

2014

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

Durango

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de Chrysler Group LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de Chrysler Group LLC

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

Chrysler Group LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de

les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

L'alcool au volant peut causer un accident. Vos sens sont affaiblis, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est amoindri par l'alcool. Il ne faut jamais conduire après avoir bu.

© Droit réservés 2013 de Chrysler Group LLC



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	11
3	CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE	101
4	INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD	233
5	DÉMARRAGE ET CONDUITE	321
6	EN CAS D'URGENCE	433
7	ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE	461
8	PROGRAMMES D'ENTRETIEN	517
9	ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	525
10	INDEX	533

SECTION

1

INTRODUCTION

- INTRODUCTION 4
- MISE EN GARDE CONCERNANT LE CAPOTAGE 5
- COMMENT UTILISER CE GUIDE 6
- MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS 8
- NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE 8
- MODIFICATIONS DU VÉHICULE 9

INTRODUCTION

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule de Chrysler Group LLC. Soyez assuré qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure, dans la plus pure tradition de nos véhicules.

Il s'agit d'un véhicule utilitaire spécialisé. Il peut accéder à des endroits et exécuter des tâches pour lesquelles les véhicules de tourisme conventionnels n'ont pas été conçus. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur la route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule.

La version à deux roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Elle n'est pas destinée à la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à quatre roues motrices.

Lisez le guide de l'automobiliste avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur les différentes chaussées. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir

aux lois de la physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, d'État, provinciaux et municipaux partout où vous conduisez.

Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule. Consultez les paragraphes « Conseils de conduite sur route » et « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et

d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces d'origine MOPAR^{MD} et tient à ce que vous soyez satisfait.

MISE EN GARDE CONCERNANT LE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.



80bf0f0

Étiquette de mise en garde de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.






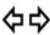



























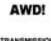

















































COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.

 EAU DANS LE CARBURANT	 ESSUE-GLACE DE LUNETTE	 ESSUE-GLACES INTERMITTENTS	 DÉFAILLANCE D'AMPOULE EXTERIEURE	 PHARES DE ROUTE	 CLIGNOTANTS	 BOUCHE D'AIR SUPÉRIEURE	 SIÈGE CHAUFFANT (BASSE TEMPÉRATURE)	 SERRURE DE PORTIÈRE	 PÉDALES RÉGLABLES	 RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE	ESP BAS SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE/ ASSISTANCE AU FREINAGE
 CARBURANT	 ESSUE-GLACE INTERMITTENT DE LUNETTE	 LAVE-GLACE DE PARE-GRISÉ	 COMMUTATEUR PRINCIPAL D'ÉCLAIRAGE	 PHARES DE CROISEMENT	 MISE SOUS TENSION PAR CLÉ (PRISE DE COURANT)	 BOUCHES D'AIR SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE	 SIÈGE CHAUFFANT (HAUTE TEMPÉRATURE)	 LÈVE-GLACE	 SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS	 CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE	 TÉMON DU CIRCUIT DE FREINAGE - FREN DE STATIONNEMENT
 CÔTÉ DE LA TRAPPE DE CARBURANT	 LAVE-GLACE DE LUNETTE	 NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE	 PLAFONNIER	 PHARE ANTIBROUILLARD AVANT	 OUVERTURE DU CAPOT	 BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE	 RECIRCULATION	 OUVERTURE DES QUATRE GLACES DE CABRIOLET	 SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE	 AWD!	 DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE - FREN DE STATIONNEMENT
 HUILE MOTEUR	 DÉGIVREUR DE LUNETTE	 CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DU PARE-GRISÉ	 FEUX DE STATIONNEMENT	 PHARE ANTIBROUILLARD ARRIÈRE	 DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DE HAYON	 DÉGIVRAGE ET BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE	 VENTILATEUR DE L'HABITACLE	 VERROUILLAGE DES GLACES	 COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU PAPILLON	 4WD!	 TÉMON DU CIRCUIT DE FREINAGE - FREN DE STATIONNEMENT
 CHARGE DE LA BATTERIE	 RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR CHAUFFANT	 DÉGIVRAGE DE PARE-GRISÉ	 ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD	 CEINTURE DE SÉCURITÉ	 PORTIÈRE LATÉRALE COULISSANTE	 OUVERTURE DU COFFRE	 CLIMATISATION	 ANCRAGE D'ATTACHE DE SIÈGE D'ENFANT	 BOUDON DE RECONNAISSANCE VOCALE	 MISE EN GARDE	 TOW/HAUL
 BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE	 LIQUIDE DE LA DIRECTION ASSISTÉE	 ESSUE-GLACE ET LAVE-GLACE DE PARE-GRISÉ	 SAC GONFLABLE LATÉRAL	 SAC GONFLABLE	 PORTIÈRE LATÉRALE COULISSANTE	 DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DU COFFRE	 ALLUME-CIGARE	 ANCRAGES INFÉRIEURS POUR SIÈGE D'ENFANT (LATCH)	 BOUDON UCONNECT™	 FELIX DE DÉTRESSE	 LOW
 TÉMON D'ANOMALIE	 TEMPÉRATURE DE L'HUILE À TRANSMISSION	 TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR	 SYSTÈME DE RETENUE COMPLÉMENTAIRE	 DÉSACTIVATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER	 PORTIÈRE OUVERTE	 CAPOTE ABAISSÉE	 CAPOTE FERMÉE	 AVERTISSEUR SONORE	 VOIR LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE ISO	 A/C PUSH	 SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE HORS FONCTION

010533317

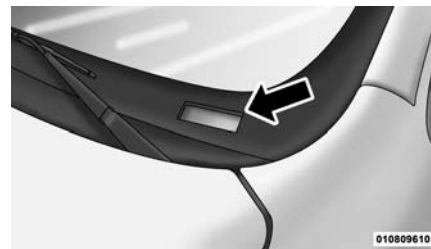
MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce guide de l'automobiliste contient des **MISES EN GARDE** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent provoquer des collisions ou des blessures. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Veuillez lire ce manuel dans son intégralité, il contient des informations importantes dont vous devez avoir connaissance. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise, est gravé sur une plaque située sur le coin avant gauche du tableau de bord. Ce numéro est également estampé dans la carrosserie avant droite, derrière le siège avant droit. Déplacez le siège avant droit vers l'avant pour voir plus facilement le NIV estampé.

Ce numéro figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces de votre véhicule. Conservez cette étiquette comme preuve du numéro d'identification du véhicule et de l'équipement en option.



Emplacement du NIV



Emplacement du NIV sur la carrosserie
avant droite

NOTA : *Il est illégal d'enlever ou de
changer la plaque du NIV.*

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- **UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS** 13
 - Module d'allumage sans clé 13
 - Télécommande 14
 - Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche 14
- **ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY^{MD}** 16
 - Clés de rechange 17
 - Programmation des clés par le propriétaire 17
 - Généralités 18
- **SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT** 18
 - Amorçage du système 18
 - Réamorçage du système. 19
 - Désamorçage du système 19
 - Alerte de tentative d'effraction 20
- **ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL** 20
- **TÉLÉDÉVERROUILLAGE** 21
 - Pour déverrouiller les portières et le hayon 21
 - Pour verrouiller les portes et le hayon. 22
 - Utilisation de l'alarme d'urgence 23
 - Programmation de télécommandes additionnelles. . . 23
 - Remplacement des piles de la télécommande 24
 - Généralités 25
- **SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT** 25
 - Utilisation du système de démarrage à distance . . . 26
- **SERRURES DE PORTE** 29
 - Verrouillage manuel des portières 29
 - Verrouillage à commande électrique 30
 - Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière 31

• SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO^{MC}	32	• Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert^{MD})	57
• GLACES	37	• Ceintures de sécurité Femmes enceintes	58
• Glaces à commande électrique	37	• Rallonge de ceinture de sécurité	58
• Tremblement dû au vent	39	• Système de retenue supplémentaire – sacs gonflables	59
• HAYON	40	• Fonctions des sacs gonflables avant évolués	61
• Hayon à commande électrique – selon l'équipement	41	• Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables	65
• DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	43	• Enregistreur de données d'événement	72
• Ceintures à trois points d'ancrage	47	• Ensemble de retenue pour enfants	73
• Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage	48	• RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	95
• Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage	51	• CONSEILS DE SÉCURITÉ	96
• Ancrage supérieur de baudrier réglable	51	• Transport de passagers	96
• Ceintures de sécurité des sièges de passager	52	• Gaz d'échappement	97
• Enrouleur à blocage automatique (EBA) – selon l'équipement	53	• Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	98
• Ceinture de sécurité à absorption d'énergie	54	• Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule	100
• Prétendeurs de ceinture de sécurité	54		
• Appuie-tête actifs	55		

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Ce système comprend une télécommande de déverrouillage et un module d'allumage sans clé.

Fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}

Ce véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}. (Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.)

Module d'allumage sans clé

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la

télécommande de télédéverrouillage se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage sans clé comporte quatre positions de fonctionnement, dont trois d'entre elles sont identifiées par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Les trois positions sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). La quatrième position est START (DÉMARRAGE); lors du démarrage, la position RUN (MARCHE) s'allume.

NOTA : Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur un bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande de télédéverrouillage soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.



Module d'allumage sans clé

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Télécommande

La télécommande comprend également la télécommande de déverrouillage et une clé d'urgence logée à l'arrière de la télécommande.

La clé d'urgence permet d'accéder au véhicule si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande est déchargée. La clé d'urgence sert également à verrouiller la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé d'urgence lorsque vous utilisez un service voiturier.

Pour retirer la clé d'urgence, faites coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie supérieure de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé hors du logement de l'autre main.



0202008731

Télécommande avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}



0202008739

Retrait de la clé d'urgence

NOTA : Vous pouvez insérer dans le barillet de serrure la clé d'urgence taillée des deux côtés dans un sens ou dans l'autre.

Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche

Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche s'affiche au groupe d'instruments.

NOTA : Sur les véhicules équipés du système Uconnect^{MD}, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » de la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

Un véhicule non verrouillé constitue une invitation pour les voleurs. Retenez toujours la télécommande du véhicule, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY^{MD}

L'antidémarrreur Sentry Key^{MD} neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise la télécommande de déverrouillage réglée à l'usine et le module d'allumage sans fil pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système coupe le moteur dans les deux secondes qui suivent le démarrage du moteur si une télécommande non valide a été utilisée pour faire démarrer le moteur.

Après l'établissement du contact, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, cela signifie qu'une

télécommande non valide a été utilisée pour démarrer le moteur. Dans un de ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- **N'apportez aucune modification à l'antidémarrreur. Toute modification apportée à l'antidémarrreur peut altérer la protection antivol du véhicule.**

- **L'antidémarrreur Sentry Key^{MD} n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.**

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Clés de rechange

NOTA : *Seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent servir à le faire démarrer et fonctionner. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.*

AVERTISSEMENT!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).**

Au moment de l'achat, un numéro d'identification personnel (NIP) de quatre chiffres est remis au propriétaire. Conservez le NIP dans un endroit sûr. Ce numéro est nécessaire pour qu'un concessionnaire autorisé puisse remplacer les télécommandes. La programmation de télécommandes supplémentaires peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Cette procédure consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction du circuit électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA : *Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key^{MD}.*

Programmation des clés par le propriétaire

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de télédéverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Généralités

L'antidémarrreur Sentry Key^{MD} est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'alarme antivol contrôle le fonctionnement non autorisé des portes, du hayon et de l'allumage du véhicule. Lorsque le système d'alarme antivol est activé, les commutateurs intérieurs des

serrures de porte et du hayon à commande électrique sont désactivés. Le système d'alarme antivol émet des signaux sonores et visuels, l'avertisseur sonore retentit, les phares s'allument et les clignotants et les feux de stationnement clignent sans arrêt pendant trois minutes. Si le problème à la source du déclenchement de l'alarme persiste après trois minutes (porte du conducteur, porte du passager avant, autres portes, commutateur d'allumage), les phares, les clignotants ou les feux de stationnement clignent pendant 15 minutes supplémentaires.

NOTA : *L'alarme d'urgence et l'alarme de sécurité diffèrent sensiblement l'une de l'autre. Prenez le temps nécessaire pour activer le mode d'urgence puis le mode de sécurité, afin de vous familiariser avec les différences d'avertissements sonores.*

Si l'avertisseur sonore devait retentir pour l'un ou l'autre de ces modes, vous devrez pouvoir distinguer le mode activé afin d'être en mesure de le désactiver.

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme antivol :

1. Retirez la clé du système d'allumage (consultez le paragraphe « Procédures de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements).
- Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}, assurez-vous que le contact est coupé.
- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC},

assurez-vous que le contact est coupé et que la clé est retirée physiquement du commutateur d'allumage.

2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

- Appuyez sur la partie VERROUILLAGE du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure. (Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.)

- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et que rien n'est fait pour la désamorcer, le système d'alarme antivol s'arrête au bout de trois minutes, les feux qui clignotent au bout de 15 minutes, puis le système se réamorce.

Désamorçage du système

Le système d'alarme antivol peut être désamorcé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.
- Saisissez la poignée de porte à déverrouillage passif (selon l'équipement,

pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans le chapitre « Avant de démarrer votre véhicule »).

- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (arrêt).
- Dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} (au moins une télécommande valide doit se trouver dans le véhicule).
- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, insérez une clé valide dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position ON (marche).

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA :

- *Le barillet de la serrure de la porte du conducteur et le bouton du hayon sur la télécommande de télédéverrouillage ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système antivol.*
- *Le système d'alarme antivol demeure en fonction pendant l'ouverture du hayon électrique. Si vous appuyez sur le bouton du hayon, le système antivol demeure en fonction. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon et ouvre une des portes.*
- *Lorsque le système d'alarme antivol est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique de porte ne permettent pas de déverrouiller les portes.*

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système s'amorce que vous soyez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une porte, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désamorcez le système d'alarme antivol.

Si le système d'alarme antivol est activé et que la batterie est débranchée, le système demeure activé lorsque la batterie est rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désamorcez le système d'alarme antivol.

Alerte de tentative d'effraction

Si le système d'alarme antivol s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux extérieurs clignotent trois fois lorsque vous déverrouillez les portes. Vérifiez la présence d'effraction dans le véhicule.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portières ou pour ouvrir une des portières.

Cette fonction active également l'éclairage d'approche dans les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Rétroviseurs » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que le commutateur d'allumage est tourné de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

- *L'éclairage d'accueil de la console au pavillon et des portières avant ne s'allume pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné à fond vers le haut sur « Dome ON » (Plafonnier ALLUMÉ).*
- *L'éclairage d'accueil ne fonctionne pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné complètement vers le bas (plafonnier éteint).*

TÉLÉDÉVERROUILLAGE

Le système de télédéverrouillage permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières, d'ouvrir le hayon à commande électrique ou d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi) à l'aide d'une télécommande de déverrouillage. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande de déverrouillage vers le véhicule pour activer le système.

NOTA : *Tous les boutons de toutes les télécommandes de télédéverrouillage se désactivent lorsque la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 8 km/h (5 mi/h).*



0202008731

Télécommande avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}

Pour déverrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

déverrouiller toutes les portières et le hayon. Les ampoules de clignotant clignent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume également.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la portière du conducteur ou toutes les portières à la première pression du bouton de

DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Clignotement des feux à distance

Cette fonction active les clignotants lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)

Cette fonction active les phares jusqu'à 90 secondes lorsque les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Le délai de cette fonction est programmable sur les véhicules munis du système Uconnect^{MD}. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour verrouiller les portes et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande pour verrouiller toutes les portes et le hayon. Les clignotants clignent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance

Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portières sont verrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, maintenez le bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande de télédéverrouillage enfoncé pendant au moins une seconde, puis relâchez-le. Lorsque l'alarme d'urgence est en fonction, les phares s'allument, les feux de position clignotent, l'avertisseur sonore fonctionne par pulsions et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton PANIC (alarme d'urgence) ou que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA :

- *L'éclairage intérieur s'éteint si vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant, les feux extérieurs et l'avertisseur sonore restent activés.*
- *Il peut être nécessaire d'utiliser la télécommande de télédéverrouillage à moins de 11 m (35 pi) du véhicule pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des bruits de radiofréquences qu'émet le système.*

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de télédéverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Remplacement des piles de la télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- *Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Les batteries peuvent contenir des matériaux dangereux. Veuillez les mettre au rebut en respectant l'environnement et la réglementation locale.*
- *Les batteries usagées sont nuisibles à l'environnement. Vous pouvez les mettre au rebut dans des conteneurs appropriés, selon les spécifications réglementaires ou en les apportant chez un concessionnaire qui en disposera.*

- *Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.*

1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande de déverrouillage avec votre pouce, puis tirez la clé hors du boîtier de l'autre main.

2. Insérez la pointe de la clé d'urgence ou un tournevis à lame plate n° 2 dans la fente, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande de déverrouillage. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.



0213004940

Séparation du boîtier de télécommande de déverrouillage

3. Retirez la pile en retournant le couvercle arrière (la pile orientée vers le bas), tapotez légèrement celui-ci sur une surface dure, telle qu'une table ou un objet similaire, puis remplacez la pile. Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile.

Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

4. Pour refermer le boîtier de la télécommande de déverrouillage, enclenchez les deux moitiés ensemble.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non explicitement approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

Si la télécommande de télédéverrouillage ne fonctionne pas à distance normale de votre véhicule, vérifiez les deux conditions suivantes :

1. La pile de la télécommande de télédéverrouillage est faible. La durée de vie utile prévue d'une pile est d'au moins trois ans.
2. Vous êtes à proximité d'un émetteur radio, tel qu'une tour de station de radio, un émetteur d'aéroport, une radio mobile ou un poste BP.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ce système utilise la télécommande de télédéverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- *Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.*
- *Des obstructions entre le véhicule et la télécommande de télédéverrouillage peuvent réduire cette portée.*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Utilisation du système de démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être réunies avant que le moteur puisse être démarré à distance :

- Levier de vitesses à la position P (stationnement)
- Portes fermées
- Capot fermé
- Hayon et lunette articulée fermés
- Interrupteur des feux de détresse hors fonction
- Interrupteur de frein inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée)
- Clé de contact retirée du commutateur d'allumage

- Niveau de charge de la batterie suffisant
- Bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande non enfoncé
- Système non désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent
- Système d'alarme antivol désactivé
- Commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}.
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales

MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.**
- **Gardez la télécommande de déverrouillage hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.**

Message d'annulation du démarrage à distance au centre d'information électronique – Selon l'équipement

Un des messages suivants s'affiche au centre d'information électronique si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Ajar (démarrage à distance annulé – porte ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Ajar (démarrage à distance annulé – capot ouvert)
- Remote Start Aborted – Liftgate Ajar (démarrage à distance annulé – hayon ouvert)

- Remote Start Aborted – Fuel Low (démarrage à distance annulé – Bas niveau de carburant)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message reste affiché à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que le commutateur d'allumage est placé à la position MARCHE.

Pour passer en mode de démarrage à distance



Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portes se verrouillent, les feux de position clignotent

et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- *En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.*
- *Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.*
- *Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- *Le moteur peut être démarré consécutivement deux fois au moyen de la télécommande de télédéverrouillage. Toutefois, il faut établir le contact en appuyant deux fois sur le bouton START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) (ou le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON/RUN (marche)) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.*

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : *Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE pendant*

deux secondes après la réception d'une demande valide de démarrage à distance.

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portes et désamorcer le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Alors, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) puis relâchez-le. Si le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) est retiré, insérez la télécommande dans le commutateur d'allumage, puis tournez-le à la position ON/RUN (marche).

NOTA :

- *Pour les véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) pour la conduite du véhicule.*
- *Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le message « Remote Start Active – Insert Key and Turn to Run (démarrage à distance activé – insérer la clé et tourner en position de marche) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que vous insériez la clé. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » pour obtenir de plus amples renseignements.*

- *Dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le message « Remote Start Active - Push Start Button » (démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START (démarrage).*

Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement

Quand le démarrage à distance est activé, les fonctions du chauffage du volant et des sièges s'activeront automatiquement par temps froid. Par temps chaud, la fonction d'aération du siège conducteur

s'activera automatiquement lorsque le démarrage à distance est activé. Ces fonctions resteront actives pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (marche).

Le système de démarrage à distance avec fonctions confort peut être activé et désactivé à partir du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de démarrage à distance avec fonctions confort, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

SERRURES DE PORTE

Verrouillage manuel des portières

Les portières munies du verrouillage à commande électrique peuvent être verrouillées ou déverrouillées manuellement de l'intérieur du véhicule à l'aide du bouton de verrouillage de portière. Pour verrouiller chaque portière, appuyez sur le bouton de verrouillage de portière situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers le bas. Pour déverrouiller les portières avant, tirez sur la poignée de portière intérieure jusqu'au premier cran. Pour déverrouiller les portières arrière, tirez vers le haut sur le bouton de verrouillage des portières situé sur le panneau

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

de garnissage de portière. Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la clé à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.



Bouton de verrouillage manuel des portières

MISE EN GARDE!

- **Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Verrouillage à commande électrique

Chaque panneau de portière avant est pourvu d'un commutateur de verrouillage électrique des portières. Appuyez sur ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières.



**Commutateur de verrouillage électrique
des portières**

Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage des portières lorsque la position d'allumage est ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) et que la portière

du conducteur ou du passager avant est ouverte, les portières ne se verrouillent pas.

Si une portière arrière est verrouillée, il faut d'abord la déverrouiller avant qu'elle puisse être ouverte de l'intérieur du véhicule. La portière peut être manuellement déverrouillée en relevant le bouton de verrouillage.

Verrouillage automatique des portes – Selon l'équipement

Lorsque cette fonction est activée, les serrures de porte se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portes peut être activée ou désactivée par votre concessionnaire autorisé. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

Fonction de déverrouillage automatique à la sortie – selon l'équipement

Si la fonction de déverrouillage automatique est activée, elle déverrouille toutes les portières lorsque la portière du conducteur est ouverte, si le véhicule est à l'arrêt et le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Pour activer ou désactiver le système de verrouillage sécurité-enfants

1. Ouvrez la porte arrière.
2. Insérez la pointe de la clé d'urgence dans la serrure, puis tournez-la à la position de VERROUILLAGE ou de DÉVERROUILLAGE.
3. Répétez les étapes 1 et 2 sur la porte arrière opposée.



Emplacement de la commande de verrouillage sécurité-enfants



Fonction de verrouillage sécurité-enfants

MISE EN GARDE!

Évitez que des passagers se retrouvent coincés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

NOTA : En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, levez le bouton de verrouillage (position de déverrouillage), abaissez la glace et ouvrez la porte au moyen de la poignée extérieure de porte.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO^{MC}

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télé-déverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de VERROUILLAGE ou de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage.

NOTA :

- Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et le système d'alarme anti-vol, selon l'équipement, s'amorcera.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée de portière avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.



Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA : Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous saisissez la poignée de portière avant du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de portière à partir de la portière passager

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du passager, saisissez la poignée de portière du passager avant pour déverrouiller automatiquement les quatre portières. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

NOTA : Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé

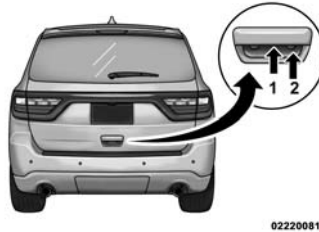
Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique de portière qui est activée si le contact est coupé.

Si l'une des portières du véhicule est ouverte et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du commutateur du panneau de portière, une fois que toutes les portières sont fermées, une vérification de l'habitacle et de l'extérieur du véhicule est effectuée pour déterminer s'il s'y trouve une télécommande de déverrouillage passif valide. Si une des télécommandes de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune autre télécommande de déverrouillage passif valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule, le système de déverrouillage passif déverrouille automatiquement toutes les portières du véhicule et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois (à la troisième tentative, TOUTES les portières se verrouillent et la télécommande de déverrouillage passif peut être verrouillée à l'intérieur du véhicule).

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans la poignée du hayon électronique. À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez sur la poignée du hayon électronique pour l'ouvrir en mode électrique dans le cas des véhicules munis d'un hayon à commande électrique. Appuyez sur la poignée du hayon électronique et soulevez le hayon dans le cas des véhicules munis d'un hayon à commande manuelle.

NOTA : Si le véhicule est déverrouillé, le hayon s'ouvrira à l'aide de la poignée, sans utiliser aucune télécommande de déverrouillage



0222008149

Emplacement du bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif

1 – Commutateur de déverrouillage électronique

2 – Emplacement du bouton de verrouillage électronique

Verrouillage du hayon

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

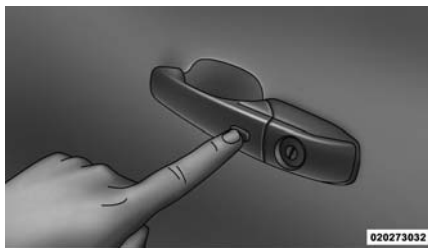
sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé à la droite de la poignée du hayon électronique.

NOTA : Si la fonction « *Unlock All Doors 1st Press* » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée dans Réglages du système Uconnect^{MD}, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Si la fonction « *Unlock Driver Door 1st Press* » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) est programmée dans le système Uconnect^{MD}, le hayon se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Consultez le paragraphe « *Système Uconnect^{MD}* » dans la section « *Instruments du tableau de bord* » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Verrouillage des portières du véhicule

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif qui se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière avant du conducteur ou du passager, appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la poignée de portière pour verrouiller toutes les portières et le hayon.



Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

Ne saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.



Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de VERROUILLAGE de la poignée de portière, vous devez attendre 2 secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande de déverrouillage est déchargée.

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide de la télécommande de déverrouillage ou du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière.

GLACES

Glaces à commande électrique

Les commutateurs des glaces à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur. Sur les portes avant et arrière du passager se trouve un seul commutateur qui permet de commander la glace de la porte du passager avant ou arrière. Les commutateurs des glaces ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage est à la position MARCHÉ ou ACCESSOIRES.



Commutateurs de glaces à commande électrique

Les commutateurs des glaces à commande électrique restent alimentés jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture d'une des deux portes avant annule cette fonction.

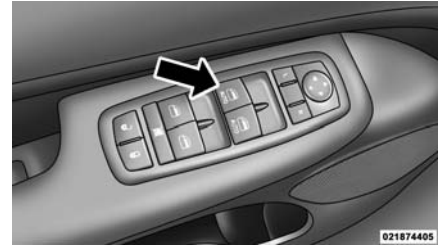
Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs de glace du conducteur et du passager avant sont munis d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

au-delà du premier cran et relâchez-le; la glace descend automatiquement. Pour annuler l'abaissement automatique, déplacez le commutateur vers le haut ou vers le bas et relâchez-le.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre la descente de la glace.



Commutateurs de glace à ouverture rapide

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement – portières du conducteur et du passager avant seulement

Relevez complètement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le; la glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, tirez le commutateur de glace jusqu'au premier cran et relâchez-le lorsque vous voulez interrompre le relèvement de la glace.



Commutateurs de glace à fermeture automatique

NOTA : Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement pour s'abaisser de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace. Tout choc dû à une

chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. Dans un tel cas, tirez légèrement sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pendant que vous fermez la glace manuellement.

MISE EN GARDE!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

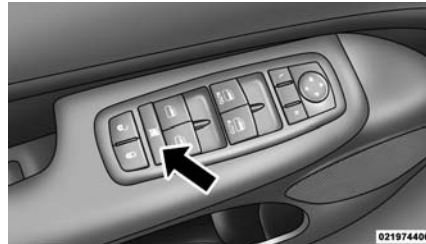
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il est probablement nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
2. Enfoncez fermement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran pour ouvrir complètement la glace et maintenez-le à la position abaissée pendant deux secondes supplémentaires après l'ouverture complète de la glace.

Bouton de verrouillage des glaces

Le bouton de verrouillage des glaces sur la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes de glace des portières arrière. Pour désactiver les commandes de glace des portières arrière, appuyez sur le bouton de verrouillage des glaces. Pour activer les commandes de glace, appuyez de nouveau sur le bouton de déverrouillage des glaces.

**Bouton de verrouillage des glaces****Tremblement dû au vent**

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atténuée. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez-en l'ouverture en vue d'atténuer le tremblement.

HAYON

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans la poignée du hayon électronique. À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez sur la poignée du hayon électronique pour l'ouvrir d'un mouvement continu.

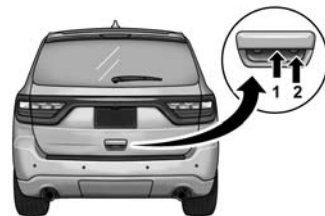
NOTA : Si la fonction « *Unlock All Doors 1st Press* » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée dans l'EVIC, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Si la fonction « *Unlock Driver Door 1st Press* » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) est pro-

grammée dans le système Uconnect^{MD}, le hayon se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Consultez le paragraphe « *Système Uconnect^{MD}* » dans la section « *Instruments du tableau de bord* » pour obtenir de plus amples renseignements.

Verrouillage du hayon

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé sur le côté droit dans la garniture du réflecteur du hayon.

NOTA : Le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif du hayon ne verrouille que le hayon. La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée dans la poignée du hayon électronique



0222008149

Emplacement du bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif

1 – Commutateur de déverrouillage électronique

2 – Emplacement du bouton de verrouillage électronique

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous

roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.

Hayon à commande électrique – selon l'équipement



Vous pouvez ouvrir le hayon à commande électrique en appuyant sur le commutateur de déverrouillage du hayon électronique au niveau de la poignée (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ») ou en appuyant sur le bouton de HAYON de la télécommande de déverrouillage. Pour ouvrir le hayon à commande électrique,

appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de HAYON de la télécommande de déverrouillage. Lorsque le hayon est ouvert, appuyez sur le bouton à deux reprises en moins de cinq secondes une deuxième fois pour le fermer.

Le hayon à commande électrique peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton de HAYON situé sur la console au pavillon avant, ou fermé en appuyant sur le bouton de HAYON situé sur le panneau de garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Lorsque vous appuyez sur le bouton de HAYON situé sur le panneau de garnissage arrière gauche, le hayon se ferme uniquement; ce bouton ne peut être utilisé pour ouvrir le hayon.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton de HAYON de la télécommande de déverrouillage, les clignotants clignent deux fois pour indiquer l'ouverture ou la fermeture du hayon (si la fonction de clignotement des feux au verrouillage est activée dans Réglages du système Uconnect^{MD}) et le carillon du hayon retentit. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Un dispositif de déverrouillage d'urgence permet d'ouvrir le hayon en cas de panne électrique du hayon. Le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée, il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.

MISE EN GARDE!

Des blessures ou des dommages à l'aire de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.

NOTA :

- Les boutons du hayon à commande électrique ne fonctionnent pas si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.
- Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la température est inférieure à -30 °C (-22 °F) ou supérieure à 65 °C (150 °F). Veillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'actionner un des commutateurs de hayon à commande électrique.
- Si lors de l'ouverture ou de la fermeture, le hayon à commande électrique rencontre une résistance suffisante, il revient automatiquement à sa position initiale, ouverte ou fermée.
- Des capteurs de pression sont également fixés de chaque côté du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Le hayon à commande électrique doit être entièrement ouvert pour assurer le fonctionnement du bouton de fermeture du hayon arrière situé sur le garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Si le hayon n'est pas complètement ouvert, appuyez sur le bouton de HAYON de la télécommande pour l'ouvrir complètement, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le fermer.
- Si vous appuyez sur le commutateur de la poignée du hayon pendant la fermeture du hayon à commande électrique, le hayon inverse sa course et revient en position d'ouverture complète.
- Si vous appuyez sur le commutateur de la poignée du hayon pendant l'ouverture du hayon à commande électrique, le moteur du hayon sera désactivé en vue de permettre le mode de fonctionnement manuel.

- Si le hayon à commande électrique rencontre plusieurs obstacles dans le même cycle, il s'arrête automatiquement et doit alors être ouvert ou fermé manuellement.
- Si vous mettez la transmission en prise pendant la fermeture du hayon à commande électrique, le hayon poursuit sa course jusqu'à la fermeture complète. Le mouvement du véhicule peut toutefois entraîner une détection d'une obstruction.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.**
- **Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes :

- Ceintures à trois points d'ancrage pour le conducteur et tous les passagers
- Le conducteur et le passager avant bénéficient chacun d'un sac gonflable avant évolué
- Appuie-tête actifs situés sur le dessus des sièges avant (intégrés à l'appuie-tête)
- Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur
- Rideaux gonflables latéraux complémentaires pour le conducteur et les passagers assis près des glaces

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges
- Colonne de direction et volant à absorption d'énergie
- Protège-genoux pour les occupants des sièges avant
- Les ceintures de sécurité avant comprennent des tendeurs qui peuvent améliorer la protection des occupants en gérant l'énergie des occupants en cas de collision
- Toutes les ceintures de sécurité (sauf celle du conducteur) sont dotées d'enrouleurs à blocage automatique (EBA) qui verrouillent la sangle lorsque vous la sortez complètement, puis l'ajustez à la longueur voulue pour fixer un siège d'enfant ou un article volumineux dans un siège – selon l'équipement

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Si vous transportez des enfants trop petits pour les ceintures de taille adulte, les ceintures de sécurité ou le système d'ancrages inférieurs pour siège d'enfant (LATCH – Lower Anchors and Tether for CHildren [Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant]) peuvent être utilisés pour fixer un ensemble de retenue pour enfants ou de bébé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système LATCH, consultez le paragraphe « Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

NOTA : *Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Ceci permet aux sacs gonflables de se déployer à des vitesses différentes en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.*

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable.

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un dispositif de retenue adéquat.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un porte-bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué côté passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un porte-bébé orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur véhicule avec siège arrière.**

Les enfants trop petits pour correctement porter une ceinture de sécurité (consultez la section « Ensemble de retenue pour enfants ») doivent être assis à l'arrière dans un ensemble de retenue pour enfants ou sur un siège d'appoint. Les en-

fants plus âgés qui ne prennent pas place dans un ensemble de retenue pour enfants ni un siège d'appoint doivent s'asseoir à l'arrière et boucler leur ceinture de sécurité. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.

Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié. (Consultez le paragraphe « Ensembles de retenue pour enfants ».)

Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

2. **Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.**
3. **Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant évolués suffisamment d'espace pour se déployer.**
4. **Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre vous et la portière en cas de déploiement.**
5. **Communiquez avec le centre de service à la clientèle si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée. Les numéros de téléphone figurent au paragraphe « Si vous avez besoin d'aide ».**

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, le sac gonflable ne se déploie pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si votre siège est muni d'un sac gonflable.

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement du sac gonflable avant évolué peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Un rideau gonflable latéral complémentaire, de même que le sac gonflable latéral, monté dans le siège a également besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.

- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.
- Si vous êtes assis trop près des rideaux gonflables latéraux complémentaires et des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, vous pourriez subir des blessures graves ou la mort au moment de leur déploiement.

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours boucler sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage. L'enrouleur de la sangle est conçu pour se bloquer seulement en cas d'arrêt soudain ou de collision. Dans des conditions normales, le rétracteur permet au baudrier de la ceinture de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de porter une ceinture de sécurité de manière inadéquate. La ceinture de sécurité est conçue pour reposer contre les**

parties les plus résistantes du corps. Celles-ci sont plus aptes à absorber les forces qui s'exercent lors d'une collision. Le fait d'appuyer la ceinture sur les mauvaises parties du corps peut augmenter considérablement la gravité des blessures occasionnées par une collision. Vous risquez ainsi de subir des lésions internes ou même de glisser sous la ceinture. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.

- **Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus et à l'arrière de votre siège. Saisissez la languette et déroulez la ceinture. Faites défiler la languette autant

que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de passer autour des hanches.



Languette

3. Lorsque la ceinture est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Languette vers la boucle

MISE EN GARDE!

- Une ceinture insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.

- Une ceinture trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
- Il est dangereux de porter la ceinture sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. En outre, une ceinture portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. C'est pourquoi il faut faire

passer la ceinture sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale de la ceinture à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées mutuellement.

4. Placez la ceinture sous-abdominale sur le haut des cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le mou de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez légèrement vers le haut sur le baudrier. Pour la

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

MISE EN GARDE!

- Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions en cas de collision. La pression de la ceinture ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.

- Une ceinture tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture est bien droite. Si vous ne pouvez redresser une ceinture emmêlée de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.

5. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.



Élimination du jeu de la ceinture

6. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut faire remplacer les ensembles de ceinture de sécurité qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Ancrage supérieur de baudrier réglable

Les baudriers des sièges avant peuvent être réglés vers le haut et vers le bas, ce qui permet de les éloigner du cou. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Réglage de l'ancrage supérieur du baudrier

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

À titre de référence, si vous êtes plus petit que la moyenne, mettez l'ancrage plus bas et si vous êtes plus grand que la moyenne, mettez-le plus haut. Lorsque vous relâchez le bouton, assurez-vous que l'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA : *L'ancrage supérieur de baudrier réglable est muni d'une fonction d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage du baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage du baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien verrouillé.*

Ceintures de sécurité des sièges de passager

Les ceintures de sécurité des sièges de passager sont munies d'enrouleurs à blocage automatique (EBA) qui sont utilisés pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans cette section. Le tableau ci-dessous définit le type de caractéristique pour chaque place.

	Con-ducteur	Centrale	Passa-ger
	Mode de blocage pour ensemble de retenue pour enfants	Mode de blocage pour ensemble de retenue pour enfants	Mode de blocage pour ensemble de retenue pour enfants
Première rangée	S.O.	S.O.	EBA
Deuxième rangée – Siège capitaine	EBA	S.O.	EBA

	Con- ducteur	Cen- trale	Passa- ger
Deuxième rangée	EBA	EBA	EBA
Troisième rangée	EBA	S.O.	EBA

- S.O. – Sans objet
- EBA – Enrouleur à blocage automatique

Si le siège du passager est muni d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) et est utilisé comme une place assise normale :

Tirez la sangle de ceinture jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'enrouleur à blocage automatique (EBA). Si l'en-

rouleur à blocage automatique (EBA) est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Enrouleur à blocage automatique (EBA) – selon l'équipement

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Toutes les places des passagers munies d'une ceinture à trois points d'ancrage disposent du mode de blocage automatique. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un

siège d'enfant est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture comportant cette fonction. Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours être assis dans un véhicule muni de siège arrière et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue.

Comment enclencher le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Empoignez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture soit déroulée.
3. Permettez à la ceinture de s'enrouler. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- **Il faut remplacer l'ensemble ceinture et enrouleur si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) de l'ensemble de ceinture de sécurité ou toute autre fonction de celle-ci présente une défaillance lors de la vérification menée conformément aux procédures du manuel de réparation.**

- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si on ne remplace pas l'ensemble ceinture et enrouleur.**

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceinture de sécurité à absorption d'énergie pour les occupants des sièges avant, afin de réduire davantage le risque de blessures en cas de collision frontale.

Ce système de ceinture de sécurité est muni d'un enrouleur qui est conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée. Cette caractéristique est conçue pour aider à réduire la force de la ceinture qui se resserre sur la poitrine de l'occupant.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Les ceintures de sécurité des sièges avant sont munies de tendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs améliorent la performance de la ceinture de sécurité en faisant en sorte que les ceintures se tendent sur l'occupant, et ce, dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA : *Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.*

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Appuie-tête actifs

Ces appuie-tête sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui sont munis de cet équipement ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'inspection visuelle de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse souple avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

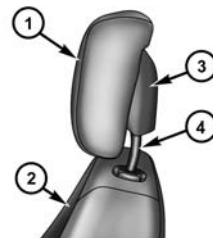
Fonctionnement des appuie-tête actifs

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si la gravité ou le type de collision arrière exige le déploiement des appuie-tête actifs. Les

appuie-tête actifs des sièges du conducteur et du passager avant se déploient en cas d'une collision arrière qui exige leur déploiement.

Lorsque les appuie-tête actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière.

NOTA : *Les appuie-tête actifs peuvent se déployer ou non en cas de collision avant ou latérale. Cependant, si lors d'un impact à l'avant, un impact arrière secondaire survient, l'appuie-tête actif pourrait se déployer en fonction de la gravité et du type d'impact.*



022607508

Composants du système d'appuie-tête actif

1 – Moitié avant de l'appuie-tête actif (mousse souple et garniture)
2 – Dossier

3 – Moitié arrière de l'appuie-tête actif (couvercle arrière en plastique décoratif)
4 – Tiges de guidage d'appuie-tête

AVERTISSEMENT!

Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le

véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.

NOTA : Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage et la position de l'appuie-tête, consultez le paragraphe « Réglage des appuie-tête actifs » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Réinitialisation des appuie-tête actifs

Si les appuie-tête actifs sont déclenchés lors d'une collision, vous devez réinitialiser l'appuie-tête des sièges du conducteur et du passager avant. Vous pouvez reconnaître des appuie-tête actifs qui ont été

déclenchés, car ils se sont déplacés vers l'avant (comme l'indique l'étape trois de la procédure de réinitialisation).

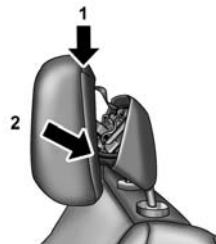
1. Saisissez l'appuie-tête actif déployé à partir du siège arrière.



Repères de positionnement des mains sur le dispositif d'appuie-tête actif

2. Placez vos mains sur le dessus de l'appuie-tête actif déployé, à une position confortable.

3. Tirez-le vers le **bas**, puis vers l'**arrière** et dirigez-le vers l'arrière du véhicule, puis vers le **bas** jusqu'à ce que le mécanisme de verrouillage s'enclenche.



- 1 – Mouvement vers le bas
- 2 – Mouvement vers l'arrière

022607497



022607757

3 – Mouvement vers le bas final pour enclencher le mécanisme de verrouillage



022607494

Appuie-tête actif en position réinitialisée

NOTA :

- Si vous avez des difficultés à réinitialiser les appuie-tête actifs, consultez un concessionnaire autorisé.
- Pour des raisons de sécurité, faites vérifier les appuie-tête actifs par un spécialiste qualifié chez un concessionnaire autorisé.

4. La moitié avant fabriquée en mousse souple avec garnitures doit s'emboîter avec la partie arrière en plastique décoratif.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert^{MD})

La fonction BeltAlert^{MD} est conçue pour rappeler au conducteur et au passager avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert^{MD} pour le passager avant) de boucler leur ceinture de sécurité. Cette fonction est activée à la mise sous tension du commutateur d'allumage. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité avant soient bouclées.

La séquence d'avertissement BeltAlert^{MD} s'active une fois que la vitesse du véhicule dépasse 8 km (5 mi), en faisant clignoter

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence est commencée, elle continuera pour toute la durée ou jusqu'à ce que les ceintures de sécurité respectives soient bouclées. Au terme de la séquence, le témoin de rappel des ceintures de sécurité reste allumé jusqu'à ce que les ceintures respectives soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les autres passagers de boucler leur ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité avant est détachée alors que le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à 8 km (5 mi), BeltAlert^{MD} vous procure des avertissements sonores et visuels.

Le système BeltAlert^{MD} du siège passager avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert^{MD} peut être

déclenché si un animal ou un objet lourd se trouve sur le siège passager avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

BeltAlert^{MD} peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. Chrysler Group LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert^{MD}.

NOTA : *Bien que BeltAlert^{MD} ait été désactivé, le témoin de rappel des ceintures de sécurité demeure allumé alors que la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant (si elle est munie du système BeltAlert^{MD}) n'est pas bouclée.*

Ceintures de sécurité Femmes enceintes

Il est recommandé aux femmes enceintes de porter la ceinture de sécurité pendant toute la grossesse, car le meilleur moyen d'assurer la sécurité du bébé est de veiller à celle de la mère.

Toute femme enceinte devrait porter la partie sous-abdominale de la ceinture sur le haut des cuisses et aussi bien ajustée que possible autour des hanches. Ne faites pas reposer la ceinture sur l'abdomen, mais plus bas pour permettre aux os résistants des hanches d'absorber les forces émanant d'une possible collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte, même lorsqu'elle est complètement déroulée et que l'ancrage supérieur réglable

de baudrier (selon l'équipement) est à sa position la plus basse, il est possible de se procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès du concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Retirez la rallonge et rangez-la si son utilisation n'est pas requise.

MISE EN GARDE!

Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessure en cas de collision. Utilisez la rallonge seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue lorsqu'elle est portée bas et bien ajustée, et que vous êtes assis sur le siège dans la position recom-

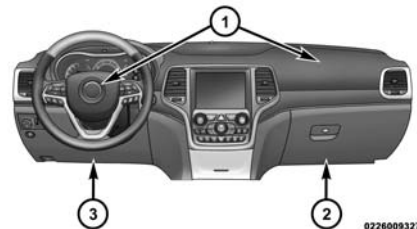
mandée. Enlevez et rangez la rallonge lorsque son utilisation n'est pas requise.

Système de retenue supplémentaire – sacs gonflables

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables avant évolués pour le conducteur et le passager avant, lesquels servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant évolué du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant évolué du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention SRS AIRBAG (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables. De plus, le véhicule est équipé d'un sac gonflable

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

latéral de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord sous la colonne de direction et d'un protège-genoux sous la boîte à gants.



Emplacement des sacs gonflables avant évolués et des protège-genoux

- 1 – Sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager
- 2 – Protège-genoux
- 3 – Sac gonflable latéral de protection supplémentaire pour les genoux du conducteur/Protège-genoux

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : *Les sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager avant sont certifiés conformes aux nouveaux règlements fédéraux pour les sacs gonflables évolués.*

Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Ceci permet aux sacs gonflables de se déployer à des vitesses différentes en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.

Ce véhicule peut être équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler le niveau d'intensité de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant

qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Ce véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux complémentaires destinés à protéger le conducteur et les passagers avant et arrière assis près des glaces. Les rideaux gonflables latéraux complémentaires sont situés au-dessus des glaces latérales et leurs couvercles portent la mention SRS AIRBAG (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE).

Ce véhicule est muni de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges pour assurer une protection améliorée à l'occupant lors d'une collision

latérale. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges sont situés sur le côté extérieur des sièges avant.

Ce véhicule est équipé d'un sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord sous la colonne de direction et d'un protège-genoux monté sous la boîte à gants.

NOTA :

- *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.*
- *Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.*

Composants du système de sacs gonflables

Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sac gonflable avant évolué du conducteur
- Sac gonflable avant évolué du passager
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges
- Rideaux gonflables latéraux complémentaires

- Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur
- Capteurs de collision latérale et avant
- Tendeurs de ceinture de sécurité avant, commutateur de boucle de ceinture de sécurité et capteurs de position de glissière de siège

Fonctions des sacs gonflables avant évolués

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multi-mode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir des données des capteurs de choc avant.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Cette force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

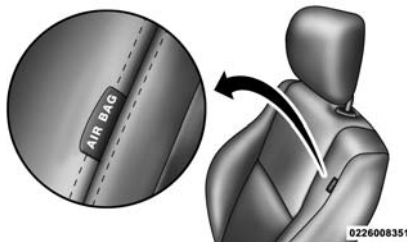
MISE EN GARDE!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**

- **Ne placez aucun objet sur les couvercles de sac gonflable, ni à proximité et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision si les sacs gonflables sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**
- **Vous ne devez pas percer, couper ou modifier le protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur le protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.**

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent offrir une protection accrue à l'occupant lors d'une collision latérale. Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges comportent une étiquette de sac gonflable cousue sur le côté extérieur des sièges avant.



Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Lorsque le sac gonflable se déploie, il ouvre la couture entre l'avant et le côté du couvercle de garnissage du siège. Chaque sac gonflable se déploie de façon autonome; une collision latérale du côté gauche déploie le sac gonflable de gauche seulement et une collision latérale du côté droit déploie le sac gonflable de droite seulement.

Rideaux gonflables latéraux

En cas d'impact latéral ou de capotage du véhicule, les rideaux gonflables latéraux peuvent offrir une protection aux occupants des places d'extrémité avant et arrière, en plus de celle offerte par la structure de la carrosserie. Chaque rideau gonflable comporte des cavités qui se déploient près de la tête de chaque occupant des places d'extrémité pour réduire le risque de blessures à la tête causées

par un impact latéral. Les rideaux se déploient vers le bas, couvrant les deux glaces du côté de l'impact.



Rideaux gonflables latéraux

NOTA :

- *En cas de capotage, les prétendeurs, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux des deux côtés du véhicule pourraient se déployer.*

- *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.*
- *Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et des rideaux gonflables latéraux au moment du déploiement.*

Le système comprend des capteurs de choc latéraux qui sont étalonnés pour déployer les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux lors d'un impact suffisamment grave pour protéger les occupants au moyen des sacs gonflables latéraux.

MISE EN GARDE!

- **Si votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires des côtés gauche et droit, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer l'emplacement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. La zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux doit être exempte de tout obstacle.**
- **N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs et causer**

la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

- **Si votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires, ne faites pas installer des accessoires qui pourraient modifier la configuration initiale du toit, y compris l'ajout d'un toit ouvrant. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.**

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les occupants, y compris les enfants qui s'appuient sur les sacs gonflables laté-

raux montés dans les sièges ou les rideaux gonflables latéraux, ou qui sont très près de ceux-ci, peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, surtout les enfants, ne doivent pas s'appuyer ou dormir contre la porte, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges ou des rideaux gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue de bébé ou d'enfant.

Assoyez-vous toujours bien droit en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, utilisez les ceintures de sécurité correctement et installez l'ensemble de retenue d'enfant ou de bébé adapté à la taille de l'enfant ou le siège d'appoint recommandé pour la taille et le poids de l'enfant.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant évolués.

De même que les ceintures de sécurité et les tendeurs, les sacs gonflables avant évolués et le sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur fonctionnent de concert avec les protège-genoux pour offrir une protection améliorée au conducteur et au passager avant.

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

Le sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur offre une protection améliorée et fonctionne de concert avec le sac gonflable avant évolué du conducteur lors d'un impact frontal.

Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables

Module de commande des dispositifs de retenue des occupants

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhicule.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables avant et/ou latéraux est nécessaire lors d'une collision frontale ou latérale. En fonction des signaux des capteurs de choc, un module de commande des dispositifs de retenue des occupants électronique central déploie les sacs gonflables avant évolués, le sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur, les ri-

deux gonflables latéraux complémentaires, les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges et les prétendeurs de ceinture de sécurité avant, au besoin, en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.

Les sacs gonflables avant évolués et le sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité lors de certaines collisions frontales, en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision. Ils ne sont toutefois pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Les sacs gonflables avant évolués et le sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent provoquer des dommages importants au véhicule, par exemple, les collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et les collisions à angle décalé. Par contre, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant évolués peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Les rideaux gonflables latéraux ne se déploieront pas dans toutes collisions latérales. Leur déploiement est déterminé par la gravité et le type de la collision.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collisions, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et ne se

déploie pas si la clé est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES), ou si elle ne se trouve pas dans le commutateur d'allumage.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.



De plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est établi. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue

des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Il comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du groupe d'instruments en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection des sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de

vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager

Les gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager sont situés au centre du volant et du côté droit du tableau de bord. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant évolués, il envoie un si-

gnal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant évolués. Les différentes vitesses de déploiement des sacs gonflables sont déterminées en fonction de plusieurs facteurs, notamment le type de collision et la gravité de l'impact. Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables se déploient complètement dans un délai d'environ 50 à 70 ms. C'est moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Le gaz des sacs gonflables avant évolués est purgé par les orifices de ventilation

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

latéraux des sacs gonflables. De cette façon, les sacs gonflables ne nuisent pas à la maîtrise de votre véhicule.

Gonfleurs de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges sont conçus pour se déployer seulement lors de certaines collisions latérales.

Le module de commande des dispositifs de retenue (ORC) détermine si une collision latérale nécessite le déploiement des sacs gonflables latéraux en fonction de la sévérité et du type de collision.

Selon la gravité et le type de collision, le dispositif de gonflage du sac latéral du côté de la collision est déclenché, relâchant une quantité de gaz non toxique. Le sac gonflable latéral monté dans le

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la porte. Il se déploie complètement en 10 millisecondes environ. Le sac gonflable latéral se déploie avec force, à grande vitesse et risque de causer des blessures si l'occupant n'est pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants.

Module du gonfleur de sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur

Le module de sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur est situé dans le garnissage du tableau de bord sous la colonne de direction. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte

une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler le sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur. Le couvercle de garnissage se sépare et se rabat pour que le sac gonflable puisse se déployer complètement. Le sac gonflable se déploie complètement dans un délai d'environ 15 à 20 ms.

Gonfleurs de rideaux gonflables latéraux

Lors de collisions où l'impact est concentré à un endroit particulier du côté du véhicule, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut déployer les rideaux gonflables latéraux en fonction de la gravité et du type de collision. En pareil cas, le module de com-

mande des dispositifs de retenue des occupants déploie les rideaux gonflables latéraux uniquement du côté de l'impact.

Une quantité de gaz non toxique est produite pour gonfler le rideau gonflable latéral. Celui-ci pousse à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et se gonfle en couvrant la glace. Le rideau gonflable latéral se déploie en 30 millisecondes environ (environ quatre fois moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux) avec une force suffisante pour vous blesser si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des articles se trouvent dans la zone de déploiement du rideau gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants. L'épaisseur du rideau gonflable latéral est d'environ 9 cm (3,5 po) lorsqu'il est déployé.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent progressivement la décélération du véhicule, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

NOTA : *En cas de capotage, les prétendeurs ou les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux pourraient se déployer des deux côtés du véhicule.*

Capteurs de collision avant et latéraux

En cas de collision frontale ou latérale, les capteurs de choc peuvent permettre au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact provoquant le déploiement du sac gonflable, si le réseau de communications et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine alors si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur.
- Allumer les feux de détresse et les faire fonctionner tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit tournée en position OFF (ARRÊT).
- Allumer l'éclairage intérieur et le laisser allumé tant que la batterie demeure

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit retirée.

- Déverrouillage automatique des portières.

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT).

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : *Les sacs gonflables frontaux ou latéraux ne se déploieront pas nécessairement dans toutes collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le nylon des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau du conducteur ou du passager avant. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.

- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone affectée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du constructeur.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également vérifier le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.

- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence d'un système de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un en-

retien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Témoin de sac gonflable



Il est essentiel pour votre sécurité que les sacs gonflables puissent se déployer lors d'une collision. Le témoin d'avertissement de sac gonflable

contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin d'avertissement de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes après que le commutateur d'allumage est placé à la position MAR (accessoires-marche).

- Le témoin d'avertissement de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin d'avertissement de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : *Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Vérifiez immédiatement la présence de fusibles grillés dans le bloc-fusibles. Consultez l'étiquette apposée à l'intérieur du couvercle du bloc-fusibles pour connaître les fusibles de sac gonflable appropriés. Consultez votre concessionnaire autorisé si le fusible est en bon état.*

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;

- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonce la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA : *Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le*

sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'EDR avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'EDR est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue pour enfants

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur un siège arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

Il existe divers types d'ensembles de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- *Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site www.seatcheck.org ou composez le 1 866 SEATCHECK. Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements :*
- *<http://www.tc.gc.ca/eng/roadsafety/safedrivers-childsafety-index-53.htm>.*

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. C'est pourquoi il faut que tout enfant qui se trouve à bord du véhicule soit protégé par un ensemble de retenue convenant à sa taille.

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids et âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans le siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans le siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Ensembles de retenue d'enfant et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur siège d'enfant orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue d'enfant peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. C'est ce qui est recommandé pour les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent

la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un porte-bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué côté passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un porte-bébé orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur véhicule avec siège arrière.**

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfants transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège d'enfant orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- **Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**
- **Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ou retirez-le du véhicule.**

Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le boudin confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si

l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?
3. Le boudin peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi basse que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?

5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le boudin touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne laissez jamais un enfant passer le boudin derrière son dos ou sous son bras.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue d'enfant

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieure
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)



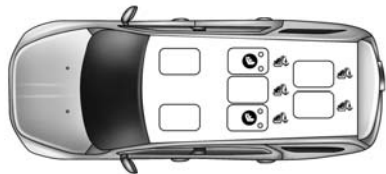
022668173

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant appelé LATCH.

Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieure se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieure mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit



être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieure pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

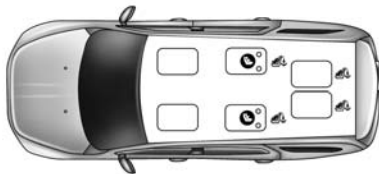
Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule



022668564



Sièges 60/40 de la deuxième rangée

-  Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur



022668565

Sièges capitaines de la deuxième rangée

-  Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur

<p>Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?</p>	<p>29,5 kg (65 lb)</p>	<p>Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).</p>
--	------------------------	---

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

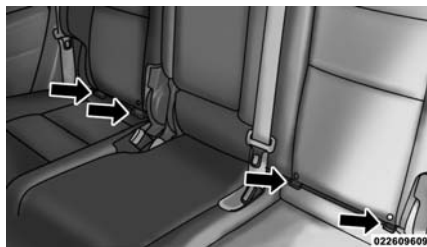
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensembles pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant.
Un siège d'enfant peut-il être posé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs intérieurs LATCH?	Non	Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège pour enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.

L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour plus d'informations.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui, à la position centrale seulement.	

Emplacement des ancrages du système LATCH



Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.



Ancrages du système LATCH des sièges 60/40



Ancrages du système LATCH des sièges capitaines

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

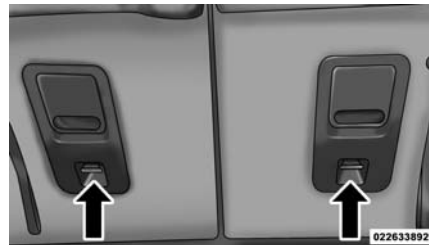
Emplacement des ancrages du système LATCH



De plus, des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière situé au dos du siège. Pour accéder aux ancrages de courroie d'attache supérieure derrière le siège arrière, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écartier du dossier de siège et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.



Accès à la courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette



Accès à la courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette

Les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage.

Les ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieure et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH de siège central – sièges capitaines de la deuxième rangée

MISE EN GARDE!

Ce véhicule ne comporte pas une place centrale. N'utilisez pas les ancrages inférieurs centraux du système LATCH (ANCRAGES INFÉRIEURS ET COURROIE D'ATTACHE POUR SIÈGE D'ENFANT) pour installer un siège d'enfant au centre du siège arrière.

Suivez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les sièges d'enfant ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Ancrage LATCH du siège central - Deuxième rangée 60/40

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant avec des ancrages LATCH à la place centrale. Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour poser un siège d'enfant à la place centrale.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Pour connaître les directives d'installation

recommandées, consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

Suivez toujours attentivement les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant au moment de l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant. Tous les sièges d'enfant ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Véhicules munis d'une attache dans l'accoudoir central

Pour les porte-bébés orientés vers l'arrière fixés à la place centrale au moyen des ceintures de sécurité du véhicule, la

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

place centrale arrière comporte une attache d'accoudoir qui fixe l'accoudoir en position vers le haut.

1. Pour accéder à l'attache d'accoudoir de la place centrale, abaissez d'abord l'accoudoir. L'attache est située derrière l'accoudoir et est accrochée au support de siège en plastique.



Attache d'accoudoir de la place centrale

2. Tirez sur l'attache pour la décrocher du support de siège en plastique.

3. Levez l'accoudoir et fixez le crochet de l'attache à la sangle située à l'avant de l'accoudoir.



Fixation de l'attache d'accoudoir de la place centrale

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

1. Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

2. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.

3. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation.

4. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.

5. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

6. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.

7. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisée

Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage auto-

matique inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue d'enfant. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue d'enfant et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité des sièges de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou d'une pince de serrage, ou d'une combinaison de ces deux dispositifs. Les deux types de ceintures de sécurité sont conçus pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la

sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'enrouleur à blocage automatique (EBA), consultez la description au paragraphe « Mode de blocage automatique » sous « Dispositifs de retenue des occupants ». La pince de serrage est conçue pour tenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité serrée lorsque la sangle est tirée tout droit dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les deux types de ceintures de sécurité, consultez le(s) tableau(x) ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



022668724

Sièges 60/40 de la deuxième rangée



022668726

Sièges capitaines de la deuxième rangée

<p>Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?</p>	<p>Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants</p>	<p>Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.</p>
--	--	--

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui, à la position centrale seulement.	
La tige de la boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Oui	Dans les positions avec des languettes de serrage (CINCH), la tige de boucle peut être tordue de trois tours complets. Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un enrouleur à blocage automatique (EBA).

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation.

2. Tirez suffisamment la sangle hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.

5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous avez complètement retiré la sangle

de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un déclic, indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.

6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est **pas** verrouillé, répétez l'étape 5.

7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage, vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'une pince de serrage – selon l'équipement

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation.

2. Tirez ensuite suffisamment la sangle hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

4. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue d'enfant, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

5. Si l'ensemble de retenue d'enfant est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure » pour obtenir les directives de fixation d'un ancrage d'attache.

6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage, vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Si la boucle ou la pince de serrage est trop près de l'ouverture du passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant, il se peut que le serrage de la ceinture de sécurité soit difficile. Dans ce cas, débranchez la pince de serrage de la boucle et tournez l'extrémité courte de la boucle de ceinture de trois tours au plus

pour la raccourcir. Insérez la pince de serrage dans la boucle en orientant vers l'extérieur le bouton de déverrouillage, à l'écart de l'ensemble de retenue d'enfant. Répétez les étapes 4 à 6 ci-dessus pour terminer l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant.

Si vous ne pouvez toujours pas serrer la ceinture après avoir raccourci la boucle, débranchez la pince de serrage de la boucle, tournez la boucle d'un demi-tour, puis insérez la pince de serrage dans la boucle de nouveau. Si l'ensemble de retenue d'enfant ne peut toujours pas être installé de façon sécuritaire, placez-le sur un autre siège.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

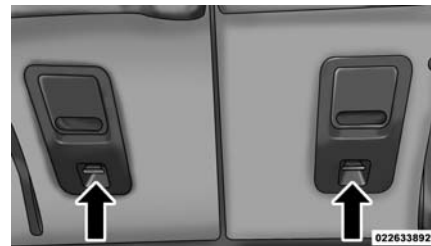


1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieure pour cette place (consultez le tableau ci-dessus), placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

2. Pour accéder aux ancrages de courroie d'attache supérieure derrière le siège arrière, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écartier du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.



Accès à la courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette



Ancrage de courroie d'attache supérieure (situé sur le dossier)

3. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.

4. Pour la place centrale, acheminez la courroie d'attache par-dessus le dossier et l'appuie-tête, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège.

5. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieure tel qu'indiqué dans le schéma.



**Montage de la courroie d'attache supérieure
(siège 60/40)**



**Montage de la courroie d'attache supérieure
(siège capitaine)**

6. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.

MISE EN GARDE!

Les ancrages d'attache supérieurs ne sont visibles que lorsque vous rabattez le panneau d'écartement. N'utilisez pas les crochets d'arrimage visibles de l'espace de chargement, situés sur le plancher derrière les sièges, pour fixer un ancrage d'attache pour ensemble de retenue pour enfants.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure – Siège central

Pour la place centrale, acheminez la courroie d'attache par-dessus le dossier et l'appuie-tête, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et le groupe motopropulseur (la transmission et l'essieu) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 milles). Après les 100 premiers kilomètres (60 milles), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. De fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité de l'huile recommandés, consultez le paragraphe « Procédures d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risquez de l'endommager.

NOTA : *Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui ne doit pas être interprété comme une défaillance.*

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'AIRE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**

- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- **Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.**
- **Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon ouverts, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.**
- **Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne, réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties adjacentes de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces brisées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrou-

leur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacées. En cas de doute concernant l'état de la ceinture ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture.

Témoin de sac gonflable



Le témoin doit s'allumer et rester allumé pendant quatre à huit secondes à titre de vérification de l'ampoule lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez votre concessionnaire autorisé. Si le témoin demeure allumé, clignote ou s'allume pendant la conduite, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si le dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis

Utilisez toujours des tapis conçus pour être fixés correctement dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'obstruent pas la zone autour des pédales et qui sont fixés solidement pour éviter qu'ils ne glissent de leur position d'origine et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la conduite sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Si les pédales ne peuvent pas se déplacer sans obstruction, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule et d'augmenter les risques des blessures graves.

- Assurez-vous toujours que les tapis de plancher sont fixés correctement aux attaches de tapis de plancher.
- Vous ne devez jamais placer ou installer des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher dans le véhicule qui ne peuvent pas être fixés solidement afin d'éviter qu'ils ne se déplacent et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la maîtrise du véhicule.

- Ne placez jamais des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher par-dessus des tapis de plancher qui sont déjà installés. L'installation de tapis de plancher supplémentaires et d'autres revêtements réduira l'espace autour des pédales et nuira à leur mouvement.
- Vérifiez la fixation des tapis périodiquement. Si les tapis de plancher ont été retirés pour les nettoyer, réinstallez-les toujours correctement en les fixant solidement.

- Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale de frein et la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.
- Au besoin, installez correctement les tiges de montage si le véhicule n'est pas équipé des pièces d'origine.
Une installation ou un montage inadéquat des tapis de plancher peut nuire au fonctionnement de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés et gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux de freinage et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portes

Vérifiez que les portes sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez également des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de direction assistée (selon l'équipement) ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- **RÉTROVISEURS** 106
 - Rétroviseur intérieur jour et nuit 106
 - Rétroviseurs extérieurs 106
 - Rétroviseur à atténuation automatique – Selon l'équipement 107
 - Rétroviseurs extérieurs rabattables 108
 - Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement. 108
 - Commande électrique Rétroviseurs 109
 - Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 109
 - Inclinaison des rétroviseurs en marche arrière (disponible avec Siège à mémoire seulement) – selon l'équipement 110
 - Miroirs de courtoisie avec éclairage 110
 - Rallonge de pare-soleil – selon l'équipement 110
- **SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT** 111
 - Système de surveillance de circulation en marche arrière 114
 - Modes de fonctionnement 116
- **SIÈGES** 117
 - Sièges à commande électrique – Selon l'équipement 118
 - Siège à réglage électrique du passager – selon l'équipement 120
 - Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement 120
 - Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière du siège du passager avant 121
 - Réglage manuel du dossier de siège du passager avant – inclinaison 122

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- **Siège du passager avant avec fonction rabattable à plat – selon l'équipement** 122
- **Sièges chauffants – Selon l'équipement.** 122
- **Sièges ventilés avant avec système Uconnect^{MD} 8.4A/8.4AN – selon l'équipement** 126
- **Appuie-tête** 127
- **Banquette arrière à dossiers 60-40 rabattables** 131
- **Sièges capitaines arrière – selon l'équipement** 133
- **Rabattement des sièges de troisième rangée** 134
- **SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT** 135
 - **Programmation de la fonction de mémorisation** 136
 - **Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire** 138
 - **Rappel des positions mémorisées.** 139
 - **Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie** 139
- **OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT** 141
- **FEUX, PHARES ET LAMPES** 142
 - **Commutateur des phares** 142
 - **Phares automatiques – Selon l'équipement** 143
 - **Allumage automatique des phares avec les essuie-glaces** 143
 - **Feux de route automatiques — selon l'équipement** 143
 - **Feux de jour – Selon l'équipement** 144
 - **Délai d'extinction des phares** 144
 - **Feux de position et éclairage du tableau de bord** 145
 - **Phares antibrouillard – Selon l'équipement.** 145
 - **Éclairage intérieur** 145
 - **Avertisseur de phares allumés** 146
 - **Écono-charge** 146
 - **Lampes de lecture avant** 147
 - **Éclairage d'accueil** 199
 - **Éclairage ambiant** 148
 - **Levier multifonction** 148
 - **Clignotants** 148
 - **Changement de voie** 148
 - **Appel de phares** 149
 - **Inverseur route-croisement** 149
- **ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE** 149
 - **Fonctionnement des essuie-glaces** 149
 - **Système de balayage intermittent des essuie-glaces** 150
 - **Fonctionnement du lave-glacé** 150

- Essuyage antibruine 151
- Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement 152
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE 153
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 154
- VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 155
 - Volant chauffant avec système Uconnect^{MD} 5.0 – selon l'équipement 155
 - Volant chauffant avec système Uconnect^{MD} 8.4 et 8.4A 156
- CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 158
 - Activation 158
 - Pour programmer une vitesse souhaitée 159
 - Désactivation 159
 - Pour revenir à la vitesse programmée 160
 - Changement de la vitesse programmée 160
 - Accélération pour dépassement 160
- RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT 161
 - Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif 163
 - Activation du régulateur de vitesse adaptatif 164
 - Activation 165
 - Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif 166
 - Annulation du système 166
 - Désactivation du système 167
 - Retour à la vitesse programmée 167
 - Changement de la vitesse programmée 167
 - Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif 169
 - Aide au dépassement 171
 - Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt 171
 - Menu du régulateur de vitesse adaptatif 172
 - Messages d'avertissement et d'entretien 173
 - Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif 176
 - Généralités 179
 - Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) 179

- **SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT** 182
 - Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – selon l'équipement 182
- **SYSTÈME D'AIDE AU RECUIL PARKSENSE^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT** 187
 - Capteurs du système ParkSense^{MD} 188
 - Affichage d'avertissement du système ParkSense^{MD} 188
 - Affichage du système ParkSense^{MD} 188
 - Activation et désactivation du système ParkSense^{MD} 191
 - Entretien du système d'aide au recul ParkSense^{MD} 191
 - Nettoyage du système ParkSense^{MD} 192
 - Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense^{MD} 192
- **CAMÉRA D'AIDE AU RECUIL PARKVIEW^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT** 195
 - Mise en fonction ou hors fonction de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD} – avec système Uconnect^{MD} 5.0 197
 - Mise en fonction ou hors fonction de la caméra ParkView^{MD} – avec les systèmes Uconnect^{MD} 8.4A et 8.4AN 197
- **CONSOLE AU PAVILLON** 198
 - Lampes de lecture avant 198
 - Éclairage d'accueil 199
 - Volet de rangement pour lunettes de soleil 199
- **OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT** 199
 - Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD} 200
 - Programmation d'un système à code roulant 201
 - Programmation d'un système à code fixe 203
 - Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 204
 - Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD} 205
 - Sécurité 205
 - Conseils de dépannage 205
 - Généralités 206
- **TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT** 207
 - Ouverture rapide du toit ouvrant 208
 - Ouverture du toit ouvrant – mode manuel 208

• Fermeture rapide du toit ouvrant	208	• Console centrale arrière pleine grandeur – selon l'équipement	217
• Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel	208	• Console centrale miniature arrière – selon l'équipement	220
• Fonction de détection des obstacles	209	• CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT	220
• Ventilation du toit ouvrant – mode rapide	209	• Lampe de poche rechargeable	220
• Fonctionnement du protecteur solaire	209	• Rangement de l'espace de chargement	221
• Tremblement dû au vent	209	• Couvre-bagages escamotable de l'espace de chargement – selon l'équipement	221
• Entretien du toit ouvrant	209	• Crochets d'arrimage de l'espace de chargement	222
• Fonctionnement lorsque le contact est coupé	210	• CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE	224
• PRISES DE COURANT	210	• Essuie-glace et lave-glace de lunette	224
• ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT	214	• Dégivreur de lunette	225
• PORTE-GOBELETS	215	• PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT	226
• Porte-gobelets des sièges avant	215	• Déploiement des traverses	226
• Porte-gobelets arrière	215	• Rangement des traverses	228
• RANGEMENT	216		
• Boîte à gants	216		
• Rangement de portes	217		
• Console centrale avant	217		

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit

Le véhicule est équipé d'un rétroviseur muni d'un joint à rotule. Ce miroir se « visse » à un endroit précis sur le pare-brise. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage du rétroviseur; il est installé sur le bouton du pare-brise en le tournant en sens antihoraire. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Le réglage du rétroviseur doit être effectué lorsque le petit levier sous le

rétroviseur est réglé en position de jour (vers le pare-brise).



Réglage du rétroviseur

Rétroviseurs extérieurs

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation voisine, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous voyez dans le rétroviseur convexe droit du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe du côté passager, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un tel type de rétroviseur.

Rétroviseur à atténuation automatique – Selon l'équipement

Le véhicule est équipé d'un rétroviseur muni d'un joint à rotule. Ce miroir se « visse » à un endroit précis sur le pare-brise. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage du rétroviseur; il est installé sur le bouton du pare-brise en le tournant en sens antihoraire. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA :

- *La fonction de Rétroviseur à atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en marche arrière pour améliorer la vue arrière.*
- *La fonction de Rétroviseur à atténuation automatique peut être activée ou désactivée à l'aide du Système Uconnect^{MD}; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*



030471112

Rétroviseur à atténuation automatique

NOTA : *Le rétroviseur est muni d'un bouton ASSIST (ASSISTANCE) et d'un bouton 9-1-1 situés au bas du rétroviseur.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Appel d'aide

Le rétroviseur est muni d'un bouton-poussoir ASSIST (ASSISTANCE) qui relie automatiquement les occupants du véhicule à un des emplacements prédéfinis pour une assistance immédiate :

- Assistance routière – En cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle du système Uconnect^{MD} Access – Soutien à bord du véhicule pour le système Uconnect^{MD}

Access et pour le système Uconnect^{MD}
Access par les fonctions de téléphonie mobile.

- Service à la clientèle du véhicule – Soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.

Service d'appel 9-1-1

Signalez un accident sans quitter la route des yeux. Appuyez simplement sur le bouton 9-1-1 situé sur le rétroviseur et la connexion s'établit.

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Tous les rétroviseurs extérieurs sont munis de charnières et peuvent être déplacés vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter les dommages. Les charnières comportent trois crans :

- position avant;
- position arrière;
- position normale.

Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement

Le rétroviseur extérieur du conducteur se règle automatiquement pour atténuer l'éblouissement provenant des phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est commandée par le rétroviseur intérieur à atténuation automatique. Les

rétroviseurs se règlent automatiquement pour atténuer l'éblouissement en même temps que le rétroviseur intérieur.

Commande électrique Rétroviseurs

Le commutateur de rétroviseur à commande électrique est situé sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur.

Les commandes des rétroviseurs électriques sont constituées de boutons de sélection de rétroviseurs et d'un commutateur de commande de rétroviseur à quatre directions. Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton de sélection correspondant. À l'aide du commutateur de commande de rétroviseur, appuyez sur l'une des quatre flèches pour sélectionner la direction dans laquelle vous voulez déplacer le rétroviseur.



Commutateur de rétroviseur à commande électrique

- 1 – Commande d'orientation du rétroviseur
- 2 – Sélection du rétroviseur

Vous pouvez utiliser les positions pré-réglées à partir de la commande du siège à mémoire (en option). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement



Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction peut être activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement). Certains véhicules peuvent ne pas être munis d'un dégivreur de lunette; dans ce cas, les rétroviseurs chauffants fonctionneront quand même comme prévu. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Inclinaison des rétroviseurs en marche arrière (disponible avec Siège à mémoire seulement) – selon l'équipement

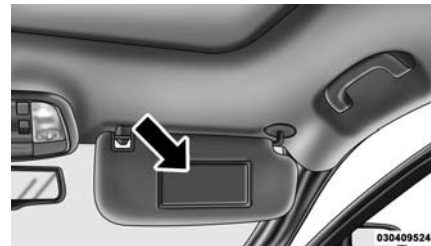
La fonction d'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière oriente automatiquement les rétroviseurs extérieurs pour aider le conducteur à voir la partie du sol directement derrière les portières avant. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent légèrement vers le bas à partir de la position initiale lorsque la MARCHE ARRIÈRE est engagée. Les rétroviseurs extérieurs reviennent à la position initiale lorsque l'on quitte la MARCHE ARRIÈRE. Chaque réglage mémorisé est associé à une position d'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière.

NOTA : *L'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière n'est pas activée en usine. L'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière peut être activée ou désactivée au moyen du centre d'information électronique (EVIC). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) – fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord ».*

Miroirs de courtoisie avec éclairage

Pour accéder aux miroirs de courtoisie éclairés, rabattre un des pare-soleil.

Soulevez le couvercle pour découvrir le miroir. L'éclairage s'allume automatiquement.



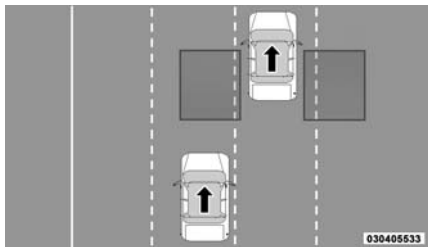
Miroir de courtoisie avec éclairage

Rallonge de pare-soleil – selon l'équipement

Le pare-soleil comporte une rallonge télescopique afin d'augmenter la zone de protection.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une voie des deux côtés du véhicule (3,8 m ou 12 pi). La zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 7 m (23 pi) vers l'arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque la vitesse du véhicule atteint au moins 10 km/h

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

(6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- *Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.*
- *Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

La zone du bouclier arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas la zone du bouclier arrière où se trouvent les capteurs à radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).



**Emplacement du capteur
(côté conducteur illustré)**

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alarme sonore (caillon) et de réduire le volume de la radio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Modes de fonctionnement ».

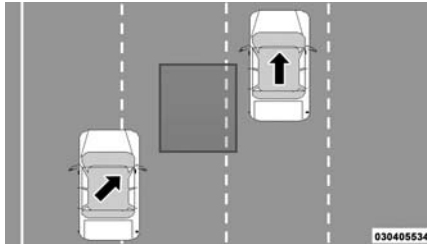


**Témoin d'avertissement du système de
surveillance des angles morts**

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

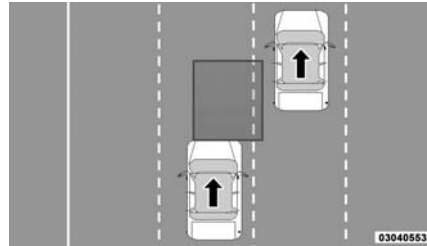
Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.



Surveillance latérale

Accès de l'arrière

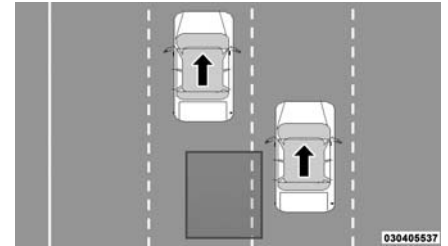
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).



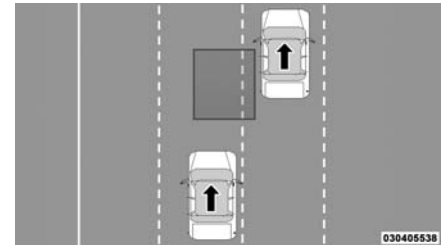
Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ une seconde et demie, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.



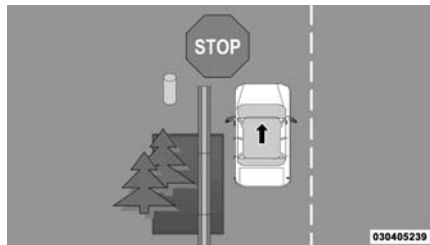
Dépassement et approche



Fin du dépassement

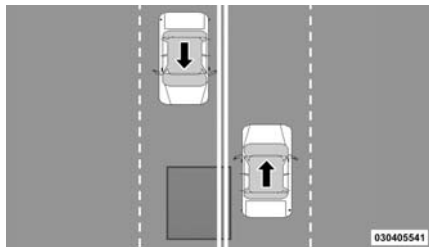
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.



Objets immobiles

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.



Circulation en sens opposée

MISE EN GARDE!

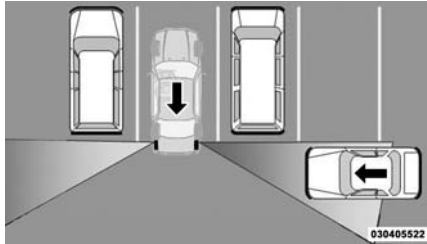
Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les an-

gles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit doté d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son

champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA : Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et

sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé. Avant de reculer, portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules

ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Modes de fonctionnement

Modes de fonctionnement avec le Centre d'information électronique (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) propose trois modes de fonctionnement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique (EVIC) », dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Modes de fonctionnement avec le système Uconnect^{MD} – selon l'équipement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement à l'écran du système Uconnect^{MD}. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect^{MD} Access » de la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système

réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. Le volume de la radio est réduit lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode de témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, le volume de la radio (si elle était en fonction) est réduit.

NOTA :

- Le volume de la radio est réduit lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.
- Si les feux de détresse sont activés, le système n'émet que l'alarme visuelle appropriée.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. Le volume de la radio est réduit lorsqu'une alarme sonore est émise. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré, et l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA : *Le système de surveillance des angles morts mémorise le mode de fonctionnement courant à la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.*

SIÈGES

Les sièges constituent un composant du système de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

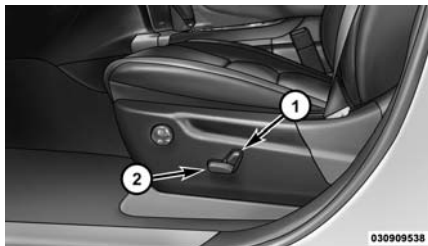
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Sièges à commande électrique – Selon l'équipement

Certains modèles peuvent être équipés de sièges du conducteur et du passager avant à réglage électrique à huit directions. Les commandes des sièges à réglage électrique se trouvent sur le côté extérieur du siège. Les sièges sont munis de deux commandes qui contrôlent le mouvement du coussin de siège et du dossier.



Commutateurs de siège à réglage électrique

- 1 – Commande de dossier
- 2 – Commande de siège

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur la commande de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la

direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur le commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant de la commande de siège pour déplacer

l'avant du coussin de siège dans la direction de la commande. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Appuyez sur la commande de dossier vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**

- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Siège à réglage électrique du passager – selon l'équipement

Certains modèles sont munis d'un siège de passager à réglage électrique à six directions. La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. La commande est utilisée pour contrôler le déplacement du siège et du coussin de siège.

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur la commande de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

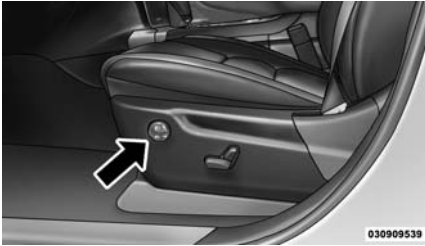
La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur le commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant de la commande de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction de la commande. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

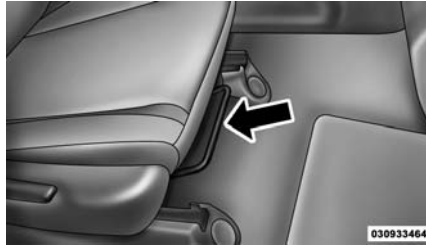
Les véhicules qui sont équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent aussi être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire. Pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas.



Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière du siège du passager avant

Certains modèles peuvent être munis d'un siège de passager avant à réglage manuel. Le siège du passager peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.



Barre de réglage

Lorsque vous êtes assis dans le siège, soulevez la barre située sous le coussin de siège et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour vous assurer que les dispositifs de réglage sont bien enclenchés.

MISE EN GARDE!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Réglage manuel du dossier de siège du passager avant – inclinaison

Pour régler le dossier de siège, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier du siège à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant et relâchez le levier.



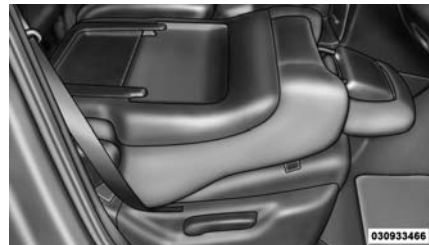
Levier d'inclinaison

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Siège du passager avant avec fonction rabattable à plat – selon l'équipement

Pour rabattre le dossier en position à plat, soulevez le levier d'inclinaison et poussez le dossier vers l'avant. Pour remettre le dossier en position d'origine, relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



Siège du passager rabattable à plat

Sièges chauffants – Selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges avant et arrière peuvent être équipés de dispositifs de chauffage situés dans les coussins de siège.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Sièges chauffants avant avec système Uconnect^{MD} 5.0 – selon l'équipement

Deux commutateurs de siège chauffant permettent au conducteur et au passager d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commandes pour chaque dispositif de chauffage sont situées à l'écran du système Uconnect^{MD}.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION.

Appuyez sur la touche non-programmable Climate (Température) à la droite de l'affichage du système Uconnect^{MD}.

Appuyez sur la touche à l'écran Driver seat (Siège du conducteur) ou Pass seat (Siège du passager) une fois pour sélectionner le chauffage de niveau HI (ÉLEVÉ). Appuyez sur la touche à l'écran une deuxième fois pour sélectionner le chauffage de niveau bas. Appuyez sur la touche à l'écran une troisième fois pour éteindre le chauffage.



Touches à l'écran de sièges chauffants

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

Lorsque vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le dispositif de chauffage fournit un niveau de chauffage plus élevé pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. Par la suite, la production de chaleur revient au niveau

HI (ÉLEVÉ) normal. Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système passe automatiquement au niveau LO (BAS) après 60 minutes d'utilisation continue maximale. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le réglage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après 45 minutes d'utilisation maximale.

Sièges chauffants avant avec système Uconnect^{MD} 8.4A/8.4AN – selon l'équipement

Deux touches à l'écran de siège chauffant permettent au conducteur et au passager d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commandes pour chaque dispositif de chauffage sont situées à l'écran du système Uconnect^{MD}.

Appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes) située au bas de l'affichage du système Uconnect^{MD}.

Appuyez sur la touche à l'écran Driver seat (Siège du conducteur) ou Pass seat (Siège du passager) une fois pour sélectionner le chauffage de niveau HI (ÉLEVÉ). Appuyez sur la touche à l'écran une deuxième fois pour sélectionner le chauffage de niveau bas. Appuyez sur la touche à l'écran une troisième fois pour éteindre le chauffage.



Touches à l'écran de sièges chauffants

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

Lorsque vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le dispositif de chauffage fournit un niveau de chauffage plus élevé pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. Par la suite, la production de chaleur revient au niveau HI (ÉLEVÉ) normal. Si vous sélectionnez le

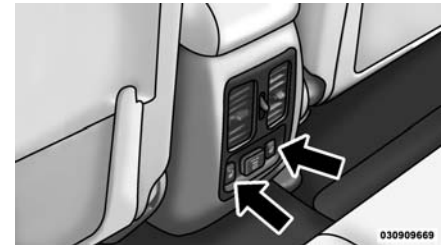
réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système passe automatiquement au niveau LO (BAS) après 60 minutes d'utilisation continue maximale. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le réglage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après 45 minutes d'utilisation maximale.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du démarrage à distance, le siège chauffant du conducteur peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – selon l'équipement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sièges chauffants arrière

Sur certains modèles, les deux sièges d'extrémité sont équipés de sièges chauffants. Deux commutateurs de siège chauffant permettent aux passagers arrière d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commutateurs de siège chauffant pour chaque dispositif de chauffage sont situés sur l'arrière de la console centrale.



Commutateurs des sièges chauffants arrière

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins de couleur ambre dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent un niveau ÉLEVÉ, un seul témoin allumé indique un niveau BAS et un témoin éteint indique que le chauffage est HORS FONCTION.



Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau ÉLEVÉ. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau BAS. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour mettre les éléments de chauffage HORS FONCTION.

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

Lorsque le réglage de niveau ÉLEVÉ est sélectionné, le dispositif de chauffage fournit un niveau de chaleur élevé pendant les premières quatre minutes de fonctionnement. Par la suite, le débit d'air chaud revient au niveau ÉLEVÉ normal. Si vous sélectionnez le réglage de niveau ÉLEVÉ, le système revient automatiquement au niveau BAS après environ 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, le nombre de voyants DEL allumés passe de deux à un pour indiquer ce changement. Le chauffage de niveau BAS s'éteint automatiquement après environ 45 minutes.

Sièges ventilés avant avec système Uconnect^{MD} 8.4A/8.4AN – selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges du conducteur et du passager sont ventilés. Le coussin et le dossier de siège sont munis de petits ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le renvoient dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée.

Pour activer le système, appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes) située au bas de l'affichage du système Uconnect^{MD}.

Appuyez sur la touche à l'écran Driver vented seat (Siège ventilé du conducteur) ou Passenger vented seat (Siège ventilé

du passager) une fois pour sélectionner la ventilation de niveau HI (ÉLEVÉ). Appuyez sur la touche à l'écran des sièges ventilés une deuxième fois pour sélectionner la ventilation de niveau LO (BAS). Appuyez sur la touche à l'écran des sièges ventilés une troisième fois pour mettre la ventilation hors fonction.



Touches à l'écran des sièges ventilés

NOTA : *La ventilation des sièges ne fonctionnent que lorsque le moteur est en marche.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, le siège ventilé du conducteur peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – selon l'équipement » de la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Appuie-tête

Les appuie-têtes sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une colli-

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

sion arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

Les appuie-tête pour tous les occupants doivent être correctement réglés avant de prendre la route. Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou la mort en cas de collision.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

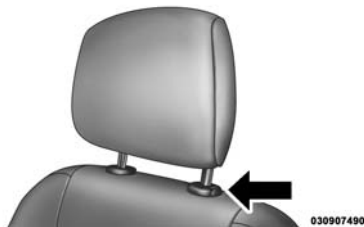
Appuie-tête actifs – Sièges avant

Les appuie-tête actifs sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui en sont munis ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'examen visuel de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Lorsque les appuie-tête actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de

retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour abaisser l'appuie-tête, appuyez sur le bouton-poussoir, situé à la base de l'appuie-tête, puis appuyez sur l'appuie-tête vers le bas.

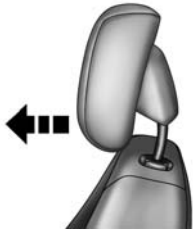


Bouton-poussoir

Pour plus de confort, les appuie-tête actifs peuvent être inclinés vers l'avant et vers l'arrière. Pour incliner l'appuie-tête plus près de l'arrière de votre tête, tirez vers l'avant à la base de l'appuie-tête. Pousser vers l'arrière sur la base de l'appuie-tête pour l'éloigner de votre tête.



Appuie-tête actif (position normale)



030907533

Appuie-tête actif (incliné)

NOTA :

- Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, pour fins de réparation seulement. Si un des appuie-tête doit être retiré, consultez votre concessionnaire autorisé.

- En cas du déploiement d'un appuie-tête actif, consultez le paragraphe « Réinitialisation des appuie-tête actifs », sous « Dispositifs de retenue des occupants », dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez aucun article sur l'appuie-tête actif, tel un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.**

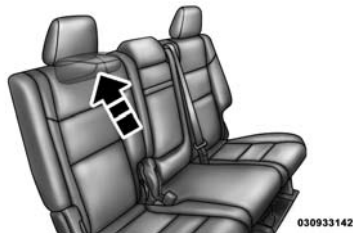
- **Les appuie-tête actifs pourraient être déployés s'ils sont frappés par un objet tel qu'une main, un pied ou un objet de la cargaison qui est détaché. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif assurez-vous que toute la cargaison est fixée solidement, puisque la cargaison détachée pourrait entrer en contact avec les appuie-tête actifs lors d'arrêt soudain. Le fait de ne pas effectuer cette opération pourrait entraîner des blessures si l'appuie-tête actif est déployé.**

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Appuie-tête – Sièges arrière

Les appuie-têtes des sièges d'extrémité ne sont pas réglables. Ils se replient automatiquement vers l'avant lorsque le siège arrière est rabattu en position à plat mais ils ne retournent pas à leur position d'origine lorsque le siège arrière est relevé. Lorsque le siège est retourné en position verticale, relevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se bloque. Les appuie-têtes des places latérales ne peuvent pas être retirés.

Le réglage de l'appuie-tête de la place centrale est limité. Tirez l'appuie-tête vers le haut pour l'élever, ou poussez-le vers le bas pour l'abaisser.



Appuie-tête arrière

MISE EN GARDE!

En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée. Assurez-vous toujours que les appuie-tête des places latérales sont en position verticale lorsque des occupants doivent y prendre place.

NOTA : Pour l'acheminement adéquat d'une attache de siège d'enfant, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Commande électrique Appuie-tête rabattables de la troisième rangée

Pour améliorer la visibilité en marche arrière, les appuie-tête de la troisième rangée peuvent être rabattus à l'aide du système Uconnect^{MD}. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.



Appuyez sur la touche à l'écran Headrest Fold (Rabattre l'appuie-tête) de l'écran tactile pour rabattre électriquement les appuie-tête de la troisième rangée.

NOTA :

- Les appuie-têtes peuvent être rabattus vers le bas seulement au moyen de la touche à l'écran Headrest Fold (Rabattre l'appuie-tête). Les appuie-têtes doivent être relevés manuellement lorsque les passagers prennent place dans les sièges de troisième rangée.

- Ne les rabattez pas si des passagers sont assis dans les sièges de la troisième rangée.

Banquette arrière à dossiers 60-40 rabattables

Rabattement à plat

Les sièges de deuxième rangée peuvent être rabattus à plat pour transporter une charge.

Tirez vers le haut sur le levier de déverrouillage situé sur le côté extérieur du siège.



Levier de déverrouillage



Siège de deuxième rangée rabattable à plat

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Accès facile aux sièges de troisième rangée

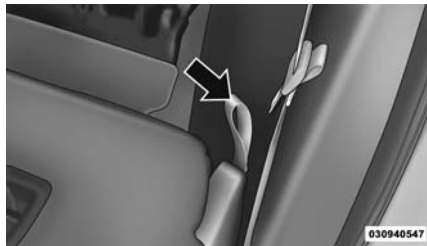
Le siège arrière du côté gauche ou du côté droit peut être basculé vers l'avant pour faciliter l'accès des passagers aux sièges de troisième rangée.

1. Tirez vers le haut sur le levier de déblocage pour désengager le siège.



Levier de déverrouillage

2. Rabattez le siège vers l'avant à l'aide de la courroie de tirage située derrière le dossier.



Sangle de basculement



Siège de deuxième rangée en position basculée

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque les sièges de deuxième rangée sont en position rabattue. Les sièges de deuxième rangée ne doivent être rabattus que pour faciliter l'accès à la banquette de troisième rangée ainsi que la sortie. Le non-respect de ces directives peut entraîner des blessures.

Pour relever le siège arrière

Faites basculer le siège vers l'arrière jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

Sièges capitaines arrière – selon l'équipement

Rabattement à plat

Les sièges de deuxième rangée peuvent être rabattus à plat pour transporter une charge.

Tirez vers le haut sur le levier de déverrouillage situé sur le côté extérieur du siège.



Levier de déverrouillage



Sièges de deuxième rangée rabattables à plat

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Accès facile aux sièges de troisième rangée

Le siège arrière du côté gauche ou du côté droit peut être basculé vers l'avant pour faciliter l'accès des passagers aux sièges de troisième rangée.

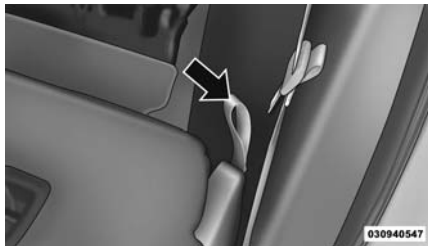
1. Tirez vers le haut sur le levier de dé-blocage pour désengager le siège.



Levier de déverrouillage

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

2. Rabattez le siège vers l'avant à l'aide de la courroie de tirage située derrière le dossier.



Sangle de basculement

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque les sièges de deuxième rangée sont en position rabattue. Les sièges de deuxième rangée ne doivent être rabat-

tus que pour faciliter l'accès à la banquette de troisième rangée ainsi que la sortie. Le non-respect de ces directives peut entraîner des blessures.

3. Si votre véhicule est muni d'une console miniature, un coussin d'accès permet aux passagers d'accéder facilement aux sièges de la troisième rangée.



Coussin d'accès de la console miniature

Pour relever le siège arrière

Faites basculer le siège vers l'arrière jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

Rabattement des sièges de troisième rangée

Les deux sièges de troisième rangée peuvent être rabattus vers l'avant pour augmenter l'espace de chargement. Pour abaisser l'un ou l'autre des sièges, tirez sur la poignée de déverrouillage qui se

trouve à l'arrière du siège, puis abaissez le siège à l'aide de la courroie de tirage située près de la poignée de déverrouillage.



Poignées de déverrouillage



Siège de troisième rangée en position rabattue

NOTA : Les sièges de deuxième rangée doivent être en position complètement verticale, ou en position rabattue lorsque vous rabattez les sièges de troisième rangée.

Pour élever le siège, tirez le siège vers vous à l'aide de la courroie située à l'arrière du siège.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet au conducteur de conserver en mémoire deux profils d'utilisateur et de les activer à l'aide d'une commande de mémoire. Chaque profil d'utilisateur comprend les réglages de

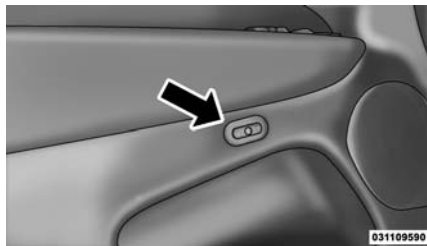
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

position souhaitée pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, les pédales réglables (selon l'équipement), la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique (selon l'équipement) et les stations de radio programmées voulues. La télécommande de télédéverrouillage peut également être programmée pour rappeler les mêmes positions lorsque le bouton de DÉVERROUILLAGE est enfoncé.

NOTA : *Votre véhicule est équipé de deux télécommandes de télédéverrouillage. Une télécommande de télédéverrouillage peut être associée à la position de mémoire 1 et l'autre télécommande peut être associée à la position de mémoire 2.*

Le commutateur du siège à mémoire se trouve sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur. Le commutateur comprend trois boutons :

- le bouton (S), qui est utilisé pour activer la fonction de mémorisation;
- les boutons (1) et (2) qui sont utilisés pour rappeler un des deux profils de mémoire préprogrammés.



Commutateur du siège à mémoire

Programmation de la fonction de mémorisation

NOTA : *Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :*

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.

2. Effectuez les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (c'est-à-dire le siège, les rétroviseurs extérieurs, les pédales réglables [selon l'équipement], la colonne de direction

inclinable et télescopique à réglage électrique [selon l'équipement] et les stations de radio programmées).

3. Appuyez brièvement sur la touche S (RÉGLAGE) située sur le commutateur de mémoire.

4. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez brièvement sur une des deux touches de mémoire (1) ou (2). Le centre d'information électronique indique la position de mémoire qui a été programmée.

Véhicules non munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

1. Insérez la télécommande et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Effectuez les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (c'est-à-dire le siège, les rétroviseurs extérieurs, les pédales réglables [selon l'équipement], la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique [selon l'équipement] et les stations de radio programmées).

3. Appuyez brièvement sur la touche S (RÉGLAGE) située sur le commutateur de mémoire.

4. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez brièvement sur une des deux touches de mémoire (1) ou (2). Le centre d'information électronique indique la position de mémoire qui a été programmée.

NOTA :

- *Vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois le véhicule doit être dans cette position pour activer un profil d'utilisateur mémorisé.*
- *La fonction de rappel de mémoire avec l'option « Remote Linked to Memory » (Télécommande associée à la mémoire) peut être activée au moyen du centre d'information électronique. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire

Vos télécommandes de télédéverrouillage peuvent être programmées pour rappeler un ou deux profils d'utilisateur préprogrammés en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

NOTA : Avant de programmer vos télécommandes de télédéverrouillage, vous devez sélectionner la fonction « Remote Linked to Memory » (Télécommande associée à la mémoire) au moyen du centre d'information électronique. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédez de la manière suivante pour programmer vos télécommandes de télédéverrouillage :

1. Retirez la télécommande du commutateur d'allumage (ou mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (Arrêt) dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go).
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu (1) ou (2).

NOTA : Si un profil d'utilisateur n'a pas déjà été réglé, consultez le paragraphe « Programmation de la commande de mémoire » pour obtenir les directives de réglage d'un profil d'utilisateur.

3. Lorsque vous avez sélectionné le profil, appuyez brièvement sur la touche S (Réglage) située sur la commande de

mémoire, puis appuyez brièvement sur la touche (1) ou (2). La mention « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur défini) (1 ou 2) s'affiche dans le groupe d'instruments sur les véhicules équipés du centre d'information électronique.

4. Appuyez brièvement sur la touche de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage dans les 10 secondes.

NOTA : Il est possible de dissocier les télécommandes de télédéverrouillage de vos réglages mémorisés en effectuant les étapes 1 à 4 indiquées ci-dessus et en appuyant sur la touche de DÉVERROUILLAGE (au lieu de la touche de VERROUILLAGE) de la télécommande de télédéverrouillage à l'étape 4.

Rappel des positions mémorisées

NOTA : Pour pouvoir revenir aux positions mémorisées, la transmission du véhicule doit être en position P (STATIONNEMENT). Un message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique si vous tentez de revenir à une position mémorisée alors que le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT).

Rappel de la position mémorisée 1 du conducteur

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1 au moyen de la commande de mémoire, appuyez sur la touche de MÉMOIRE numéro 1 de la commande de mémoire.
- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1 au moyen de la télécommande de télédéverrouillage,

appuyez sur la touche de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage associée à la position mémorisée 1.

Rappel de la position mémorisée 2 du conducteur

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2 au moyen de la commande de mémoire, appuyez sur la touche de MÉMOIRE numéro 2 de la commande de mémoire.
- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2 au moyen de la télécommande de télédéverrouillage, appuyez sur la touche de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage associée à la position mémorisée 2.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur une des touches de MÉMOIRE pendant un rappel (Touches S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège du conducteur, le rétroviseur extérieur du côté conducteur et les pédales s'immobilisent. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de la position du siège lorsque vous retirez la télécommande du commutateur d'allumage (ou

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

que vous mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go).

- Lorsque vous retirez la télécommande du commutateur d'allumage (ou que vous mettez le commutateur d'allumage à la position OFF [arrêt] dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go), le siège du conducteur se déplace d'environ 60 mm (2,4 po) vers l'arrière si la position du siège se trouve à au moins 67,7 mm (2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou RUN (marche).

- Lorsque vous retirez la télécommande du commutateur d'allumage (ou que vous mettez le commutateur d'allumage à la position OFF [arrêt] dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go), le siège du conducteur se déplace d'environ 7,7 mm (0,3 po) à l'avant de la butée arrière si la position du siège se trouve entre 22,7 mm et 67,7 mm (0,9 po et 2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou RUN (marche).
- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 22,7 mm (0,9 po) à l'avant de la butée arrière. Quand le

siège occupe déjà cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour monter à bord dans le véhicule ou en descendre.

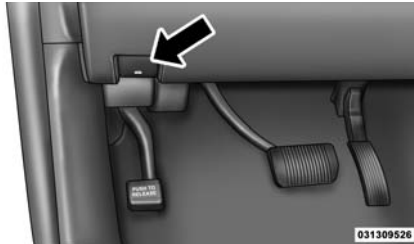
Chaque réglage mis en mémoire est associé à une position de recul automatique à l'entrée et à la sortie.

NOTA : *La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est pas active quand le véhicule est expédié de l'usine. Elle est activée (puis désactivée) au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique – fonctions programmables par l'utilisateur » de la section « Instruments du tableau de bord ».*

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.

1. Tirez le levier d'ouverture situé sous le tableau de bord et à l'avant de la portière du conducteur.



Ouverture du capot

2. insérez votre main sous le capot de l'extérieur du véhicule, déplacez le loquet de sûreté vers la gauche, puis soulevez le capot.



0313007712

Emplacement du loquet de sûreté

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Appuyez fermement au centre du capot pour vous assurer que les deux loquets sont enclenchés.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

FEUX, PHARES ET LAMPES

Commutateur des phares

Le commutateur des phares se trouve du côté gauche du tableau de bord à côté du volant. Le commutateur des phares permet de commander le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, de l'éclairage du tableau de bord, de l'éclairage de l'espace de chargement et des phares antibrouillard (selon l'équipement).



Commutateur des phares



Pour allumer les phares, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre. Lorsque le commutateur des phares est en position de marche, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument également.

Pour éteindre les phares, replacez le commutateur des phares à la position O (hors fonction).

NOTA :

- *Votre véhicule est muni de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement) qui sont plus légères et plus résistantes aux projections de cailloux que les lentilles de phares en verre. Étant donné que le plastique est moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles doit être effectué différemment.*
- *Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.*

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux abrasifs pour nettoyer les phares.

Phares automatiques – Selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à la position AUTO (AUTOMATIQUE). Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été coupé. Pour mettre le système hors fonction, dé-

placez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA : *En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.*

Allumage automatique des phares avec les essuie-glaces

Les véhicules munis de phares automatiques possèdent également cette fonction programmable par l'utilisateur. Lorsque les phares sont en mode automatique et que le moteur est en marche, les phares s'allument automatiquement si les essuie-glaces fonctionnent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) – fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : *Lorsque les phares sont allumés pendant le jour, le véhicule surveille la luminosité extérieure et décide si l'éclairage du tableau de bord doit être réduit ou pas. Consultez le paragraphe « Feux et phares » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.*

Feux de route automatiques — selon l'équipement

Le système de feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- *En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur avec système de feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'assurer la performance optimale du système. Consultez votre concessionnaire autorisé local.*
- *Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions (autocollants, etc.) sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.*

Feux de jour – Selon l'équipement

Les feux de jour s'allument lorsque le moteur est en marche et que la transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Les feux demeurent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES) ou que le frein de stationnement soit serré. Le commutateur des phares doit être utilisé pour la conduite nocturne normale.

NOTA : *Si la loi le permet dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, les feux de jour peuvent être activés et désactivés à l'aide du système Uconnect^{MD}. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*


Délai d'extinction des phares

Pour faciliter la sortie de votre véhicule, celui-ci est doté d'un délai d'extinction des phares qui les garde allumés jusqu'à 90 secondes. Ce délai d'extinction des phares débute à la coupure du contact alors que le commutateur des phares est tourné à la position allumée, puis à la position éteinte. Vous pouvez annuler le délai d'extinction des phares en tournant le commutateur des phares en position allumée puis en position éteinte, ou en établissant le contact.

Le délai d'extinction des phares est programmable sur les véhicules équipés d'un centre d'information électronique (EVIC) ou d'un écran du système Uconnect^{MD}. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur » sous « Centre d'information électronique (EVIC) » ou le paragraphe « Fonctions programmables

par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect^{MD} Access 8.4 » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Feux de position et éclairage du tableau de bord

 Pour allumer les feux de position et l'éclairage du tableau de bord, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour éteindre les feux de stationnement, remettez le commutateur des phares à la position O (hors fonction).

Phares antibrouillard – Selon l'équipement

Les phares antibrouillard s'allument lorsque vous placez le commutateur des phares à la position des feux de stationnement ou des phares et que vous enfoncez la commande rotative des phares.



Fonctionnement des phares antibrouillard

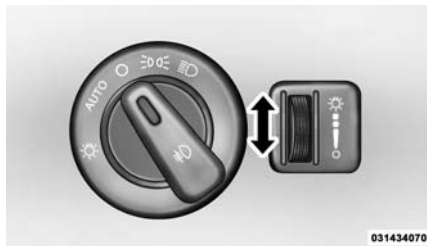
Les phares antibrouillard ne peuvent être allumés que lorsque les feux de stationnement ou les feux de croisement sont allumés. Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés. Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque le commutateur est enfoncé une deuxième fois, lorsqu'il est mis à la position d'arrêt ou lorsque les feux de route sont activés.

Éclairage intérieur

Le plafonnier et les lampes d'accueil s'allument lorsque vous ouvrez les portes avant, lorsque vous tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse (située à la droite du commutateur des phares) complètement vers le haut, ou selon l'équipement, lorsque vous enfoncez le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsqu'une porte est ouverte et que l'éclairage intérieur est en fonction, toutes les lampes intérieures s'éteignent si vous tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse complètement vers le bas, à la position O (hors fonction). Cette fonction porte le nom de « mode de Fête », car elle permet de laisser les portes ouvertes pour de longues périodes sans décharger la batterie du véhicule.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Il est possible de régler la luminosité du tableau de bord en tournant la molette du rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut (plus intense) ou vers le bas (moins intense). Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez augmenter l'intensité lumineuse du compteur kilométrique, du totaliseur partiel, de la radio et de la console au pavillon en tournant la molette du rhéostat d'intensité lumineuse complètement vers le haut jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cette fonction porte le nom de « mode de Parade » et est utile lorsque les phares sont requis durant le jour.



Rhéostat d'intensité lumineuse

Avertisseur de phares allumés

Si les phares, les feux de position ou l'éclairage de l'espace de chargement demeurent allumés une fois le contact coupé, un carillon retentit à l'ouverture de la porte du conducteur.

Écono-charge

Pour prolonger la durée de vie utile de la batterie de votre véhicule, l'éclairage

intérieur et extérieur peut faire l'objet d'un délestage.

Si le contact est coupé et qu'une porte demeure entrouverte pendant 10 minutes ou si la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut (plafonnier à la position EN FONCTION pendant 10 minutes), l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement.

Si les phares demeurent allumés lorsque le contact est coupé, l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement après huit minutes. Si les phares sont allumés et qu'ils demeurent allumés pendant huit minutes lorsque le contact est coupé, l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement.

NOTA : *Le mode écono-charge est annulé si le contact est établi.*

Lampes de lecture avant

Les lampes de lecture avant sont montées dans la console au pavillon.



031433150

Lampes de lecture avant

Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur un commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons sont rétroéclairés pour la conduite nocturne.

Pour éteindre les lampes, appuyez de nouveau sur le commutateur. Les lampes s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.



031433151

Commutateurs de lampes de lecture avant

Éclairage d'accueil

Pour allumer l'éclairage d'accueil, appuyez sur le coin supérieur de la glace de diffusion. Pour éteindre chaque lampe, appuyez de nouveau sur la lentille pertinente.



031464435

Éclairage d'accueil

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Éclairage ambiant

La console au pavillon est munie d'une fonction d'éclairage ambiant. Cet éclairage permet d'illuminer la console centrale au plancher et la zone du sélecteur PRNDL pour améliorer la visibilité.



Éclairage ambiant

033333449

Levier multifonction

Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



031663090

Levier multifonction

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignent pour indiquer que les ampoules

de clignotants avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA : Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.

Lorsque les feux de jour sont allumés et un clignotant est activé, le feu de jour s'éteint sur le côté du véhicule où le clignotant clignote. Les feux de jour se rallument lorsque le clignotant est désactivé.

Changement de voie

Appuyez une fois sur le levier vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le clignotant (droit

ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Appel de phares

Vous pouvez attirer l'attention d'un autre automobiliste à l'aide de vos phares en tirant légèrement le levier multifonction vers le volant. Cette action a pour effet d'allumer les feux de route et de les laisser allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour activer les feux de route. Poussez le levier multifonction vers le volant pour revenir aux feux de croisement ou pour mettre les feux de route hors fonction.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace/lave-glace de pare-brise sont situées sur le levier multifonction sur le côté gauche de la colonne de direction. Les essuie-glaces de pare-brise sont commandés en tournant un commutateur situé à l'extrémité du levier. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'essuie-glace et le lave-glace de lunette, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».



031663090

Levier multifonction

Fonctionnement des essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier à l'une des quatre premières positions de cran pour les réglages intermittents, au cinquième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au sixième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.



031563345

Fonctionnement des essuie-glaces

AVERTISSEMENT!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à

la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez l'une des quatre vitesses de balayage intermittent des essuie-glaces lorsque les conditions climatiques rendent nécessaire un cycle de balayage unique avec un intervalle variable entre les cycles. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle peut être réglé à une durée d'une seconde (quatrième cran) entre les cycles de balayage, jusqu'à une durée maximale d'environ 18 secondes (premier cran).



031563345

Fonctionnement intermittent des essuie-glaces

NOTA : Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur l'extrémité du levier (vers le volant) et maintenez-le dans cette position pour libérer la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode intermittent, les

essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez l'extrémité du levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.



031563350

Fonctionnement du lave-glace

Si vous appuyez sur l'extrémité du levier lorsque les essuie-glaces sont à l'arrêt, ces derniers effectuent plusieurs cycles de balayage, puis s'arrêtent.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier vers le bas à la position MIST (essuyage antibruine), puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.



031563345

Commande d'essuyage antibruine

Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement

Cette fonction détecte la présence d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des cinq réglages pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la quatrième position est la plus sensible. Utilisez le réglage 3 pour les conditions normales de pluie. Les réglages 1 et 2 offrent une

sensibilité moindre. Le réglage 4 permet d'obtenir une plus grande sensibilité. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- *La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.*
- *La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.*
- *L'utilisation de produits Rain-X^{MD} ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.*

- *La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect^{MD}; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – Lorsque vous établissez le contact, le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule dépasse zéro ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).

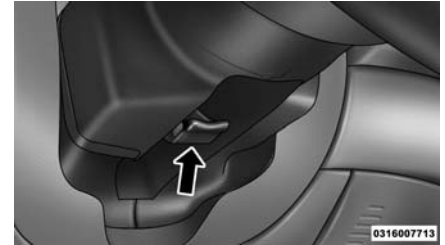
- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – lorsque le contact est établi et que la transmission automatique est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) ou si le levier de vitesses n'est plus à la position N (POINT MORT).

Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance – Pour les véhicules munis d'un système de démarrage à distance, la fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage

à la position MARCHE, la fonction de détection de pluie peut reprendre, si elle a été sélectionnée et qu'aucune autre condition de désactivation (tel que mentionné précédemment) n'est présente.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position,

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

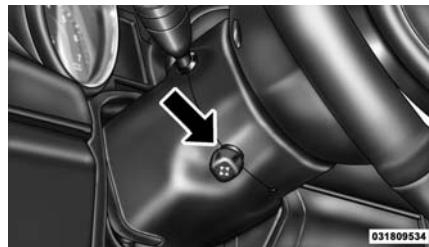
poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou vers le bas. Vous pouvez également allonger ou raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne de direction électrique est situé sous le levier multifonction sur la colonne de direction.



Colonne de direction télescopique et inclinable à commande électrique

Pour incliner la colonne de direction, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le levier vers vous ou poussez-le, selon votre préférence.

NOTA : *Si le véhicule est équipé d'un siège du conducteur à mémoire, vous pouvez utiliser la télécommande de télé-déverrouillage ou la commande de mémoire du panneau de garnissage de la porte du conducteur pour replacer la colonne de direction inclinable et télescopique aux positions préprogrammées. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans cette section.*

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler

la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Volant chauffant avec système Uconnect^{MD} 5.0 – selon l'équipement

Le volant contient un élément de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

volant activé, il sera en fonction pendant environ 30 à 95 minutes avant de se désactiver automatiquement. Il se peut que le chauffage se désactive avant ce délai ou qu'il ne s'active pas si le volant est déjà chaud.

Appuyez sur la touche non-programmable Climate (Température) à la droite de l'affichage du système Uconnect^{MD}.

Appuyez sur la touche à l'écran « Heated Steering Wheel » (Volant chauffant) une fois pour activer le volant chauffant. Appuyez sur la touche à l'écran « Heated Steering Wheel » (Volant chauffant) une seconde fois pour désactiver le volant chauffant.



Touche à l'écran du volant de direction chauffant

NOTA : *Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – selon l'équipe-

ment » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

- **Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvrevolant de tout type et matériau. Vous risqueriez de causer une surchauffe du volant.**

Volant chauffant avec système Uconnect^{MD} 8.4 et 8.4A

Le volant contient un élément de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction pendant environ 30 à 95 minutes avant de se désactiver automatiquement. Il se peut que le chauffage se désactive avant ce délai ou qu'il ne s'active pas si le volant est déjà chaud.

Le volant chauffant peut être activé ou désactivé à l'aide du système Uconnect^{MD}.

Appuyez sur la touche à l'écran « Controls » (Commandes), puis sur la touche à l'écran « Heated Wheel » (Volant chauffant) pour activer le volant chauffant. Appuyez sur la touche à l'écran « Heated Wheel » (Volant chauffant) une deuxième fois pour désactiver le volant chauffant.



Touche à l'écran du volant de direction chauffant

NOTA : *Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – selon l'équipement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

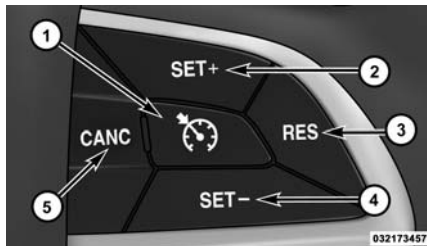
- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

- **Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvrevolant de tout type et matériau. Vous risqueriez de causer une surchauffe du volant.**

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le contrôle électronique de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 40 km/h (25 mi/h).

Les boutons du contrôle électronique de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons du contrôle électronique de vitesse

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 – EN FONCTION-HORS FONCTION | 4 – RÉGLAGE - ET DÉCÉLÉRATION |
| 2 – RÉGLAGE + ET ACCÉLÉRATION | 5 – ANNULATION |
| 3 – REPRISE | |

NOTA : *Pour assurer son bon fonctionnement, le système de contrôle électronique de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas,*

vous pouvez réactiver le système de contrôle électronique de vitesse en appuyant sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION du contrôle électronique de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

Activation

Appuyez sur le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour activer le contrôle électronique de vitesse. Le message « CRUISE CONTROL READY » (RÉGULATEUR DE VITESSE PRÊT) s'affiche au groupe d'instruments pour indiquer que le contrôle électronique de vitesse est en fonction. Enfoncez de nouveau le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le message « CRUISE CONTROL

OFF » (RÉGULATEUR DE VITESSE HORS FONCTION) s'affiche au groupe d'instruments pour indiquer que le contrôle électronique de vitesse est hors fonction. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle électronique de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le contrôle électronique de vitesse en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À KM/MI/H) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume également au groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle électronique de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANCEL (ANNULATION), en accélérant manuellement à 16 km/h (10 mi/h) au-dessus de la vitesse programmée ou en exerçant une pression de freinage normale pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface toutefois si vous appuyez sur le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) ou si vous coupez le contact.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour revenir à la vitesse programmée

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET + (RÉGLAGE +). Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez de nouveau sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée d'environ 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h).

NOTA : *Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue ou augmente de 1 mi/h ou de 1 km/h, selon la sélection en unités anglo-saxonnes ou métriques dans le menu des paramètres d'affichage de l'EVIC, ou le menu des paramètres RADIO (selon la configuration du véhicule).*

Pour diminuer la vitesse lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, appuyez sur le bouton SET - (RÉGLAGE -). Si vous maintenez continuellement le bouton enfoncé en position SET (-) (RÉGLAGE -), la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h).

NOTA : *Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue ou augmente de 1 mi/h ou de 1 km/h, selon la sélection en unités anglo-saxonnes ou métriques dans le menu des paramètres d'affichage de l'EVIC, ou le menu des paramètres RADIO (selon la configuration du véhicule).*

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse électronique sur les pentes

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA : *Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les pentes ascendantes et descendantes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.*

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est conseillé de désactiver le régulateur de vitesse électronique.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle électronique de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante

est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est faible ou modérée, sans devoir constamment le réinitialiser. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement.

NOTA :

- *Si le capteur ne détecte aucun véhicule à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une vitesse constante.*
- *Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de régulation initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.*

MISE EN GARDE!

- Le régulateur de vitesse adaptatif est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de votre part. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

- Le régulateur de vitesse adaptatif :
 - Ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne).
 - Ne tient pas compte de l'état de la route, des conditions météorologiques ou de la circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises.
 - Ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants.

- Ne peut appliquer qu'un maximum de 40 % de la capacité de freinage du véhicule, et ne peut pas immobiliser le véhicule.

MISE EN GARDE!

Le régulateur de vitesse adaptatif devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (p. ex., dans des zones de construction d'auto-route).

- **Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'auto-route; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.**
- **Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.**
- **Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.**

L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Le régulateur de vitesse offre deux modes de fonctionnement :

- Le mode de régulation de vitesse adaptatif qui conserve une distance appropriée entre les deux véhicules.
- Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) » dans cette section.

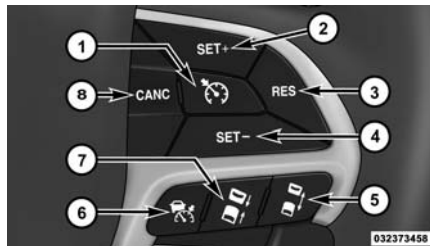
NOTA : *Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Soyez toujours attentif au mode de régulation utilisé.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez changer le mode à l'aide des boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif. Les deux modes de régulation de vitesse fonctionnent différemment. Assurez-vous toujours de sélectionner le mode de régulation approprié.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif sont situés sur le côté droit du volant.



Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

- 1 – MARCHÉ-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE NORMAL (VITESSE CONSTANTE)
- 2 – RÉGLAGE + ET ACCÉLÉRATION
- 3 – REPRISE
- 4 – RÉGLAGE - ET DÉCÉLÉRATION
- 5 – RÉGLAGE DE LA DISTANCE – AUGMENTATION
- 6 – MARCHÉ-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF
- 7 – RÉGLAGE DE LA DISTANCE – DIMINUTION
- 8 – ANNULATION

NOTA : Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez activer le Régulateur de vitesse adaptatif seulement si la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h.

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état PRÊT, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

Lorsque le système est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) s'affiche à l'écran de l'EVIC.

NOTA : L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).
- Lorsque vous serrez les freins.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de vitesse du système.

- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte.
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée.

Activation

Poussez et relâchez le bouton ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) du régulateur de vitesse adaptatif. Le menu du régulateur de vitesse adaptatif du centre d'information électronique affiche le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

ACC Ready

0323001278

**Adaptive Cruise Control Ready
(Régulateur de vitesse adaptatif prêt)**

Pour mettre le système hors fonction, appuyez et relâchez de nouveau le bouton ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) du régulateur de vitesse adaptatif. À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique.

Adaptive Cruise Control (ACC) Off

0323001263

**Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de
vitesse adaptatif hors fonction)**

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) et relâchez-le. La vitesse programmée s'affiche à l'écran de l'EVIC.

Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h), la Vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h). Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), la Vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA : *Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut être programmé s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.*

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. En pareil cas :

- Le message « Driver Override » (Priorité conducteur) s'affichera à l'écran de l'EVIC.
- Le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le fonctionnement du système :

- La pédale de frein est serrée.
- Vous enfoncez la pédale de frein.

- Vous appuyez sur le bouton CANC (ANNULATION).
- Le système de freinage antiblocage (ABS) entre en fonction.
- Le dispositif anti-louvoiement de la remorque entre en fonction.
- La transmission est placée à la position N (POINT MORT).
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La ceinture de conducteur est déboutonnée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.

NOTA : *Si le régulateur de vitesse adaptatif est placé en mode de reprise ou de réglage lorsque la commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est désactivé, la commande de stabilité électronique se réactive automatiquement.*

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous coupez le contact.
- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

NOTA :

- *Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de 2 secondes, le conducteur doit alors appuyer sur le bouton de Reprise ou sur l'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.*
- *Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.*

MISE EN GARDE!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET + (RÉGLAGE +).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Appuyez une fois sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée d'environ 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Si vous continuez d'appuyer sur le bouton SET + (RÉGLAGE +), la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage de l'EVIC.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez diminuer la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET - (RÉGLAGE -).

Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse

programmée de 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Si vous continuez d'appuyer sur le bouton SET - (RÉGLAGE -), la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage de l'EVIC.

NOTA :

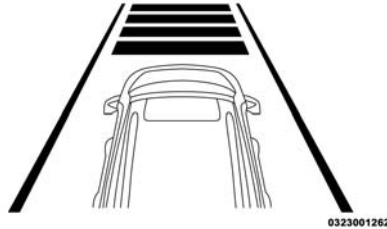
- *Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.*
- *Lorsque vous utilisez le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas*

suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.

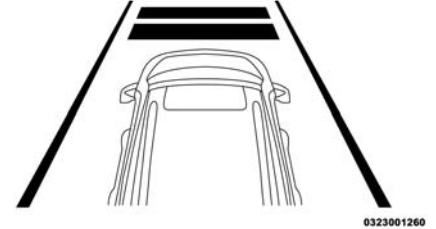
- *Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est toutefois normal que la vitesse du véhicule change légèrement en pente modérée. De plus, une rétrogradation peut se produire en pente ascendante ou descendante. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse programmée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).*

Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif

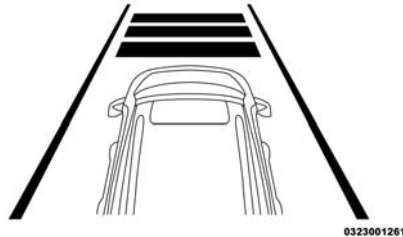
Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage de distance et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance s'affiche à l'écran de l'EVIC.



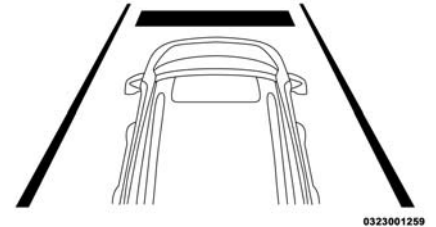
Réglage de distance de quatre barres (le plus long)



Réglage de distance de deux barres (moyen)



Réglage de distance de trois barres (long)



Réglage de distance d'une barre (court)

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie, l'icône « d'indication de véhicule détecté » s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC),

et le système ajuste automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir la distance réglée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive. (Consultez les renseignements relatifs à l'activation du régulateur de vitesse adaptatif.)

La force de freinage maximale appliquée par le régulateur de vitesse adaptatif est

limitée, mais le conducteur peut intervenir à tout moment en appliquant les freins au besoin.

NOTA : *Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins.*

Un avertissement de proximité avise le conducteur lorsque le régulateur de vitesse adaptatif calcule que sa force de freinage maximale est insuffisante pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa force de freinage maximale.



Avertissement de freinage

En pareil cas, vous devez appliquer immédiatement les freins afin de maintenir une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui vous précède.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule cible, le système procure une accélération additionnelle pour aider à

dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche. Dans les endroits avec circulation de conduite à gauche, l'Aide de dépassement est uniquement active lors de dépassement du côté gauche des véhicules cibles.

Lorsqu'un véhicule passe d'un endroit avec circulation de conduite à gauche à un endroit avec circulation de conduite à droite, le système Régulateur de vitesse adaptatif détecte automatiquement la direction de circulation. Dans ce cas, l'Aide au dépassement est uniquement active lors du dépassement du côté droit du véhicule cible. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant droit. Dans ce cas, le système Régulateur de vitesse

adaptatif n'offre plus d'aide au dépassement sur le côté gauche jusqu'à ce qu'il détermine que le véhicule est revenu dans un endroit avec circulation de conduite à gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Si le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et que le véhicule cible démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remettra en marche automatiquement sans aucune action de votre part.

Après que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes consécutives, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

MISE EN GARDE!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet se trouve dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Le centre d'information électronique affiche les réglages courants du régulateur de vitesse adaptatif. Le centre d'information électronique est situé au centre du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de MARCHÉ-ARRÊT du RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF du volant jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran du centre d'information électronique :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

Appuyez sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -) du volant jusqu'à ce que le message suivant s'affiche à l'écran du centre d'information électronique :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée continue de s'afficher dans le coin inférieur droit du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif s'affiche de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance.
- Annulation du système.
- Priorité conducteur.
- Système désactivé.
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif.
- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif.

Le centre d'information électronique revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Messages d'avertissement et d'entretien

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible

en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace. En pareil cas, le centre d'information électronique affiche le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient fonctionnel lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA : *Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) est affiché, le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est toujours disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) » dans cette section.*

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du capteur. Le cas échéant, nettoyez-le ou retirez toute obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule, derrière la calandre inférieure.

Pour assurer le fonctionnement adéquat du régulateur de vitesse adaptatif, il est important que les consignes d'entretien suivantes soient observées :

- Gardez toujours le capteur propre. Esuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.

- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne fixez pas et n'installez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des calandres du marché secondaire. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas fonctionner correctement ou cesser de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- *Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par votre concessionnaire autorisé.*
- *L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une calandre du marché secondaire ou la modification de la calandre ne sont pas recommandées. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale.*

Message d'avertissement de nettoyage du pare-brise

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il y a de la neige ou une forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. En pareil cas, le centre d'information électronique (EVIC) affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front

Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision frontale redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA : *Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par votre concessionnaire autorisé.*

Message d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) s'affiche momentanément à l'écran du centre d'information électronique, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régula-

teur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction en coupant puis en rétablissant le contact. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif

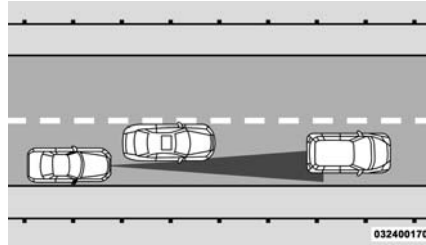
Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire.

Traction d'une remorque

NOTA : Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

Conduite décalée

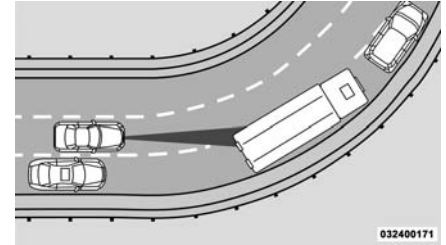
Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalé dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décalé pourrait entrer et sortir de votre trajectoire et ainsi entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.



Virages et courbes

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait réduire la vitesse et l'accélération du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule cible. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA : Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.



Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

Lors de la conduite dans une pente, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule dans votre voie.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

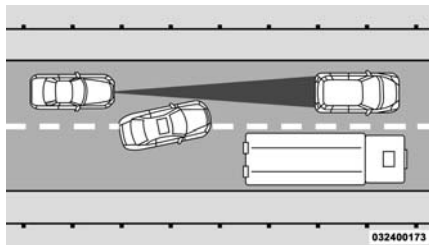
Selon la vitesse, la charge du véhicule, la circulation et l'angle de la pente, le fonctionnement du régulateur de vitesse pourrait être limité.



Changement de voie

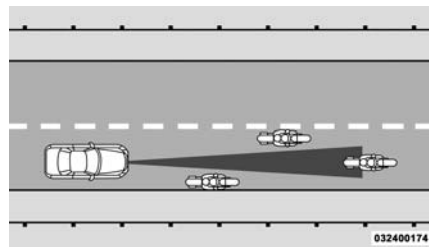
Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'illustration, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le

véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



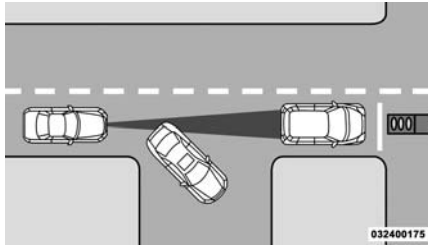
Véhicules étroits

Certains véhicules étroits roulant près du bord extérieur de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.



Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Généralités

Exigences de la FCC relatives aux systèmes de radar pour véhicule

Caractéristiques de classification :
47 C.F.R. Section 15
47 C.F.R Section 15.515

Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante)

Pour alterner entre les différents modes de régulation de vitesse, appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Appuyez ensuite sur le bouton de MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

DE VITESSE NORMAL (vitesse constante) pour activer le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante).

MISE EN GARDE!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal (Vitesse constante) est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À KM/MI/H) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume également au groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le régulateur de vitesse normal (Vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +). Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez de nouveau sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée d'environ 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Lorsque le régulateur de vitesse normal (Vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en maintenant le bouton SET + (RÉGLAGE +) enfoncé. Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage de l'EVIC.

Lorsque le régulateur de vitesse normal (Vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE -). Si vous maintenez continuellement le bouton enfoncé en position SET (-) (RÉGLAGE -), la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché.

Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Lorsque le régulateur de vitesse normal (Vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en maintenant le bouton SET - (RÉGLAGE -) enfoncé. Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage de l'EVIC.

Annulation du système

Le système désactive le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez légèrement ou fermement sur la pédale de frein.
- Vous appuyez sur le bouton CANC (ANNULATION).
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).
- Le levier de vitesses est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).

Pour revenir à la vitesse programmée

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous coupez le contact.
- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – selon l'équipement

Le système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage émet des alertes sonores et des messages d'avertissements (dans l'EVIC) et pourrait donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA : *Le système d'avertissement de collision frontale contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein. Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.*



Message du système d'avertissement de collision frontale

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse du véhicule doit être d'au moins 10 km/h (5 mi/h).
- Les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale.
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale. Pour éviter ce genre de mauvaise utilisation du système, après 4 freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de frein-

nage actif du système d'avertissement de collision frontale est désactivée jusqu' au prochain cycle d'allumage.

- Le système d'avertissement de collision frontale est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats. Si le véhicule entre en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le système d'avertissement de collision frontale est automatiquement désactivé.

MISE EN GARDE!

Une collision ne peut être évitée uniquement par le système d'avertissement de collision frontale. Le sys-

tème ne peut également détecter chaque type de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

NOTA : Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le bouton du système d'avertissement de collision frontale se trouve sur le panneau de commande situé sous l'affichage du système Uconnect^{MD}.



Bouton du système d'avertissement de collision frontale

Pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez une fois sur le bouton du système (la diode électroluminescente s'allume).

Pour réactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez de nouveau sur le bouton du système (la diode électroluminescente s'éteint).

Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Si vous changez l'état du freinage actif en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne fournira plus l'option de freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.

NOTA : L'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale demeure en mémoire à la coupure du

contact. Si le système a été désactivé, il restera désactivé au prochain démarrage du moteur.

Changement de l'état du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif

Changement des réglages du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif à l'écran du système Uconnect^{MD} 8.4 ou 8.4A – selon l'équipement

NOTA : Les réglages ne peuvent être changés que lorsque le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).

Observez ces étapes pour régler le système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif :

1. Appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes) située au bas de l'écran du système Uconnect^{MD}.

2. Appuyez sur la touche à l'écran Settings (Réglages).

3. Appuyez sur la touche à l'écran Safety & Driving Assistance (sécurité et aide à la conduite).

4. Appuyez sur la touche à l'écran FWD Collision Warning (Avertissement de collision du système d'avertissement de collision frontale) et sélectionnez le réglage souhaité « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche).

5. Appuyez sur la touche à l'écran Active Braking (Freinage actif) et sélectionnez le réglage souhaité « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

NOTA : Une case cochée s'affiche dans la boîte de sélection pour indiquer le réglage.

Changement des réglages du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif à l'écran du système Uconnect^{MD} 5.0 – selon l'équipement

NOTA : Les réglages ne peuvent être changés que lorsque le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).

Observez ces étapes pour régler le système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif :

1. Appuyez sur la touche non-programmable + MORE (+ PLUS) à la partie inférieure droite du système Uconnect^{MD}.

2. Appuyez sur la touche à l'écran Settings (Réglages).

3. Appuyez sur la touche à l'écran Safety/ Assistance (Sécurité/Assistance).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

4. Appuyez sur la première touche à l'écran FWD Collision W... (Avertissement de collision du système d'avertissement...).

5. Appuyez sur la touche à l'écran FWD Collision Warning (Avertissement de collision du système d'avertissement de collision frontale) et sélectionnez le réglage souhaité « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour.

6. Appuyez sur la seconde touche à l'écran FWD Collision W... (Avertissement de collision du système d'avertissement...).

7. Appuyez sur la touche à l'écran Active Braking (Freinage actif) et sélectionnez le réglage souhaité « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Les réglages d'état par défaut sont « Far » (Éloigné) pour le système d'avertissement de collision frontale et « On » (Activé) pour le freinage actif, ce qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée et d'appliquer une force de freinage limitée. Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.

Vous pouvez modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes beaucoup plus près. Ce réglage procure moins de temps de réaction que le réglage « Far » (Éloigné) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

NOTA :

- *Le système mémorise le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.*
- *Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.*
- *Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.*

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche momentanément à l'écran du centre d'information électronique, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement

disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le centre d'information électronique affiche le message suivant :

- Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis
- Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense^{MD} fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense^{MD} » pour les limites de ce système et les recommandations le concernant.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le système ParkSense^{MD} rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense^{MD} ne peut s'activer que si le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense^{MD} est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h). Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement s'affiche à l'écran de l'EVIC pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense^{MD}

Les quatre capteurs du système ParkSense^{MD}, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense^{MD}

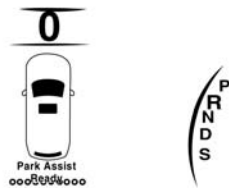
L'écran d'avertissement du système ParkSense^{MD} s'affiche seulement si l'option

« Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système Uconnect^{MD} sous les fonctions programmables de l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense^{MD} est situé dans le centre d'information électronique (EVIC). Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière et l'obstacle détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages » sous « Centre d'information électronique (EVIC) » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Affichage du système ParkSense^{MD}

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), l'état prêt du système d'aide au recul s'affiche à l'écran de l'EVIC.

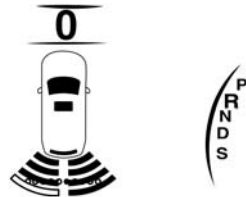


032774503

Système d'aide au stationnement prêt

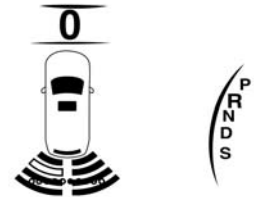
Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage montre l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.



032774502

Tonalité de 1/2 seconde



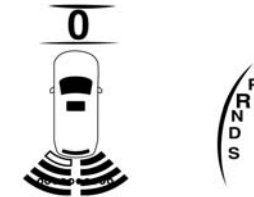
032774500

Tonalité rapide



032774501

Tonalité lente



032774499

Tonalité continue

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné

d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux

d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT					
Distance arrière cm (po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 100 cm (79 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde	Lente	Rapide	Continue
Arc	Aucune	4 ^e arc non clignotant	3 ^e arc non clignotant	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense^{MD} réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Activation et désactivation du système ParkSense^{MD}

Le système ParkSense^{MD} peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense^{MD}.



Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense^{MD} pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que

le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense^{MD} est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense^{MD} est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense^{MD} et que le système a besoin d'entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense^{MD} clignotera pendant trois secondes environ, puis il restera allumé par la suite.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Entretien du système d'aide au recul ParkSense^{MD}

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système d'aide au recul ParkSense^{MD} a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque le

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

levier de vitesses est déplacé à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) tant que le levier de vitesses demeure à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE). Le système ParkSense ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE)

s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC), assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC), consultez votre concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense^{MD}

Nettoyez les capteurs du système ParkSense^{MD} avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon

doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense^{MD}

NOTA :

- *Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour que le système ParkSense^{MD} fonctionne correctement.*
- *Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense^{MD}.*

- Lorsque vous désactivez le système ParkSense^{MD}, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments; il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense^{MD} est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran de l'EVIC tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense^{MD} réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense^{MD} en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense^{MD} pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense^{MD} pour désactiver le système ParkSense^{MD} si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) à l'écran de l'EVIC.
- Sur les véhicules équipés d'un hayon, le système ParkSense^{MD} doit être désactivé lorsque le hayon est en position abaissée ou en position ouverte et que le véhicule est en position R (MARCHE ARRIÈRE). Un hayon abaissé pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Le système ParkSense^{MD} constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense^{MD} afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense^{MD}.

MISE EN GARDE!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense^{MD}. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense^{MD}, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

CAMÉRA D'AIDE AU RECU PARKVIEW^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView^{MD} qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image apparaît sur l'écran de radio avec système de navigation ou système multimédia, accompagnée d'un message d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra ParkView^{MD} est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra d'aide au recul accompagnée de lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) à moins que la vitesse du véhicule en marche avant soit supérieure à 8 mi/h, que le levier

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Les lignes de guide actives affichent des zones séparées pour indiquer la distance à l'arrière du véhicule tandis qu'une ligne centrale à tiret indique le centre du véhicule pour faciliter l'alignement à un support d'attelage. Le tableau suivant présente les distances approximatives pour chaque zone :

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 1 m (1 à 3 pi)
Vert	1 m ou plus (3 pi ou plus)

MISE EN GARDE!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView^{MD} est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immé-

diats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView^{MD} uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView^{MD} ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.**

- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView^{MD}, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView^{MD}.

NOTA : Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

Mise en fonction ou hors fonction de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD} – avec système Uconnect^{MD} 5.0

1. Allumez la radio.
2. Appuyez sur le bouton Settings (Réglages).
3. Appuyez sur la touche à l'écran Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite).
4. Appuyez sur la touche à l'écran représentant une case à cocher à côté de « Parkview^{MD} Backup Camera » (Caméra d'aide au recul Parkview^{MD}) pour activer ou désactiver la fonction.

NOTA : Une case cochée s'affiche dans la boîte de sélection pour indiquer que le système est EN FONCTION.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Mise en fonction ou hors fonction de la caméra ParkView^{MD} – avec les systèmes Uconnect^{MD} 8.4A et 8.4AN

1. Appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes) située au bas de l'affichage du système Uconnect^{MD}.
2. Appuyez sur la touche à l'écran Settings (Réglages).
3. Appuyez sur la touche à l'écran Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite).
4. Appuyez sur la touche à l'écran ParkView Backup camera (Caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) pour mettre EN FONCTION ou HORS FONCTION le système Parkview^{MD}.

NOTA : Une case cochée s'affiche dans la boîte de sélection pour indiquer que le système est EN FONCTION.

CONSOLE AU PAVILLON

La console au pavillon est munie de lampes de lecture et d'accueil et d'un compartiment pour lunettes de soleil. Elle peut aussi comprendre un ouvre-porte de garage universel (HomeLink^{MD}) et des commutateurs pour le hayon et le toit ouvrant à commande électrique, selon l'équipement.



033333450

Console au pavillon

Lampes de lecture avant

Les lampes sont montées dans la console au pavillon. Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur le commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons sont rétroéclairés pour la visibilité nocturne.



031433150

Lampes de lecture avant

Pour éteindre les lampes, appuyez de nouveau sur le commutateur. Les lampes s'allument également lorsqu'une portière est ouverte. Les lampes s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.



031433151

Commutateurs de lampes de lecture avant

Éclairage d'accueil

Pour allumer l'éclairage d'accueil, appuyez sur le coin supérieur de la glace de diffusion. Pour éteindre chaque lampe, appuyez de nouveau sur la lentille pertinente.



031464435

Éclairage d'accueil

Volet de rangement pour lunettes de soleil

Un compartiment est aménagé à l'avant de la console pour le rangement d'une paire de lunettes de soleil. L'accès au compartiment de rangement est de type « pousser pour ouvrir ou pousser pour fermer ». Poussez la plaquette en chrome du volet pour l'ouvrir. Poussez la plaquette en chrome du volet pour le fermer.



033333448

Volet de rangement pour lunettes de soleil

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink^{MD} remplace jusqu'à trois télécommandes portatives dédiées à des ouvre-porte de garage, des grilles d'entrée motorisées, des systèmes d'éclairage ou des systèmes de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, situés sur la console au pavillon, le revêtement du pavillon ou le pare-soleil, désignent trois différents canaux HomeLink^{MD}. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



Boutons de la télécommande HomeLink^{MD} et consoles au pavillon



Boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, pare-soleil et revêtement du pavillon

NOTA : La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée.

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}.

Effacez tous les canaux avant de commencer la programmation. Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allu-

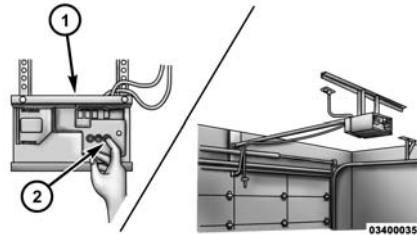
mage à la position ON/RUN (MARCHE), puis maintenez les deux boutons extérieurs HomeLink^{MD} enfoncés (I et III) pendant 20 secondes maximales ou jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA :

- L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.
- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995. Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage. Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la porte. (Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le fabricant de l'ouvre-porte.)



Programmation de l'ouvre-porte de garage

- 1 – Ouvre-porte
- 2 – Bouton de programmation

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} a reçu le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

5. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION). Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA : *Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) a été enfoncé.*

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA : *Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.*

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code roulant », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portative.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le

témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} a reçu le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code fixe », puis effectuez toutes les autres étapes.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une

surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink^{MD} ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.

4. Assurez-vous que le clignotement du témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est plus rapide. Si tel est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour utiliser la télécommande, appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD}. Le dispositif programmé (ouvre-porte de garage, grille motorisée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.) est alors activé. La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps.

Sécurité

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, appuyez sur les deux boutons extérieurs et maintenez-les enfoncés pendant 20 secondes, soit jusqu'à ce que le témoin rouge clignote. Veuillez prendre

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

note que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} est désactivée lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande d'origine.
- Appuyez sur le bouton LEARN (programmation) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulants.
- Avez-vous débranché le dispositif pour la programmation et avez-vous pensé de le rebrancher ?

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.

MISE EN GARDE!

- **Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la portière ou de la grille. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « arrêt et marche arrière » comme le stipulent les normes de**

sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.

- **Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage alors que vous programmez votre télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou la mort.**

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA :

- *Le transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*
- *L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux spécifications techniques d'Industrie Canada.*

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.



Commutateur de toit ouvrant à commande électrique

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.**

- **Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.**
- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.**

Ouverture rapide du toit ouvrant

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant et le pare-soleil

s'ouvrent automatiquement à partir de n'importe quelle position. Le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent entièrement et s'arrêtent automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie sur le commutateur.

Ouverture du toit ouvrant – mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant et le pare-soleil demeurent partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'arrière.

Fermeture rapide du toit ouvrant

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'avant.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

NOTA : *Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la quatrième tentative de fermeture se traduira par un déplacement de fermeture manuelle et la désactivation de la fonction de détection des obstacles.*

Ventilation du toit ouvrant – mode rapide

Enfoncez brièvement le bouton VENT (aération). Le toit ouvrant s'ouvrira en position de ventilation. Il s'agit de la fonction de ventilation rapide qui peut servir peu importe la position du toit ouvrant. Pendant l'ouverture partielle rapide, tout déplacement du commutateur du toit ouvrant arrête le toit ouvrant.

Fonctionnement du protecteur solaire

Le protecteur solaire peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvrira automatiquement en même temps que le toit ouvrant.

NOTA : *Le protecteur solaire ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.*

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atténuée. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le tremblement se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement ou ouvrez une fenêtre.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Pour les véhicules non dotés du centre d'information électronique (EVIC)

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté pendant 45 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

Pour les véhicules dotés de l'EVIC

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté jusqu'à environ dix minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

NOTA : *Le délai de coupure de contact est programmable jusqu'à 10 minutes au moyen de l'EVIC. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) – fonctions programmables par l'utilisateur » dans la section « Instruments du tableau de bord ».*

PRISES DE COURANT

Votre véhicule est muni de prises de courant de 12 V (13 A) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à faible consommation. Les prises de courant sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation. Les prises de courant munies d'une étiquette portant le

symbole d'une clé sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCES- SOIRES), alors que les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une batterie sont directement branchées sur la batterie et alimentées en permanence.

NOTA :

- *Tous les accessoires branchés sur ces prises alimentées par la « batterie » doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.*
- *Pour assurer un fonctionnement adéquat, utilisez un bouton et un élément MOPAR^{MD}.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- *Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.*
- *Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, sans quoi vous endommagerez la prise et grillerez le fusible. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la nouvelle garantie limitée de votre véhicule.*

La prise de courant avant est située dans l'espace de rangement du bloc central du tableau de bord.

En plus de la prise de courant avant, une autre prise de courant se trouve dans l'espace de rangement de la console centrale.



Prise de courant de la console centrale avant

Si votre véhicule est doté d'une console à plein centre arrière, une prise de courant se trouve également dans l'espace de rangement inférieur de la console à plein centre arrière.



Prise de courant de la console à plein centre arrière

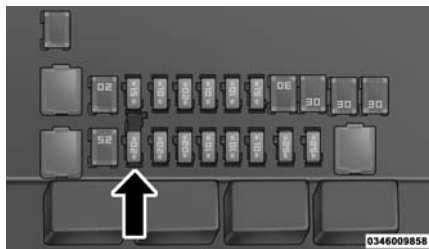
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

La prise de courant de l'espace de chargement arrière est située dans l'espace de chargement arrière, à la droite.

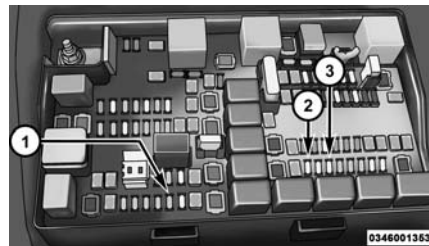


Prise de courant de l'espace de chargement arrière

NOTA : La prise de courant de l'espace de chargement peut être placée en alimentation par « batterie » continue en changeant le fusible de la prise du panneau de custode arrière droit dans le porte-fusibles.



Fusible de la prise de courant du panneau de custode arrière droit



Emplacements des fusibles pour les prises de courant

- 1 – Fusible de 20 A jaune, F104 – prise de courant du bac de rangement de la console
- 2 – Fusible de 20 A jaune, F90 et F91 – prise de courant du panneau de custode arrière droit
- 3 – Fusible de 20 A jaune, F93 – allume-cigare du tableau de bord

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

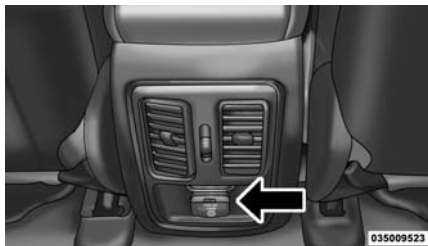
AVERTISSEMENT!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.

- Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, située à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme, comme le PlayStation3 et le Xbox360 dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Onduleur d'alimentation

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupera automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement.

Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

PORTE-GOBELETS

Porte-gobelets des sièges avant

La console centrale comporte deux porte-gobelets pour les passagers des sièges avant.



Emplacement de porte-gobelets avant

Porte-gobelets arrière

Porte-gobelets de l'accoudoir central arrière – selon l'équipement

L'accoudoir central rabattable comprend deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière.



Porte-gobelets de l'accoudoir central arrière

Porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur – selon l'équipement

Deux porte-gobelets se trouvent à l'avant de la console arrière pleine grandeur pour les passagers des sièges arrière.



Porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur

Les porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur sont munis d'un anneau d'éclairage qui illumine les porte-gobelets

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

des passagers arrière. L'anneau d'éclairage est contrôlé par le rhéostat d'intensité lumineuse. Consultez le paragraphe « Feux, phares et lampes » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.



Anneau d'éclairage dans les porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur

Porte-gobelets de la console miniature arrière – selon l'équipement

Deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière se trouvent à l'avant de la console miniature arrière.



Porte-gobelets de la console miniature arrière

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située sur le côté droit du tableau de bord.



Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur le loquet vers l'extérieur et abaissez le volet de la boîte à gants.

Rangement de portes

De grands bacs de rangement sont intégrés aux panneaux de porte pour offrir un accès facile aux occupants.



Rangement dans les panneaux de porte

Console centrale avant

La console centrale avant comporte des espaces de rangement supérieur et inférieur.

Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, tirez vers le haut sur le petit loquet situé sur le couvercle.



Loquets de compartiment de rangement

Tirez vers le haut sur le plus grand des loquets pour accéder au compartiment de rangement inférieur.

Console centrale arrière pleine grandeur – selon l'équipement

La console centrale arrière pleine grandeur comprend un espace de rangement supérieur et inférieur.



Compartiment de rangement

Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, tirez vers le haut sur le petit loquet situé à l'avant du couvercle.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



Compartiment de rangement supérieur

Tirez vers le haut sur le plus grand des loquets pour accéder au compartiment de rangement inférieur.

NOTA : L'éclairage du compartiment de rangement inférieur est toujours activé lorsque le commutateur d'allumage est à la position MARCHÉ.



Compartiment de rangement inférieur

Le compartiment de rangement supérieur peut également être soulevé vers l'avant. Enfoncez le bouton de déverrouillage situé à l'arrière du couvercle.

AVERTISSEMENT!

Déposez tous les articles rangés dans les porte-gobelets de console ou les appareils avec fils d'alimenta-

tion acheminés à travers l'espace de rangement supérieur. Le couvercle et les fils des appareils peuvent subir des dommages lorsque le compartiment de rangement supérieur est soulevé en avant.



Bouton-poussoir arrière du compartiment de rangement

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Lorsque le couvercle est soulevé vers l'avant, vous pouvez accéder au compartiment de rangement inférieur.



Compartiment de rangement inférieur

NOTA : Lorsque vous accédez au compartiment de rangement inférieur, l'accoudoir bascule vers l'avant en « mode de rabatement à plat ». Le mode de rabatte-

ment à plat permet d'abaisser l'accoudoir sous le plan de siège rabattable à plat et de protéger le vinyle de l'accoudoir contre les dommages lors du transport de chargement.



Mode de rabatement à plat

Des espaces de rangement ouverts ou des petits bacs munis de doublures amovibles se trouvent vers l'arrière des porte-gobelets et dans la partie avant inférieure de la console.



Petits bacs de console

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Console centrale miniature arrière – selon l'équipement

Un espace de rangement ouvert ou un petit bac muni d'une doublure amovible se trouve à l'avant de la console.



Petit bac de console

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Lampe de poche rechargeable

La lampe de poche rechargeable est montée sur le côté gauche de l'espace de chargement. La lampe de poche peut être détachée de son logement au besoin. La lampe de poche est munie de deux ampoules brillantes à DEL et est alimentée par des piles au lithium qui se rechargent lorsqu'elle est remise en place.

Appuyez sur la lampe de poche pour la dégager.



Enfoncez et relâchez

Appuyez une fois sur le commutateur de la lampe de poche pour l'allumer à l'intensité maximale, deux fois pour l'intensité minimale et une troisième fois pour l'éteindre.



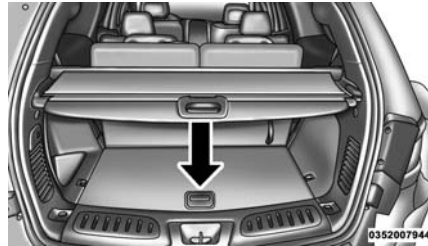
035410217

Commutateur à triple fonction

Rangement de l'espace de chargement

Un bac de rangement amovible est situé dans l'espace de chargement arrière, du côté gauche.

Un espace de rangement supplémentaire se trouve dans le plancher de chargement. Pour accéder au rangement inférieur, soulevez la poignée et relevez le couvercle de rangement.



0352007944

Poignée de plancher de chargement

Couvre-bagages escamotable de l'espace de chargement – selon l'équipement

NOTA : Ce couvre-bagages sert à dissimuler les objets et non à fixer des charges. Il ne prévient pas le déplacement des articles et ne protège pas les passagers contre des articles non fixés.

Pour couvrir l'espace de chargement :

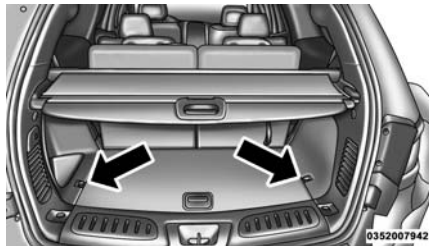
1. Saisissez le couvre-bagages au centre de la poignée. Tirez-le au-dessus de l'espace de chargement.
2. Insérez les goupilles des extrémités du couvre-bagages dans les fentes de la garniture de pied.
3. Il est possible d'ouvrir le hayon lorsque le couvre-bagages est en place.

MISE EN GARDE!

En cas de collision, un couvre-bagages mal fixé dans le véhicule pourrait provoquer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le couvre-bagages sur le plancher de l'espace utilitaire ni dans l'habitacle. Lorsqu'il est retiré de ses fixations, retirez-le du véhicule. Ne rangez pas le couvre-bagages dans le véhicule.

Crochets d'arrimage de l'espace de chargement

Les points d'arrimage qui se trouvent sur le plancher de l'espace de chargement permettent de retenir le chargement en toute sécurité lorsque le véhicule roule.



Crochets d'arrimage

MISE EN GARDE!

- Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. Cet espace est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.

- Les crochets d'arrimage au plancher de l'espace de chargement ne constituent pas des ancrages sûrs pour les courroies d'attache des sièges d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, il est possible qu'un crochet se détache et ne puisse plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.

Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du

véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.

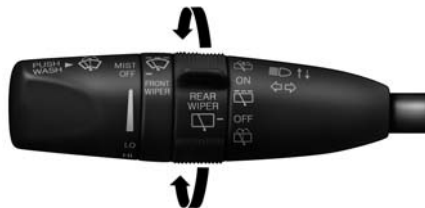
- Ne transportez pas des objets dont le poids dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou au montant central gauche.
- Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.

- Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque d'entraîner un louvoiement de l'arrière du véhicule.
- N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Essuie-glace et lave-glace de lunette

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette se trouvent sur le levier multifonction du côté gauche de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace de lunette sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.



036463509

Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace de lunette



Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un balayage intermittent et jusqu'au deuxième cran pour obtenir un balayage continu de l'essuie-glace arrière.



Tournez de nouveau la partie centrale vers le haut pour activer la pompe de lave-glace qui fonctionnera tant que le commutateur est maintenu dans cette position. Lorsque vous relâchez le commutateur, l'essuie-glace de lunette reprend son fonctionnement continu. Lorsque ce commutateur rotatif est en position OFF (hors fonction), la pompe de lave-glace de lunette s'active si vous tournez le commutateur vers le bas et elle continue de fonctionner tant que le commutateur est maintenu dans cette position. Dès que vous relâchez le commutateur, il revient à la position OFF (hors fonction) et l'essuie-glace effectue plusieurs cycles de balayage avant de revenir à la position de repos.

NOTA : *Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que le commutateur est relâché, la pompe reprend son fonctionnement normal.*

Si l'essuie-glace de lunette fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est en position OFF (hors fonction), l'essuie-glace revient automatiquement à la position de repos.

Dégivreur de lunette



Le bouton du dégivreur de lunette à commande électrique se trouve sur le tableau de commande de climatisation. Appuyez sur ce bouton pour actionner le dégivreur de lunette et les

retroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin intégré au bouton s'allume lorsque le dégivreur de lunette est en fonction. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après environ 10 minutes. Pour le faire fonctionner pendant cinq minutes supplémentaires, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : *Afin d'éviter de décharger la batterie, utilisez le dégivreur de lunette uniquement quand le moteur tourne.*

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants.

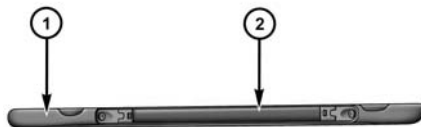
- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les traverses et les longerons sont conçus pour transporter une charge sur les véhicules munis d'un porte-bagages.

La charge ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb), et doit être uniformément répartie sur les traverses du porte-bagages.

Les traverses de votre véhicule sont livrées en position de rangement dans les longerons du porte-bagages au toit. Utilisez toujours des traverses lorsqu'une charge est placée sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.



037635136

- 1 – Longeron
- 2 – Traverse

Le porte-bagages au toit n'augmente pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que la somme de la charge totale transportée dans le véhicule et de celle placée sur le porte-bagages externe ne dépasse pas la capacité maximale du véhicule.

Déploiement des traverses

En commençant par une traverse, desserrez complètement les vis à oreilles aux deux extrémités de la traverse.



Vis à oreilles

NOTA : Les vis à oreilles ne peuvent pas être retirées complètement.

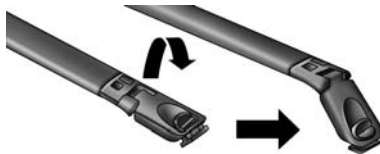
Retirez la traverse de la position de rangement en faisant glisser la traverse vers le centre du toit. Répétez cette étape avec la traverse du côté opposé.



Dépose des traverses

AVERTISSEMENT!
Soyez vigilant lorsque vous manipulez les traverses pour éviter d'endommager le véhicule.

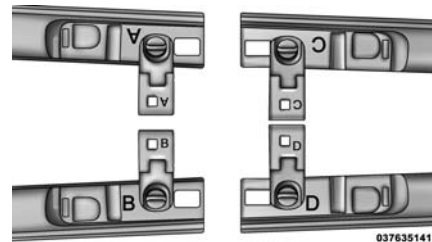
En commençant par une traverse, pliez les supports de pivot à chaque extrémité.



Pliage du pivot

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Positionnez les traverses le long du toit et assurez-vous que les lettres des traverses s'alignent avec les lettres correspondantes des longerons.



Positionnement des traverses

Glissez la traverse en position de déploiement en la déplaçant vers la lettre correspondante du longeron. Assurez-vous que la traverse est complètement déployée et

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

qu'elle est enfoncée aussi loin que possible dans la fente. Une fois la traverse en place, serrez complètement les deux vis à oreilles.



Installation des traverses

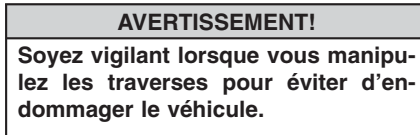
Pour terminer le déploiement des traverses, déployez la deuxième traverse et serrez-la.



Traverses déployées

Rangement des traverses

En commençant par une traverse, desserrez complètement les vis à oreilles aux deux extrémités. Faites glisser la traverse en l'éloignant de la lettre correspondante pour la retirer de la position de déploiement. Répétez les étapes pour l'autre traverse.



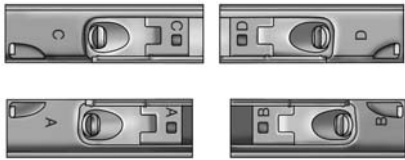
En commençant avec une traverse, dépliez les supports de pivot à chaque extrémité.



Pivot de traverse

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

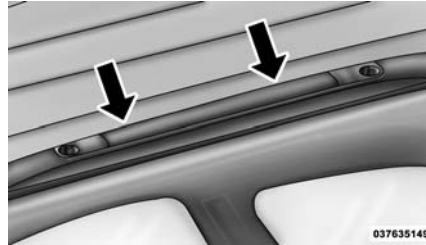
Placez ensuite la traverse le long du longeron approprié. Assurez-vous que les lettres de la traverse s'alignent avec les lettres correspondantes du longeron.



037635147

Rangement des traverses

Faites glisser la traverse vers l'extérieur en l'éloignant du centre du toit. La traverse se logera complètement dans le longeron.



Traverse sur le longeron

Une fois que la traverse du côté conducteur est en place, serrez complètement les vis à oreilles.



Serrage de la traverse

Répétez la procédure pour ranger la deuxième traverse du côté opposé.



Traverses rangées

NOTA :

- Pour réduire le bruit de vent, rangez les traverses dans les longerons lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- Si un objet métallique est placé sur l'antenne de radio satellite (selon l'équipement), la réception de radio par satellite risque d'être interrompue.

AVERTISSEMENT!

- Pour éviter d'endommager le toit de votre véhicule, ne transportez **AUCUNE** charge sur le porte-bagages de toit sans installer les traverses. La charge doit être fixée sur les traverses du support et non directement sur le toit. S'il est nécessaire de placer la charge sur le toit, placez d'abord une couverture ou une autre protection similaire entre la charge et la surface du toit.
- Pour éviter d'endommager le porte-bagages de toit et le véhicule, ne dépassez pas la charge maximale admissible de 150 lb (68 kg) sur le porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.

- La charge doit toujours être fixée aux traverses en premier, en utilisant les boucles d'arrimage comme points de fixation supplémentaires au besoin. Les boucles d'arrimage sont prévues comme points d'arrimage supplémentaires seulement. N'utilisez pas des mécanismes à cliquet avec les boucles d'arrimage. Vérifiez fréquemment les courroies et les molettes pour vous assurer que la charge est bien fixée.
- Les objets longs qui dépassent le pare-brise, tels que les panneaux en bois ou les planches à voile, ou les objets à surface frontale importante doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.

- **Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. Le vent ou les rafales causées par le passage de camions peuvent soudainement augmenter la force exercée sur une charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager le chargement ou votre véhicule.**

MISE EN GARDE!

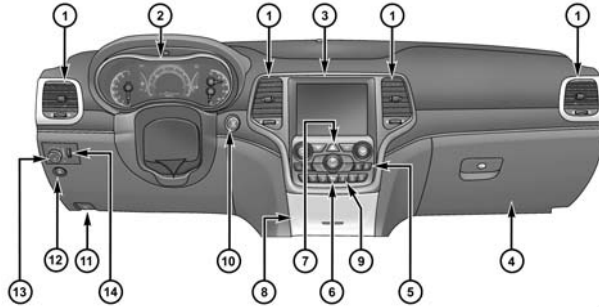
Avant de prendre la route, assurez-vous que la charge est bien immobilisée et fixée. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages de toit.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD 235
- GROUPE D'INSTRUMENTS 236
- DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS 237
- CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC) . . 246
 - Affichages du centre d'information électronique (EVIC). 248
 - Indicateur automatique de vidange d'huile moteur . . 249
 - Messages du centre d'information électronique (EVIC). 250
 - Témoins de couleur ambre de l'EVIC 253
 - Témoins de couleur rouge du centre d'information électronique (EVIC) 254
 - Témoins de couleur verte du centre d'information électronique. 256
 - Options de menu sélectionnables du centre d'information électronique. 257
- Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur 260
- RÉGLAGES DU SYSTÈME Uconnect^{MD} 261
 - Touches non-programmables 262
 - Touches à l'écran. 262
 - Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect^{MD} 5.0 262
 - Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect^{MD} 8.4. 283
- RADIOS MUNIES DU SYSTÈME Uconnect^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT 303
- COMMANDE iPod^{MD}/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT 303
- COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 304
 - Fonctionnement de la radio 304
 - Lecteur de CD 305

• ENTRETIEN DES CD, DES DVD ET DES DISQUES BLU-RAY	305	• Système de commande automatique de la température	313
• FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES	306	• Commande automatique de la température arrière – selon l'équipement	314
• SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION	306	• Conseils utiles.	318
• Aperçu général	306		
• Fonctions des commandes de chauffage- climatisation	312		

CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD



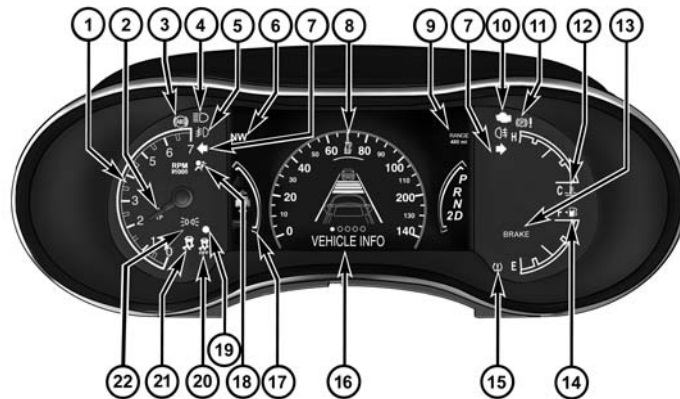
040174242

1 – Bouche d'aération
 2 – Groupe d'instruments
 3 – Radio
 4 – Boîte à gants
 5 – Commandes du système de chauffage-climatisation

6 – Bloc de commandes inférieur
 7 – Interrupteur des feux de détresse
 8 – Bac de rangement (passerelle multimédia – carte mémoire flash, port AUX, port USB)
 9 – Bouton de la commande de stabilité électronique
 10 – Commutateur d'allumage

11 – Levier d'ouverture du capot
 12 – Commande d'ouverture de la trappe de carburant
 13 – Commutateur des phares
 14 – Rhéostat d'intensité lumineuse

GROUPE D'INSTRUMENTS



0403009751

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. *Compte-tours*

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).

2. *Témoin de rappel des ceintures de sécurité*



Lorsque le contact est établi, ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un avertissement sonore retentit. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule ou lors de la conduite, si la ceinture de sécurité du conducteur ou du

passager avant n'est pas encore bouclée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote ou reste allumé en continu. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

3. *Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)*



Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le

dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin ABS ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

4. *Témoin des feux de route*



Ce témoin indique que les feux de route sont allumés.

5. *Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement*



Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

6. *Données sélectionnables de l'EVIC*

Cette zone du groupe d'instruments affiche des informations sélectionnables comme la boussole, la température extérieure, etc. , Référez-vous pour plus d'informations au « Centre d'information électronique (EVIC) – selon l'équipement » de votre guide de l'automobiliste.

7. *Témoin de clignotants*



Lorsque le levier des clignotants est actionné, les flèches clignent en même temps que les clignotants extérieurs. Un carillon

retentit et un message s'affiche à l'écran de l'EVIC si l'un des clignotants reste allumé pendant plus de 1,6 km (1 mi).

NOTA : *Si l'un des clignotants se met à fonctionner très vite, vérifiez si l'une des ampoules extérieures est défectueuse.*

8. *Compteur de vitesse*

Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

9. *Données sélectionnables de l'EVIC*

Cette zone du groupe d'instruments affiche des informations sélectionnables comme la boussole, la température extérieure, etc. , Référez-vous pour plus d'informations au « Centre d'information électronique (EVIC) – selon l'équipement » de votre guide de l'automobiliste.

10. *Témoin d'anomalie*



Le témoin d'anomalie fait partie d'un système de diagnostic de bord OBD II qui contrôle les systèmes de commande du moteur et de la transmission automatique. Le témoin s'allume lorsque la clé est à la position ON/RUN (MARCHE) avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez la clé de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, comme une mauvaise qualité de carburant, peuvent provoquer l'activation du témoin d'anomalie après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être inspecté si le témoin reste allumé pendant plusieurs cycles de

conduite normaux. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

11. *Témoin d'anomalie du système de frein de stationnement électronique – selon l'équipement*

Ce témoin s'allume pour indiquer que le système de freinage de stationnement électronique doit être réparé.



12. *Indicateur de température*

L'indicateur de température affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.

L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez

une remorque. Il ne faut pas laisser l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et que l'avertisse-

ment sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien de votre véhicule ». Observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

13. Témoin du système de freinage

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le

BRAKE

témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin d'avertissement du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : *Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.*

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins

ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

14. Indicateur de niveau de carburant et rappel de trappe de carburant

La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant. L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

15. Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus



Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recom-

mandée par le constructeur du véhicule, telle indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus

qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression de gonflage s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaillon. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité

de maintenir une pression de gonflage adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression de gonflage.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler norma-

lement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine.

Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

16. Écran du centre d'information électronique (EVIC) et écran du compteur kilométrique

L'affichage du compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Certaines juridictions exigent qu'au moment du transfert de propriété du véhicule, le vendeur certifie à l'acheteur le kilométrage exact parcouru. Si votre totalisateur doit être réparé ou entretenu, le technicien en réparations devrait conserver la même valeur de compteur kilométrique qu'avant la réparation ou l'entretien. S'il est impossible de le faire, alors le compteur kilométrique doit être remis à zéro, et un autocollant doit être placé dans le jambage de portière déclarant la valeur du kilométrage avant la réparation ou l'entretien. C'est une bonne idée de créer un

dossier contenant la valeur du compteur kilométrique avant le réparation/service, pour que vous puissiez être sûr qu'il est correctement réinitialisé, ou que l'autocollant de jambage de portière est précis si le totalisateur doit être réinitialisé à zéro.

En présence de conditions appropriées, les messages du centre d'information électronique (EVIC) apparaissent sur cet affichage. Pour plus de renseignements, consultez le « Centre d'information électronique (EVIC) » de votre guide de l'automobiliste.

17. Menu sélectionnable de l'EVIC

Cette zone du groupe d'instruments affiche le menu sélectionnable de l'EVIC. Pour plus d'informations, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (EVIC) – selon l'équipement » de votre guide de l'automobiliste.


18. Témoin de sac gonflable



Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le

témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » de votre guide de l'automobiliste.

19. Témoin de sécurité du véhicule

 Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes lorsque le système antivol du véhicule est en cours d'amorçage. Il clignote ensuite de façon continue mais à un rythme plus lent une fois l'amorçage terminé. Le témoin s'allume aussi pendant environ trois secondes lorsque le contact est établi.

20. Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est désactivée.

21. Témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique est situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres

(milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

NOTA :

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

22. Témoin des feux de stationnement et des phares – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.



CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.



040973365

L'EVIC comporte les données et les fonctions suivantes :

- Indicateur principal
- KM/H OU MI/H
- Information sur le véhicule
- Aide au conducteur
- Économie de carburant
- Trajet à l'ordinateur de bord
- Audio
- Messages mémorisés
- Configuration de l'écran
- Avertissement de vitesse – selon l'équipement

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



Boutons du volant de l'EVIC

• **Bouton fléché vers le HAUT**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT pour faire défiler vers le haut les menus principaux [« Fuel

Economy » (Économie de carburant), « ACC » (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF) (selon l'équipement), « Vehicle Speed » (Vitesse du véhicule), « Trip Info » (Information de trajet à l'ordinateur de bord), « Vehicle Info » (Renseignements sur le véhicule), « Tire PSI » (Pression des pneus), « Messages » (Messages), « Units » (Unités), « System Setup » (Configuration du système), « Turn Menu Off » (Désactivation de l'affichage de menu)] et les sous-menus.

• **Bouton fléché vers le BAS**



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS pour faire défiler vers le bas les menus principaux et les sous-menus.

• **Bouton de SÉLECTION**



Appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION pour accéder aux menus principaux et aux sous-menus ou pour sélectionner un réglage personnalisé dans le menu de configuration. Maintenez le bouton de sélection enfoncé pour utiliser la fonction RESET (RÉINITIALISATION). Par exemple, à partir de la page Fuel Economy (Économie de carburant), maintenez le bouton de sélection enfoncé, puis relâchez-le pour réinitialiser l'économie moyenne.

• **Bouton BACK (RETOUR)**

BACK

Appuyez sur le bouton BACK (RETOUR) pour revenir au menu ou au sous-menu précédent.

Affichages du centre d'information électronique (EVIC)

Les affichages de l'EVIC sont situés dans la partie centrale du groupe d'instruments et comporte plusieurs sections :

1. Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en gris dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques, en rouge pour les avertissements critiques et en blanc pour les renseignements sur demande.
2. Informations relatives au système audio et au système téléphonique, et informations relatives aux sous-menus – Lorsque des sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.
3. Témoins reconfigurables et informations.

4. Témoins et indicateurs.
5. État du levier de vitesses (PRNDL)
6. Données sélectionnables (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, consommation moyenne de carburant en litres par 100 kilomètres)
7. État du système de transmission intégrale
8. Indicateur 2 sélectionnable
9. Indicateur 1 sélectionnable

La zone d'affichage principale affiche normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages « contextuels » qui consistent en 60 messages d'avertissement ou d'information possi-

bles environ. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- **Messages de cinq secondes mémorisés**

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Tant qu'un message est mémorisé, la lettre « i » sera affichée dans la ligne de boussole et de température extérieure de l'EVIC. Les messages

« Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de message.

- **Messages non mémorisés**

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé n'est plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule) sont des exemples de ce type de message.

- **Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact**

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance.

Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit établi. Les messages « Remote Start Aborted - Door Ajar » (Démarrage à distance annulé - portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

- **Messages de cinq secondes non mémorisés**

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de message.

Indicateur automatique de vidange d'huile moteur

Message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) clignote à l'écran du centre d'information électronique pendant environ 10 secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, ce message s'affiche chaque fois que vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) ou que vous passez à la position ON/RUN (MARCHE) si le véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}. Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton MENU. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez de la façon indiquée ci-dessous.

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}

1. Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) (ne faites pas démarrer le moteur).

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT et ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA : *Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.*

Messages du centre d'information électronique (EVIC)

- Front Seatbelts Unbuckled (Ceintures de sécurité avant déboutées)
- Driver Seatbelt Unbuckled (Ceinture de sécurité du conducteur déboutée)
- Passenger Seatbelt Unbuckled (Ceinture de sécurité du passager déboutée)
- Service Airbag System (Réparer le système de sacs gonflables)
- Traction Control Off (Système antipatinage désactivé)
- Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)
- Oil Pressure Low (Basse pression d'huile)
- Oil Change Due (Vidange d'huile requise)

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- Fuel Low (Bas niveau de carburant)
- Service Antilock Brake System (Réparer le système de freinage antiblochage)
- Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)
- Service Power Steering (Réparer la direction assistée)
- Cruise Off (Régulateur de vitesse hors fonction)
- Cruise Ready (Régulateur de vitesse prêt)
- Cruise Set To XXX MPH (Régulateur de vitesse programmé à XXX mi/h)
- Inflate Tire to XX (Gonfler le pneu à XX) – écran de pression de gonflage des pneus avec basse pression des pneus
- Service Tire Pressure System (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)
- Parking Brake Engaged (Frein de stationnement serré)
- Brake Fluid Low (Bas niveau de liquide de frein)
- Service Electronic Braking System (Réparer le système de freinage électronique)
- Engine Temperature Hot (Température élevée du moteur)
- Battery Voltage Low (Basse tension de la batterie)
- Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)
- Lights On (Phares allumés)
- Right Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant droit grillée)
- Left Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant gauche grillée)
- Turn Signal On (Clignotant activé)
- Vehicle Not in Park (Le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- Key In Ignition (Clé dans le commutateur d'allumage)
- Key in Ignition Lights On (Clé dans le commutateur d'allumage, phares allumés)
- Remote Start Active Key To Run (Démarrage à distance activé, clé en position de marche)
- Remote Start Active Push Start Button (Démarrage à distance activé, appuyer sur le bouton de démarrage)

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- Remote Start Aborted Fuel Low (Démarrage à distance annulé, bas niveau de carburant)
- Remote Start Aborted Too Cold (Démarrage à distance annulé, trop froid)
- Remote Start Aborted Door Open (Démarrage à distance annulé, portière ouverte)
- Remote Start Aborted Hood Open (Démarrage à distance annulé, capot ouvert)
- Remote Start Aborted Tailgate Open (Démarrage à distance annulé, hayon ouvert)
- Remote Start Aborted Time Expired (Démarrage à distance annulé, délai expiré)
- Remote Start Disabled Start To Reset (Démarrage à distance désactivé, démarrer pour réinitialiser)
- Service Airbag System (Réparer le système de sacs gonflables)
- Service Airbag Warning Light (Réparer le témoin de sac gonflable)
- Door Open (Portière ouverte)
- Doors Open (Portières ouvertes)
- Liftgate Open (Hayon ouvert)
- Gear Not Available (Rapport non disponible)
- Shift Not Allowed (Aucun changement de vitesse permis)
- Shift to Neutral then Drive or Reverse (Passer à la position de point mort, puis en marche avant ou en marche arrière)
- AutoStick Unavailable Service Required (Mode AutoStick non disponible, entretien requis)
- Automatic Unavailable Use AutoStick Service Req. (Transmission automatique non disponible, utiliser le mode AutoStick, entretien requis)
- Transmission Getting Hot Press Brake (Augmentation de la température de la transmission, appuyer sur la pédale de frein)
- Trans. Hot Stop Safely Shift to Park Wait to Cool (Surchauffe de la transmission, arrêter de façon sécuritaire, passer en position de stationnement et attendre le refroidissement)
- Transmission Cool Ready to Drive (Transmission refroidie, prêt à poursuivre la conduite)

- Service Transmission (Réparer la transmission)
- Service Shifter (Réparer le levier de vitesses)
- Engage Park Brake to Prevent Rolling (Serrer le frein de stationnement pour éviter le roulement inopiné)
- Transmission Too cold Idle with Engine On (Transmission trop froide, tourner le moteur au ralenti)
- Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)

La section des témoins reconfigurables est divisée en une zone de témoins de couleur blanche à la droite, une zone de témoins de couleur ambre au centre et une zone de témoins de couleur rouge à la gauche.

Témoins de couleur ambre de l'EVIC

Cette zone affiche des témoins d'avertissement de couleur ambre reconfigurables. Ces témoins comprennent :

- **Témoin de bas niveau de carburant**



Lorsque le niveau dans le réservoir de carburant atteint environ 11,0 L (3 gallons US), ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'au prochain ravitaillement.

- **Témoin de bas niveau de liquide lave-glace**



Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide lave-glace est bas.

- **Témoin de température de la transmission**



Ce témoin indique que la température d'huile de transmission s'élève considérablement. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si ce témoin s'allume, rangez-vous en bordure de la route de façon sécuritaire et immobilisez le véhicule. Mettez ensuite le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT) et faites tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

- **Témoin du système d'avertissement de collision frontale**

Ce témoin avertit le conducteur d'une collision potentielle avec le véhicule qui le précède pour qu'il réagisse afin d'éviter la collision. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Témoin d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif**



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Témoin d'anomalie du système de frein de stationnement électronique**



Ce témoin indique la présence d'une anomalie du système de frein de stationnement électronique. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.

Témoins de couleur rouge du centre d'information électronique (EVIC)

Cette zone affiche des témoins de couleur rouge reconfigurables. Ces témoins comprennent :

- **Portière ouverte**



Ce témoin s'allume pour indiquer qu'au moins une portière est peut-être ouverte.

- **Témoin d'avertissement de pression d'huile**



Ce témoin indique que la pression d'huile moteur est basse. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un avertissement sonore retentit pendant quatre minutes lorsque ce témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

- **Témoin d'avertissement de la température d'huile**



Ce témoin indique que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.

- **Témoin du circuit de charge**



Ce témoin indique l'état de la tension du circuit électrique. Si le témoin reste allumé ou s'allume lors de la conduite, éteignez certains accessoires électriques non essentiels ou augmentez le régime du moteur (s'il tourne au ralenti). Si le témoin du circuit de charge reste allumé, cela indique une panne du circuit de charge. FAITES

RÉPARER LE CIRCUIT SANS TARDER. Consultez un concessionnaire autorisé.

Si le démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint est nécessaire, consultez le paragraphe « Directives de démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence ».

- **Témoin de la commande électronique de l'accélérateur**



Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l'accélérateur. Le témoin s'allume à l'établissement du contact et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Si une anomalie est détectée, le témoin s'allume pendant que le moteur est en marche. Immobilisez complètement le véhicule, placez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT), puis coupez et rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre.

Vous pouvez continuer à rouler si ce témoin demeure allumé pendant que le moteur est en marche. Toutefois, faites vérifier votre véhicule chez un concessionnaire autorisé dès que possible. Si le témoin clignote lorsque le moteur est en marche, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Vous pourriez constater un rendement réduit, un régime du moteur irrégulier ou plus élevé, ou un calage du moteur et vous devrez peut-être faire remorquer votre véhicule.

- ***Témoin d'avertissement de la température du moteur***



Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Lorsque la température augmente et que l'aiguille s'approche du repère **H** (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit une fois lorsqu'un seuil donné est atteint. En cas de surchauffe additionnelle, l'indicateur de température se déplace au-delà du repère **H** (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), le témoin clignote continuellement et un avertissement sonore continu retentit jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le

climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » dans la section « En cas d'urgence ».

- ***Anomalie de la direction assistée électrique – selon l'équipement***



Ce témoin s'allume lorsque la direction assistée électrique ne fonctionne pas et qu'elle doit être réparée.

- ***Hayon ouvert***



Ce témoin s'allume pour indiquer que le hayon est peut-être ouvert.

Témoins de couleur verte du centre d'information électronique

- ***Régulateur de vitesse électronique réglé***



Ce témoin de couleur verte s'allume lorsque le régulateur de vitesse électronique est réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse électronique » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Options de menu sélectionnables du centre d'information électronique

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'icône de menu sélectionnable voulue soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique.

Compteur de vitesse numérique



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'icône d'affichage numérique soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour parcourir les sous-menus, puis appuyez sur le bouton OK pour changer l'affichage entre les unités métriques (km/h) et les unités anglo-saxonnes (mi/h).

Information sur le véhicule (Renseignements pour l'utilisateur)



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône d'information sur le véhicule soit en surbrillance à l'écran de l'EVIC. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour afficher la température du liquide de refroidissement. Appuyez sur le bouton fléché de GAUCHE ou de DROITE pour faire défiler les sous-menus d'information, puis appuyez sur le bouton OK pour sélectionner ou réinitialiser les sous-menus réinitialisables suivants :

Température de la transmission – transmission automatique seulement

Température de l'huile

Vie utile de l'huile

Battery Voltage (Tension de la batterie)

Pression des pneus

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option « Tire Pressure » (Pression des pneus) soit en surbrillance à l'écran de l'EVIC. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour afficher un des éléments suivants :

Si tous les pneus sont gonflés à la pression appropriée, une ICÔNE de véhicule s'affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'ICÔNE.

Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche, accompagné de l'ICÔNE de véhicule et des valeurs de pression dans chaque coin de l'ICÔNE, avec la valeur de pression du

pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.

Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) s'affiche à l'écran.

L'option « Tire PSI » (Pression des pneus) est une fonction informative seulement qui ne peut être réinitialisée. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de gauche pour retourner au menu principal.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de surveillance de la pression des pneus » dans la section « Démarrage et conduite ».

Totalisateur partiel A



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône de trajet A soit en surbrillance à l'écran de l'EVIC

(basculez vers la gauche ou la droite pour sélectionner Trip A [Trajet A] ou Trip B [Trajet B]). Les renseignements relatifs au trajet A affichent ce qui suit :

- Distance
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)
- Elapsed Time (Temps écoulé)

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

Trajet B



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la gauche ou vers la droite jusqu'à ce que l'icône de trajet B soit en surbrillance à l'écran de l'EVIC

(basculez vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner Trip A [Trajet A] ou Trip B [Trajet B]). Les renseignements relatifs au trajet B affichent ce qui suit :

- Distance
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)
- Elapsed Time (Temps écoulé)

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

Économie de carburant



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône d'économie de carburant soit en surbrillance.

- Consommation moyenne de carburant/litres par 100 kilomètres (L/100 km ou mi/gal avec graphique à barres)
- Autonomie de carburant
- Consommation actuelle en litres par 100 kilomètres (L/100 km)

Messages mémorisés



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut jusqu'à ce que l'icône d'affichage de messages soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique. Cette fonction

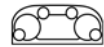
indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché de droite pour afficher les messages mémorisés.

Audio



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'icône d'affichage du mode audio soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour faire défiler les sous-menus, puis appuyez sur le bouton OK pour afficher la source active.

Configuration de l'écran



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'icône d'affichage de la confi-

guration de l'écran soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour accéder au sous-menu de configuration de l'écran. La fonction de configuration de l'écran vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Aide au conducteur



Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage de l'aide au conducteur soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique. Appuyez sur le bouton fléché de DROITE pour afficher le sous-menu du

régulateur de vitesse adaptatif. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Diagnostic – selon l'équipement



Appuyez brièvement plusieurs fois sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage de diagnostic soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement plusieurs fois sur le bouton fléché de DROITE pour afficher les codes d'anomalie et les descriptions.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur

Compteur kilométrique

- Indicateur de vitesse de série (PRND)
- Indicateur de vitesse à caractère unique (D)

Coin supérieur gauche

- Aucune
- Boussole
- Température extérieure (Réglage par défaut)
- Rapport actuel : ON/OFF (EN FONCTION/ HORS FONCTION)
- Rapport actuel
- Affichage des rapports
- Heure
- Autonomie de carburant

- Consommation moyenne de carburant (mi/gal), (l/100 km)
- Consommation actuelle de carburant (mi/gal), (l/100 km)
- Totalisateur partiel A
- Trajet B

Coin supérieur droit

- Aucune
- Boussole (réglage par défaut)
- Température extérieure
- Heure
- Autonomie de carburant
- Consommation moyenne de carburant (mi/gal), (l/100 km)
- Consommation actuelle de carburant (mi/gal), (l/100 km)

- Totalisateur partiel A
- Trajet B

Rétablir aux réglages par défaut (rétablit tous les réglages aux réglages par défaut)

- « Cancel » (Annuler)
- OK

RÉGLAGES DU SYSTÈME Uconnect^{MD}

Le système Uconnect^{MD} utilise une combinaison de touches à l'écran et de touches non-programmables situées au centre du tableau de bord qui vous permettent d'accéder et de modifier les fonctions programmables par l'utilisateur.



Touches à l'écran et touches non-programmables du système Uconnect^{MD} 5.0

- 1 – Touches à l'écran du système Uconnect^{MD}
 2 – Touches non-programmables du système Uconnect^{MD}



Touches à l'écran et touches non-programmables du système Uconnect^{MD} 8.4

- 1 – Touches à l'écran du système Uconnect^{MD}
 2 – Touches non-programmables du système Uconnect^{MD}

Touches non-programmables

Les touches non-programmables sont situées sous l'écran du système Uconnect^{MD} au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « Scroll/Enter » (Défilement-Entrée) se trouve sur le côté droit du système de chauffage-climatisation au centre du tableau de bord. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages (c.-à-d., 30, 60, 90), appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage (c.-à-d., ON [ACTIVÉ], OFF [DÉSACTIVÉ]).

Le système Uconnect^{MD} peut également être muni des touches non-programmables Screen Off (Écran éteint) et Back (Retour) situées sous l'écran du système.

Appuyez sur la touche non-programmable Screen Off (Écran éteint) pour éteindre

l'écran du système Uconnect^{MD}. Appuyez une deuxième fois sur la touche non-programmable SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) pour allumer l'écran.

Appuyez sur la touche non-programmable Back (Retour) pour quitter un menu ou une certaine option du système Uconnect^{MD}.

Touches à l'écran

Les touches à l'écran sont accessibles à l'affichage du système Uconnect^{MD}.

Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect^{MD} 5.0

Appuyez sur la touche non-programmable Settings (Réglages) pour afficher l'écran de réglage de menu. Dans ce mode, le système Uconnect^{MD} vous permet d'accéder aux fonctions programmables telles que l'affichage, l'horloge, la sécurité et

l'aide à la conduite, l'éclairage, les portières et les serrures, le mode confort automatique activé et le démarrage à distance, le fonctionnement avec moteur arrêté, les réglages de boussole, le système audio et le téléphone/Bluetooth.

NOTA : *Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.*

Lorsque vous sélectionnez une option, appuyez sur la touche à l'écran pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran ou la touche non-programmable Back (Retour) pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur la touche à l'écran X pour quitter l'écran

des réglages. Appuyez sur les touches à l'écran fléchées vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Display (Affichage), les réglages suivants sont disponibles :

- **Display Mode (Mode d'affichage)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner les réglages de l'affichage automatique ou manuel. Pour changer l'état du mode, appuyez brièvement sur la touche à l'écran Auto (Automatique) ou Manual (Manuel). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité globale de l'écran lorsque les phares sont allumés. Réglez la luminosité à l'aide des touches à l'écran + et – ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les touches à l'écran + et –. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité globale de l'écran lorsque les phares sont éteints. Réglez la luminosité à l'aide des touches à l'écran + et – ou en choisissant n'importe quel point

sur l'échelle entre les touches à l'écran + et –. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Set Language (Définir la langue)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur la touche à l'écran Set Language (Définir la langue), puis appuyez sur la touche à l'écran de la langue voulue jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Unités**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l'affichage des unités de mesure de l'EVIC, du compteur kilométrique et du système de navigation (selon l'équipement) en unités de mesure américaines ou métriques. Appuyez sur l'option « US » (États-Unis) ou « Metric » (Métrique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)**

À partir de cet affichage, vous pouvez modifier les réglages de longueur de réponse vocale. Pour modifier la longueur de réponse vocale, appuyez sur la touche à l'écran Brief (Bref) ou Detailed (Détailé) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté

du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Show Command List (Afficher la liste de commandes)**

À partir de cet affichage, vous pouvez choisir de ne jamais afficher, d'afficher en cas d'assistance ou d'afficher toujours le téléprompteur avec les options disponibles pendant une session vocale. Pour passer à un affichage autre que Show Command List (Afficher la liste de commandes), appuyez sur la touche à l'écran Never (Jamais), w/Help (Avec assistance) ou Always (Toujours) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)**

À partir de cet affichage, vous pouvez activer ou désactiver le son émis lorsque vous appuyez sur une touche à l'écran tactile. Appuyez sur la touche à l'écran Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les indications à chaque virage apparaissent à l'affichage lorsque le véhicule s'approche d'un virage désigné sur un

itinéraire programmé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Horloge

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Clock (Horloge), les réglages suivants sont disponibles :

- **Time and Format (Heure et format)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler l'heure et choisir le format d'affichage de l'heure. Appuyez sur la touche à l'écran 12h, 24h, AM ou PM jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage,

indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Si l'option 24h est sélectionnée, les touches à l'écran AM et PM seront grisées (non disponibles).

- **Sync Date (Date de synchronisation)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la date automatiquement. Appuyez sur la touche à l'écran Sync Date (Date de synchronisation) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Réglage de la date**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la date manuellement. Appuyez sur la touche à l'écran Set Date (Régler la date) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à

côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Sécurité et aide à la conduite

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite), les réglages suivants sont disponibles :

- **Front Collision Sensitivity (Sensibilité de collision frontale) – selon l'équipement**

Le système d'avertissement de collision frontale fournit une alarme sonore ou visuelle en cas de collision frontale potentielle. Le système d'avertissement de collision frontale peut être réglé sur « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du

système d'avertissement de collision frontale. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Pour modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage « Near » (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède. Pour modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale, appuyez brièvement sur le bouton « Near » (Proche) ou « Far » (Éloigné). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Forward Collision Warning (FCW)**
[Système d'avertissement de collision frontale] – freinage actif

Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de freinage insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué est activé lorsque la vitesse du véhicule est de 8 km/h (5 mi/h). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Forward Collision Warning (FCW) with Mitigation - Active Braking (Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – freinage actif)

jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **ParkSense^{MD}**

Le système ParkSense^{MD} recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer

la proximité aux autres objets. Le système peut être activé avec le son seulement ou avec le son et l'affichage. Pour modifier l'état du système ParkSense^{MD}, appuyez brièvement sur la touche Sound Only (Son seulement) ou Sounds and Display (Son et affichage). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran. Consultez le paragraphe « Système ParkSense^{MD} » de la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions du système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

- **Front ParkSense® Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} avant)**

Les réglages du volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} avant peuvent être choisis de l'EVIC et du système

Uconnect^{MD} – selon l'équipement. Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux BAS, MOYEN et HAUT. Le réglage du volume par défaut d'origine est MOYEN. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkSense® Front Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} avant) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. ParkSense^{MD} conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

- **Rear ParkSense® Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} arrière)**

Les réglages du volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} arrière peuvent être choisis de l'EVIC et du système Uconnect^{MD} – selon l'équipement. Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux BAS, MOYEN et HAUT. Le réglage du volume par défaut d'origine est MOYEN. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkSense® Rear Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} arrière) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. ParkSense^{MD} conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

- **ParkSense® Park Assist Braking (Système d'aide au stationnement ParkSense^{MD} et système d'assistance au freinage)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkSense® Park Assist Braking (Système d'aide au stationnement ParkSense^{MD} et système d'assistance au freinage) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Consultez le paragraphe « Système d'aide au recul ParkSense^{MD} » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions du

système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

- **Lane Departure Warning (LDW) (Système d'avertissement de sortie de voie) – selon l'équipement**

Le système d'avertissement de sortie de voie règle la distance à laquelle le volant fournira la rétroaction pour les sorties de voie potentielles. La sensibilité du système d'avertissement de sortie de voie peut être réglée pour fournir un point de départ de zone d'avertissement prématuré, moyen ou retardé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Lane Departure Warning (Système d'avertissement de sortie de voie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Lane Departure Warning (LDW) Strength (Résistance du système d'avertissement de sortie de voie) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle le niveau de rétroaction du volant pour les sorties de voie potentielles. La quantité de couple directionnel que le système de direction assistée peut appliquer au volant pour corriger la sortie de voie de véhicule peut être réglée au niveau bas, moyen ou élevé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Lane Departure Warning (Système d'avertissement de sortie de voie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE) et que le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Paddle Shifting (Changement de vitesses par palettes)***

La sélection de cette fonction active l'utilisation de commutateurs de palettes du volant pour le changement de vitesse en mode manuel. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Paddle Shifting (Changement de vitesses par palettes) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la fonction d'alarme d'angle mort fournit des alarmes visuelles ou sonores pour indiquer des objets dans votre angle mort.

La fonction d'alarme d'angle mort peut être activée en mode « Éclairage ». Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet uniquement une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs. Lorsque le mode « Phares et carillon » est activé, le système de surveillance des angles morts affiche une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs ainsi qu'une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option « Off » (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé. Pour modifier l'état de l'alarme d'angle mort, appuyez sur la touche à l'écran Off (Désactivé), Lights (Témoins) et Lights & Chime (Témoins et carillon). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

NOTA : *Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.*

- **ParkView^{MD} Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView^{MD} qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement

« Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView^{MD} est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkView^{MD} Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **ParkView^{MD} Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Votre véhicule peut être doté de la fonction ParkView^{MD} Rear Back Up Camera Active Guidelines (Lignes de guide acti-

ves de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) qui vous permet de voir des lignes de guide actives sur l'affichage de la caméra de recul ParkView lorsque le levier de vitesses est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkView^{MD} Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guides actives de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **ParkView^{MD} Backup Camera Static Gridlines (Lignes de grille statiques de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Votre véhicule peut être muni de la fonction ParkView^{MD} Backup Camera Static Gridlines (Lignes de grille statiques de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) qui vous permet de voir des lignes de grille droites superposées sur l'affichage de la caméra de recul ParkView lorsque le levier de vitesses est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkView^{MD} Backup Camera Static Gridlines (Lignes de grille statiques de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD})

jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **ParkView^{MD} Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Votre véhicule peut être muni de la fonction ParkView^{MD} Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) qui vous permet de voir des lignes de guide fixes sur l'affichage de la caméra de recul ParkView lorsque le levier de vitesses est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le

haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkView^{MD} Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **ParkView® Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio. Lorsque le levier de vitesses

est déplacé hors de la position R (MARCHÉ ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra d'aide au recul accompagnée de lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHÉ ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule en marche avant soit supérieure à 12 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé. Pour régler le délai de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}, appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes), sur la touche à l'écran Settings (Réglages), puis sur la touche à l'écran Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite). Appuyez sur la touche à l'écran

ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) pour activer ou désactiver la fonction de délai de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}.

- **Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)**

Si vous sélectionnez cette fonction, les essuie-glaces se mettent en marche automatiquement lorsque le système détecte de l'humidité sur le pare-brise. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Rain Sensing (Détection de pluie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au départ en pente est activé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et l'utilisation du système, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » de la section « Démarrage et conduite ». Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Brake Service (Entretien des freins)**

Cette fonction est grisée lorsque le véhicule est en mouvement. Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet l'entretien des composants de frein arrière. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Brake Service (Entretien des freins) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique) (véhicules automatiques)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le véhicule règle automatiquement le frein de stationnement lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto Park

Brake (Frein de stationnement automatique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique) (véhicules manuels)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le véhicule règle automatiquement le frein de stationnement à la coupure du contact. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Hold 'n Go™ (Fonction Hold 'n Go^{MC})**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le véhicule maintient automatiquement sa position lorsqu'il s'immobilise. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Hold 'n Go™ (Fonction Hold 'n Go^{MC}) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Feux

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Lights (Feux), les réglages suivants sont disponibles.

- **Éclairage ambiant intérieur**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet le réglage de la luminosité de l'éclairage ambiant intérieur. Pour modifier le réglage de l'éclairage ambiant intérieur,

appuyez sur la touche à l'écran + ou - pour sélectionner le niveau d'éclairage ambiant intérieur désiré. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur. Pour modifier le réglage de la fonction Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares), appuyez sur la touche à l'écran Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares) et choisissez entre 0, 30, 60 ou 90 secondes. Une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage. Pour modifier l'état de l'éclairage des phares à l'approche, appuyez sur la touche à l'écran + ou - pour sélectionner l'intervalle de temps souhaité. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée et que le commutateur des phares est à la position AUTO (AUTOMATIQUE), les phares s'allument pendant environ 10 secondes après l'activation des essuie-glaces.

Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Auto High Beams "SmartBeam™" (Feux de route automatiques « SmartBeam^{MC} ») – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto High Beams (Feux de route automatiques) jusqu'à ce

qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Consultez le paragraphe « Feux intelligents SmartBeam^{MC} – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Daytime Running Lights (Feux de jour) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque le moteur est en marche. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Daytime Running Lights (Feux de jour) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Flash Headlights With Lock (Clignotement des phares au verrouillage)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de déverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Flash Headlights with Lock (Clignotement des phares au verrouillage) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Doors & Locks (Portières et serrures)**

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Doors & Locks (Portières et serrures), les réglages suivants sont disponibles :

- **Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie) jusqu'à ce qu'une

coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand les serrures de portière sont activées. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Sound Horn with Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)***

Lorsque l'option « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Déverrouillage en appuyant

une fois sur le bouton de la télécommande) est sélectionnée, seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage. Lorsque l'option « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande) est sélectionnée, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque la fonction « Unlock All Doors On 1st Press (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent en appuyant une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage.

NOTA : Si cette fonction est programmée, toutes les portières se déverrouillent peu importe quelle poignée de portière, munie du déverrouillage passif, vous saisissez. Si cette fonction est programmée, seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et que cette fonction est programmée, seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de la portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door 1st Press » (Portière du conducteur à la première pression du bouton) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande de déverrouillage) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

- **Entrée passive**

Cette fonction vous permet de verrouiller et de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de déverrouillage. Elle déverrouille automatiquement les portières lorsque vous saisissez la poignée extérieure de portière. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Passive Entry (Déverrouillage passif) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

- **Memory To FOB (Réglages mémorisés associés à la télécommande) – selon l'équipement**

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Memory Linked to FOB (Réglages mémorisés associés à la télécommande) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

NOTA : Le siège retourne à la position mémorisée (si la fonction Recall Memory with Remote Key Unlock [Rappel de mémoire lors du déverrouillage à distance] est activée) lorsque la télécommande de déverrouillage est utilisée pour déverrouiller la portière. Pour obtenir de plus

amples renseignements, consultez le paragraphe « Sièges à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Power Lift Gate Alert (Alarme du hayon à commande électrique)**

Cette fonction déclenche une alarme lorsque le hayon à commande électrique se soulève ou s'abaisse. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Power Lift Gate Alert (Alarme du hayon à commande électrique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

- **Auto-On Comfort & Remote Start (Mode confort automatique activé et démarrage à distance)**

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Auto-On Comfort & Remote Start (Mode confort automatique activé et démarrage à distance), les réglages suivants sont disponibles :

- **Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés

lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto Heated Seats (Sièges chauffants automatiques), puis sélectionnez Off (Hors fonction), Remote Start (Démarrage à distance) ou All Starts (Tout démarrer) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), les réglages suivants sont disponibles :

- **Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect^{MD} Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette

fonction. Pour modifier l'état d'alimentation temporisée à la coupure du moteur, appuyez sur la touche à l'écran 0 seconds (0 seconde), 45 seconds (45 secondes), 5 minutes ou 10 minutes. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule. Pour modifier l'état de délai d'extinction des phares, appuyez sur la touche à l'écran + ou - pour sélectionner l'intervalle de temps souhaité. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

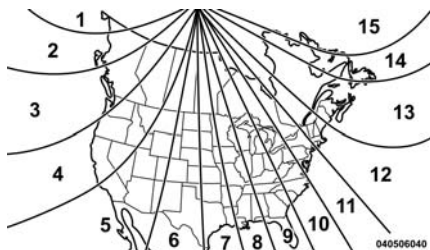
Compass Settings (Réglages de la boussole) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Compass Settings (Réglages de la boussole), les réglages suivants sont disponibles :

- **Variance (Déclinaison magnétique)**

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, selon la carte de zone. Une fois réglée, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence et assurer la meilleure précision possible.

NOTA : Tenez les appareils magnétiques, tels que les iPod, les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les détecteurs de radar, éloignés de la partie supérieure du tableau de bord. Étant donné que le module de la boussole est logé à cet endroit, ces appareils pourraient gêner le fonctionnement du capteur de la boussole et fausser les indications.



Carte de déclinaison magnétique

• **Perform Compass Calibration (Exécution de l'étalonnage de la boussole)**

Appuyez sur la touche à l'écran Calibration (Étalonnage) pour modifier cet affichage. L'étalonnage automatiquement de cette boussole nous évite de devoir la réinitialiser manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable et la mention « CAL » (ÉTALONNAGE) s'affiche à l'écran de l'EVIC jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée. Vous pouvez également étalonner la boussole en appuyant sur la touche à l'écran ON (ACTIVÉ) et en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que la mention CAL (ÉTALONNAGE) ne soit plus affichée à l'écran de l'EVIC. La boussole fonctionnera alors normalement.

Audio

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Audio, les réglages suivants sont disponibles :

• **Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière.

• **Equalizer (Égaliseur)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des touches à l'écran + et - ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les touches à l'écran + et -. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

NOTA : Les fréquences basses, médianes et aiguës vous permettent de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.

- **Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)**

Cette fonction augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule. Pour modifier le volume asservi à la vitesse, appuyez sur la touche à l'écran Off (Désactivé), 1, 2 ou 3. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Surround Sound (Son ambiophonique)**

Cette fonction procure un mode simulé de son ambiophonique. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Surround Sound (Son ambiophonique), sélectionnez On (Activé) ou Off (Désac-

tivé), puis appuyez sur la touche fléchée de retour (touche à l'écran) .

- **AUX Volume Match (Correspondance du volume AUX) — selon l'équipement**

Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran AUX Volume Match (Correspondance du volume AUX), sélectionnez On (Activé) ou Off (Désactivé), puis appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Loudness (Intensité du volume) — selon l'équipement**

La radio s'allume automatiquement lorsque le contact est établi ou se rappelle l'état dans laquelle elle se trouvait à la

dernière coupure du contact, notamment si elle était allumée ou éteinte. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Loudness (Intensité du volume), sélectionnez On (Activé) ou Off (Désactivé), puis appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran.

Téléphone/Bluetooth^{MD}

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth^{MD}), les réglages suivants sont disponibles :

- **Paired Devices (Appareils jumelés)**

Cette fonction permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth^{MD}. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système Uconnect^{MD}.

Configuration SiriusXM

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran SIRIUS Setup (Configuration SIRIUS), les réglages suivants sont disponibles :

- **Channel Skip (Saut de chaînes)**

La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Channel Skip (Saut de chaînes), sélectionnez les chaînes que vous souhaitez sauter, puis appuyez sur la touche fléchée de retour.

- **Subscription Information (Information sur l'abonnement)**

Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.

Appuyez sur la touche à l'écran Subscription Info (Information sur l'abonnement) pour accéder à l'écran d'information sur l'abonnement.

Prenez note des numéros d'identification SIRIUS de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.

NOTA : *Le service Travel Link de SiriusXM est un abonnement distinct et est disponible aux États-Unis seulement.*

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Restore Settings (Restaurer les réglages), les réglages suivants sont disponibles :

- **Restore Settings (Restaurer les réglages)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les réglages par défaut de l'affichage, de l'horloge, du système audio et de la radio sont réinitialisés. Pour restaurer les réglages par défaut, appuyez sur la touche à l'écran Yes (Oui) ou No (Non). Une case cochée s'affiche dans la boîte lorsque vous faites votre sélection. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Clear Personal Data (Suppression des données personnelles), les réglages suivants sont disponibles :

- **Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth^{MD} et les pré-réglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur la touche à l'écran Yes (Oui) ou No (Non). Une case cochée s'affiche dans la boîte lorsque vous faites votre sélection. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect^{MD} 8.4

Appuyez sur la touche à l'écran Apps (Applications), puis sur la touche à l'écran Settings (Réglages) pour afficher l'écran des réglages de menu. Dans ce mode, le système Uconnect^{MD} vous permet d'accéder aux fonctions programmables telles que l'affichage, l'horloge, la sécurité et l'aide à la conduite, l'éclairage, les portières et les serrures, le mode confort automatique activé et le démarrage à distance, le fonctionnement avec moteur arrêté, les réglages de boussole, l'audio, le téléphone/Bluetooth et la configuration SiriusXM.

NOTA : *Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.*

Lorsque vous sélectionnez une option, appuyez sur la touche à l'écran pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran ou la touche non-programmable de retour pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur la touche à l'écran X pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les touches à l'écran fléchées vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Display (Affichage), les réglages suivants sont disponibles.

- **Display Mode (Mode d'affichage)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner un des réglages d'affichage automatique. Pour changer l'état du mode, appuyez brièvement sur la touche à l'écran Day (Jour), Night (Nuit) ou Auto (Automatique). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité de l'affichage avec les phares allumés. Réglez la luminosité à l'aide des touches à l'écran + et – ou en

choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les touches à l'écran + et –. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité de l'affichage avec les phares éteints. Réglez la luminosité à l'aide des touches à l'écran + et – ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les touches à l'écran + et –. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Set Theme (Définir le thème)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner le thème affiché sur l'écran tactile de la radio du système Uconnect^{MD}. Les thèmes disponibles pour la sélection sont

définis par la configuration du véhicule. Appuyez sur la touche à l'écran Set Theme (Définir le thème), puis appuyez sur la touche à l'écran Theme (Thème) voulue jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du thème, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Set Language (Définir la langue)**

Vous pouvez, à partir de cet affichage, sélectionner l'une des trois langues disponibles pour l'affichage, y compris pour les fonctions de l'ordinateur de bord et du système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur la touche à l'écran Set Language (Définir la langue), puis appuyez sur la touche à l'écran de la langue voulue jusqu'à l'affichage d'une coche à côté de la langue choisie, indiquant le

réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Unités**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l'affichage des unités de mesure de l'EVIC, du compteur kilométrique et du système de navigation (selon l'équipement) en unités de mesure américaines ou métriques. Appuyez sur l'option « US » (États-Unis) ou « Metric » (Métrique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)**

À partir de cet affichage, vous pouvez modifier les réglages de longueur de réponse vocale. Pour modifier la longueur

de réponse vocale, appuyez sur la touche à l'écran Brief (Bref) ou Detailed (Détailé) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)**

À partir de cet affichage, vous pouvez activer ou désactiver le son émis lorsque vous appuyez sur une touche à l'écran tactile. Appuyez sur la touche à l'écran Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les indications à chaque virage apparaissent à l'affichage lorsque le véhicule s'approche d'un virage désigné sur un itinéraire programmé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Horloge

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Clock (Horloge), les réglages suivants sont disponibles.

- **Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)**

À partir de cet affichage, le réglage de l'heure peut être effectué automatiquement par la radio. Pour modifier le réglage de synchronisation de l'heure, appuyez sur la touche à l'écran Sync with GPS Time (Synchroniser avec l'heure GPS) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Set Time Hours (Régler les heures)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les heures. La touche à l'écran Sync with GPS Time (Synchroniser avec l'heure

GPS) doit être décochée. Pour faire votre sélection, appuyez sur les touches à l'écran + ou - pour régler les heures vers le haut ou vers le bas. Appuyez sur la touche fléchée de retour pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur la touche à l'écran X pour quitter l'écran des réglages.

- **Set Time Minutes (Régler les minutes)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les minutes. La touche à l'écran Sync with GPS Time (Synchroniser avec l'heure GPS) doit être décochée. Pour faire votre sélection, appuyez sur les touches à l'écran + ou - pour régler les minutes vers le haut ou vers le bas. Appuyez sur la touche fléchée de retour pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur la touche à l'écran X pour quitter l'écran des réglages.

- **Time Format (Format de l'heure)**

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner le réglage d'affichage du format de l'heure. Appuyez sur la touche à l'écran Time Format (Format de l'heure) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage de 12 h ou de 24 h, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Sécurité et aide à la conduite

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite), les réglages suivants sont disponibles :

- **Front Collision Sensitivity (Sensibilité de collision frontale) – selon l'équipement**

Le système d'avertissement de collision frontale fournit une alarme sonore ou

visuelle en cas de collision frontale potentielle. Le système d'avertissement de collision frontale peut être réglé sur « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Pour modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage « Near » (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède. Pour modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale, appuyez brièvement sur le bouton « Near » (Proche) ou « Far » (Éloigné). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Forward Collision Warning (FCW)**
[Système d'avertissement de collision frontale] – freinage actif

Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de freinage insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué est activé lorsque la vitesse du véhicule est de 8 km/h (5 mi/h). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Forward Collision Warning (FCW) with Mitigation -

Active Braking (Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – freinage actif) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule »

- **Lane Departure Warning (LDW)**
(Système d'avertissement de sortie de voie) – selon l'équipement

Le système d'avertissement de sortie de voie règle la distance à laquelle le volant fournira la rétroaction pour les sorties de voie potentielles. La sensibilité du système d'avertissement de sortie de voie

peut être réglée pour fournir un point de départ de zone d'avertissement prématuré, moyen ou retardé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Lane Departure Warning (Système d'avertissement de sortie de voie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Lane Departure Warning (LDW) Strength (Résistance du système d'avertissement de sortie de voie) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle le niveau de rétroaction du volant pour les sorties de voie potentielles. La quantité de couple directionnel que le système de direction assistée peut appliquer au volant pour corriger la sortie de

voie de véhicule peut être réglée au niveau bas, moyen ou élevé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Lane Departure Warning (Système d'avertissement de sortie de voie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **ParkSense^{MD}**

Le système ParkSense^{MD} recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer la proximité aux autres objets. Le système peut être activé avec le son seulement ou avec le son et l'affichage. Pour modifier

l'état du système ParkSense^{MD}, appuyez brièvement sur la touche Sound Only (Son seulement) ou Sounds and Display (Son et affichage). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran. Consultez le paragraphe « Système ParkSense^{MD} » de la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions du système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

- **Front ParkSense® Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} avant)**

Les réglages du volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} avant peuvent être choisis de l'EVIC et du système Uconnect^{MD} – selon l'équipement. Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux BAS, MOYEN et HAUT.

Le réglage du volume par défaut d'origine est MOYEN. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkSense® Front Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} avant) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. ParkSense^{MD} conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

- **Rear ParkSense® Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} arrière)**

Les réglages du volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} arrière peuvent être choisis de l'EVIC et du système

Uconnect^{MD} – selon l'équipement. Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux BAS, MOYEN et HAUT. Le réglage du volume par défaut d'origine est MOYEN. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkSense® Rear Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense^{MD} arrière) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. ParkSense^{MD} conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

- **ParkSense® Park Assist Braking (Système d'aide au stationnement ParkSense^{MD} et système d'assistance au freinage)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkSense® Park Assist Braking (Système d'aide au stationnement ParkSense^{MD} et système d'assistance au freinage) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Consultez le paragraphe « Système d'aide au recul ParkSense^{MD} » dans la

section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions du système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

- ***Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE) et que le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) jus-

qu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Paddle Shifting (Changement de vitesses par palettes)***

La sélection de cette fonction active l'utilisation de commutateurs de palettes du volant pour le changement de vitesse en mode manuel. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Paddle Shifting (Changement de vitesses par palettes) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la fonction d'alarme d'angle mort fournit des alarmes visuelles ou sonores pour indiquer des objets dans votre angle mort. La fonction d'alarme d'angle mort peut être activée en mode « Éclairage ». Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet uniquement une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs. Lorsque le mode « Phares et carillon » est activé, le système de surveillance des angles morts affiche une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs ainsi qu'une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option « Off » (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé. Pour modifier l'état de l'alarme d'angle mort,

appuyez sur la touche à l'écran Off (Désactivé), Lights (Témoins) et Lights & Chime (Témoins et carillon). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

NOTA : *Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.*

- **ParkView^{MD} Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView^{MD} qui permet d'afficher une image de la zone exté-

rieure arrière du véhicule lorsque vous placez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView^{MD} est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkView^{MD} Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **ParkView^{MD} Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Votre véhicule peut être doté de la fonction ParkView^{MD} Rear Back Up Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) qui vous permet de voir des lignes de guide actives sur l'affichage de la caméra de recul ParkView lorsque le levier de vitesses est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkView^{MD} Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guides

actives de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **ParkView^{MD} Backup Camera Static Gridlines (Lignes de grille statiques de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Votre véhicule peut être muni de la fonction ParkView^{MD} Backup Camera Static Gridlines (Lignes de grille statiques de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) qui vous permet de voir des lignes de grille droites superposées sur l'affichage de la caméra de recul ParkView lorsque le levier de vitesses est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire

surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkView^{MD} Backup Camera Static Gridlines (Lignes de grille statiques de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **ParkView^{MD} Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Votre véhicule peut être muni de la fonction ParkView^{MD} Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) qui

vous permet de voir des lignes de guide fixes sur l'affichage de la caméra de recul ParkView lorsque le levier de vitesses est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkView^{MD} Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **ParkView® Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD})**

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra d'aide au recul accompagnée de lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule en marche avant soit supérieure à 12 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses de la

transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé. Pour régler le délai de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}, appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes), sur la touche à l'écran Settings (Réglages), puis sur la touche à l'écran Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite). Appuyez sur la touche à l'écran ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) pour activer ou désactiver la fonction de délai de la caméra d'aide au recul ParkView^{MD}.

- **Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)**

Si vous sélectionnez cette fonction, les essuie-glaces se mettent en marche automatiquement lorsque le système détecte de l'humidité sur le pare-brise. Pour faire

votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Rain Sensing (Détection de pluie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au départ en pente est activé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et l'utilisation du système, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » de la section « Démarrage et conduite ». Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté

du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Brake Service (Entretien des freins)**

Cette fonction est grisée lorsque le véhicule est en mouvement. Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet l'entretien des composants de frein arrière. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Brake Service (Entretien des freins) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Frein de stationnement automatique**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le véhicule règle automatiquement le frein

de stationnement lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Hold 'n Go™ (Fonction Hold 'n Go^{MC})**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le véhicule maintient automatiquement sa position lorsqu'il s'immobilise. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Hold 'n Go™ (Fonction Hold 'n Go^{MC}) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage pour indiquer le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Lights (Feux), les réglages suivants sont disponibles.

- **Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Pour modifier l'état de l'éclairage des phares à l'approche, appuyez sur la touche à l'écran + ou - pour sélectionner l'intervalle de temps souhaité. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée et que le commutateur des phares est à la position AUTO (AUTOMATIQUE), les phares s'allument pendant environ 10 secondes après l'activation des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Headlights with Wipers (Phares avec essuie-glaces) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Auto Dim High Beams “SmartBeam™” (Feux de route à antiéblouissement automatique SmartBeam^{MC}) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement désactivés dans certaines conditions. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto High Beams (Feux de route automatiques) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Consultez le paragraphe « Feux intelligents SmartBeam^{MC} – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Feux de jour – Selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque le moteur est en marche. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Daytime Running Lights (Feux de jour) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Flash Headlights With Lock (Clignotement des phares au verrouillage)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée

avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Flash Headlights with Lock (Clignotement des phares au verrouillage) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Doors & Locks (Portières et serrures), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que le

levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand les serrures de portière sont activées. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouil-

lage) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Sound Horn with Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **1st Press Of Key Fob Unlocks**
(Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)

Lorsque l'option « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande) est sélectionnée, seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsque l'option « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande) est sélectionnée, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque la fonction « Unlock All Doors On 1st Press (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est sélection-

née, toutes les portières se déverrouillent en appuyant une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

NOTA : *Si cette fonction est programmée, toutes les portières se déverrouillent peu importe quelle poignée de portière, munie du déverrouillage passif, vous saisissez. Si cette fonction est programmée, seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et que cette fonction est programmée, seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de la portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door 1st Press » (Portière du conducteur à la première pression du bouton) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les*

portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande de télédéverrouillage) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

- **Entrée passive**

Cette fonction vous permet de verrouiller et de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Passive Entry (Déverrouillage passif) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

- **Memory To FOB (Réglages mémorisés associés à la télécommande) – selon l'équipement**

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Memory Linked to FOB (Réglages mémorisés associés à la télécommande) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

NOTA : *Le siège retourne à la position mémorisée (si la fonction Recall Memory with Remote Key Unlock [Rappel de mémoire lors du déverrouillage à distance] est activée) lorsque la télécommande de télédéverrouillage est utilisée pour déver-*

rouiller la portière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- **Auto-On Comfort & Remote Start (Mode confort automatique activé et démarrage à distance)**

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Auto-On Comfort & Remote Start (mode confort automatique activé et démarrage à distance), les réglages suivants sont disponibles.

- **Horn With Remote Start (Avertisseur sonore au démarrage à distance)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la

touche à l'écran Sound Horn with Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- **Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé. Pour

faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto Heated Seats (Sièges chauffants automatiques) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), les réglages suivants sont disponibles.

- **Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect^{MD} Phone (selon l'équipement), le système vi-

déo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Pour modifier l'état du statut de l'alimentation temporisée à la coupure du moteur, appuyez sur la touche à l'écran 0 seconde, 45 secondes, 5 minutes ou 10 minutes. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule. Pour modifier l'état de délai d'extinction des phares, appuyez sur la touche à

l'écran + ou - pour sélectionner l'intervalle de temps souhaité. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

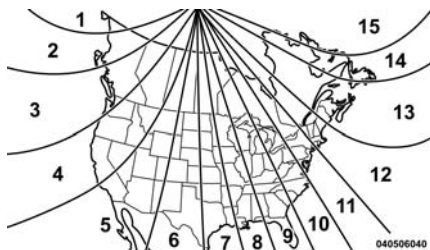
Compass Settings (Réglages de la boussole) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Compass Settings (Réglages de la boussole), les réglages suivants sont disponibles.

- **Variance (Déclinaison magnétique)**

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, selon la carte de zone. Une fois réglée, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence et assurer la meilleure précision possible.

NOTA : Les dispositifs magnétiques, tels que les iPod, les téléphones cellulaires, les ordinateurs portatifs et les détecteurs de radar, ne doivent pas être placés sur le dessus du tableau de bord, étant donné que le module de la boussole est logé à cet endroit. Ces appareils pourraient gêner le fonctionnement du capteur de la boussole et fausser les indications.



Carte de déclinaison magnétique

- **Perform Compass Calibration (Exécution de l'étalonnage de la boussole)**

Appuyez sur la touche à l'écran Calibration (Étalonnage) pour modifier cet affichage. L'étalonnage automatiquement de cette boussole nous évite de devoir la réinitialiser manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable et la mention « CAL » (ÉTALONNAGE) s'affiche à l'écran de l'EVIC jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée. Vous pouvez également étalonner la boussole en appuyant sur la touche à l'écran ON (ACTIVÉ) et en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que la mention CAL (ÉTALONNAGE) ne soit plus affichée à l'écran de l'EVIC. La boussole fonctionnera alors normalement.

Audio

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Audio, les réglages suivants sont disponibles.

- **Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière.

- **Equalizer (Égaliseur)**

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des touches à l'écran + et - ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les touches à l'écran + et -. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

NOTA : Les fréquences basses, médianes et aiguës vous permettent de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.

- **Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)**

Cette fonction augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule. Pour modifier le volume asservi à la vitesse, appuyez sur la touche à l'écran Off (Désactivé), 1, 2 ou 3. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Surround Sound (Son ambiophonique) — selon l'équipement**

Cette fonction procure un mode simulé de son ambiophonique. Pour faire votre

sélection, appuyez sur la touche à l'écran Surround Sound (Son ambiophonique), sélectionnez On (Activé) ou Off (Désactivé), puis appuyez sur la touche fléchée de retour (touche à l'écran) .

- **AUX Volume Match (Correspondance du volume AUX) — selon l'équipement**

Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran AUX Volume Match (Correspondance du volume AUX), sélectionnez On (Activé) ou Off (Désactivé), puis appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Loudness (Intensité du volume) — selon l'équipement**

La radio s'allume automatiquement lorsque le contact est établi ou se rappelle l'état dans laquelle elle se trouvait à la dernière coupure du contact, notamment si elle était allumée ou éteinte. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Loudness (Intensité du volume), sélectionnez On (Activé) ou Off (Désactivé), puis appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- **Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth)**

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth), les réglages suivants sont disponibles.

- **Paired Devices (Appareils jumelés)**

Cette fonction permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth^{MD}. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système Uconnect^{MD}.

Configuration SiriusXM

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran SIRIUS Setup (Configuration SIRIUS), les réglages suivants sont disponibles :

- **Channel Skip (Saut de chaînes)**

La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Channel Skip (Saut de chaînes), sélectionnez les chaînes que vous souhaitez

sauter, puis appuyez sur la touche fléchée de retour.

- **Subscription Information (Information sur l'abonnement)**

Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.

Appuyez sur la touche à l'écran Subscription Info (Information sur l'abonnement) pour accéder à l'écran d'information sur l'abonnement.

Prenez note des numéros d'identification SIRIUS de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.

NOTA : Le service Travel Link de SiriusXM est un abonnement distinct et est disponible aux États-Unis seulement.

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Restore Settings (Restaurer les réglages), les réglages suivants sont disponibles :

- **Restore Settings (Restaurer les réglages)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les réglages par défaut de l'affichage, de l'horloge, du système audio et de la radio sont réinitialisés. Pour restaurer les réglages par défaut, appuyez sur la touche à l'écran Yes (Oui) ou No (Non). Une case cochée s'affiche dans la boîte lorsque vous faites votre sélection. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Clear Personal Data (Suppression des données personnelles), les réglages suivants sont disponibles :

- **Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)**

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth^{MD} et les pré-réglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur la touche à l'écran Yes (Oui) ou No (Non). Une case cochée s'affiche dans la boîte lorsque vous faites votre sélection. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

RADIOS MUNIES DU SYSTÈME Uconnect^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre radio munie du système Uconnect^{MD}, consultez le supplément du système Uconnect^{MD}.

COMMANDE iPod^{MD}/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT

Situé dans le couvercle supérieur de la console centrale, cette caractéristique permet de brancher un iPod^{MD} ou un dispositif USB externe sur le port USB.

La commande iPod^{MD} est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod^{MD} et iPhone^{MD}. Certaines versions du logiciel iPod^{MD} pourraient ne pas être totalement compatibles avec les fonctions de commande iPod^{MD}. Visitez le site Web d'Apple pour les mises à jour logicielles.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système Uconnect^{MD}.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



Commandes à distance du système audio
(vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la portion supérieure de cette commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la portion inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM/FM, radio satellite (SXM), lecteur de CD, entrée auxiliaire (AUX), système de divertissement vidéo (VES), etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la portion supérieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences; appuyez sur la portion inférieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale de la commande de gauche permet de syntoniser la prochaine station que vous avez sélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Lecteur de CD

Lorsque vous appuyez sur la portion supérieure de la commande, le lecteur de CD passe à la piste suivante sur le disque compact. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure, le lecteur de CD retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans la première seconde de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur le commutateur, vers le haut ou vers le bas, le lecteur de CD passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

ENTRETIEN DES CD, DES DVD ET DES DISQUES BLU-RAY

Prenez les précautions suivantes pour préserver l'état de vos CD, DVD et disques Blu-Ray :

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.
2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.
3. N'apposez ni papier ni ruban adhésif sur le disque. Évitez de le rayer.
4. N'utilisez pas de solvants tels que le benzène, des diluants, des nettoyeurs ou des aérosols antistatiques.
5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.

6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.

7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

NOTA : *Si la lecture d'un disque s'avère difficile, cela peut indiquer qu'il est endommagé ou sale (par exemple, disque rayé, revêtement réfléchissant usé, présence d'un cheveu, humidité ou rosée sur le disque), qu'il est d'une dimension inappropriée ou qu'il possède un encodage antivol. Entamez la lecture d'un disque que vous savez en bon état avant de faire réparer le lecteur de CD.*

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect^{MD} n'est pas utilisé (selon l'équipement).

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

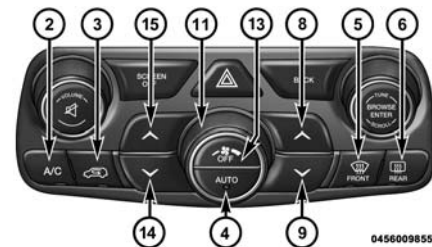
La climatisation et le chauffage sont conçus pour vous apporter le plus grand confort, quelles que soient les conditions météorologiques. Vous pouvez actionner ce système au moyen des commandes situées sur le tableau de bord ou au moyen de l'écran du système Uconnect^{MD}.

Lorsque le système Uconnect^{MD} se trouve dans des modes différents (« Radio », « Player », « Settings », « More », etc.), les réglages de température du côté conducteur et du côté passager sont indiqués en haut de l'écran.

Aperçu général

Touches non-programmables

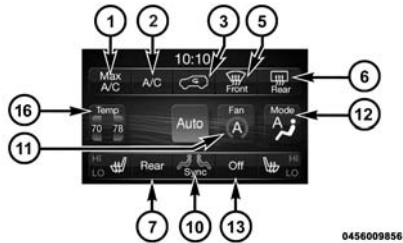
Les touches non-programmables sont situées sous l'écran du système Uconnect^{MD}.



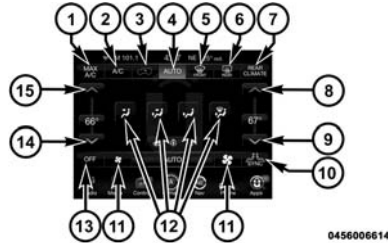
Commandes du système de chauffage-climatisation automatiques – touches non-programmables

Touches à l'écran

Les touches à l'écran sont accessibles à l'écran du système Uconnect^{MD}.



Commandes automatiques de température du système Uconnect^{MD} 5.0 – touches à l'écran



Commandes de chauffage-climatisation automatiques du système Uconnect^{MD} 8.4 – touches à l'écran

Descriptions des boutons (s'appliquent aux touches non-programmables et aux touches à l'écran)

1. Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation maximale est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la climatisation maximale passe en mode manuel et le témoin de climatisation maximale s'éteint.

2. Bouton A/C (CLIMATISATION)

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la climatisation passe en mode manuel et le témoin s'éteint.

3. Bouton de recirculation

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque ce réglage est en fonction.

4. Bouton de fonctionnement AUTO (AUTOMATIQUE)

Ce bouton permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. La commande de réglage automatique de la température permet de passer entre les modes manuel et automatique lorsque cette fonction est sélectionnée. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » pour obtenir de plus amples renseignements.

5. Bouton de dégivrage avant

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage de débit d'air actuel

au mode de dégivrage. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. La commande de réglage automatique de la température permet de passer en mode manuel lorsque cette fonction est sélectionnée. La vitesse du ventilateur peut augmenter lorsque le mode de dégivrage est sélectionné. Si le mode de dégivrage avant est désactivé, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

6. Bouton du dégivreur de lunette

Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants.

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

7. Bouton Rear Climate (Système de chauffage-climatisation arrière) – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer les commandes du système de chauffage-climatisation arrière. Le témoin s'allume lorsque les commandes du système de chauffage-climatisation arrière sont activées. Lorsque vous exécutez de nouveau cette fonction, les commandes du système de chauffage-climatisation arrière sont désactivées.

8. Bouton fléché vers le haut de commande de température du côté passager

Ce bouton permet au passager de régler indépendamment la température. Appuyez sur la touche non-programmable pour obtenir de l'air plus chaud ou, à l'écran tactile, appuyez et faites glisser la barre de température de touche à l'écran vers la touche

fléchée rouge à l'écran pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : *Si vous appuyez sur ce bouton lorsque le système est en mode de synchronisation, le mode sera automatiquement désactivé.*

9. Bouton fléché vers le bas de commande de température du côté passager

Ce bouton permet au passager de régler indépendamment la température. Appuyez sur la touche non-programmable pour obtenir de l'air plus froid ou, à l'écran tactile, appuyez et faites glisser la barre de température de touche à l'écran vers la touche fléchée bleue à l'écran pour obtenir de l'air plus froid.

NOTA : *Si vous appuyez sur ce bouton lorsque le système est en mode de synchronisation, le mode sera automatiquement désactivé.*

10. SYNC (SYNCHRONISATION)

Appuyez sur la touche à l'écran Sync (Synchronisation) pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin de synchronisation s'allume lorsque cette fonction est activée. Le mode de synchronisation est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode de synchronisation est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

11. Commande du ventilateur

La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque

vous réglez le ventilateur. Les vitesses peuvent être sélectionnées à l'aide des touches non-programmables ou des touches à l'écran comme suit :

Touche non-programmable

La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Touche à l'écran

Utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

12. Modes

Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, du plancher, de désembuage et de dégivrage. Voici les réglages de mode :

Mode tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et des sorties d'air. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

NOTA : *Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.*

Mode plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

Mode mixte

L'air provient des bouches d'aération du plancher, de dégivrage et de désembuage des glaces latérales. Ce mode fonctionne bien par temps froid ou lorsqu'il y a de la neige.

Mode de dégivrage

L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et des bouches de désembuage des glaces latérales. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. Lorsque le mode de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur augmente.

13. Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation

Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre en fonction ou hors fonction le système de chauffage-climatisation.

14. Bouton fléché vers le bas de commande de température du côté conducteur

Ce bouton permet au conducteur de régler indépendamment la température. Appuyez sur la touche non-programmable pour obtenir de l'air plus froid ou, à l'écran tactile, appuyez et faites glisser la barre de température de touche à l'écran vers la touche fléchée bleue à l'écran pour obtenir de l'air plus froid.

NOTA : *En mode de synchronisation, ce bouton permet aussi de régler automatiquement la température du côté passager en même temps.*

15. Bouton fléché vers le haut de commande de température du côté conducteur

Ce bouton permet au conducteur de régler indépendamment la température. Appuyez sur la touche non-programmable pour obtenir de l'air plus chaud ou, à l'écran tactile, appuyez et faites glisser la barre de température de touche à l'écran vers la touche fléchée rouge à l'écran pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : *En mode de synchronisation, ce bouton permet aussi de régler automatiquement la température du côté passager en même temps.*

16. Commande de température (radio du système Uconnect^{MD} 5.0 seulement)

Appuyez sur la touche à l'écran Température (Température) pour contrôler la température de l'air dans l'habitacle.

Déplacez la barre de température dans la zone rouge pour obtenir de l'air plus chaud. Déplacez la barre de température dans la zone bleue pour obtenir de l'air plus froid.

Fonctions des commandes de chauffage-climatisation

Climatisation (A/C)

Le bouton de climatisation (A/C) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle. Pour optimiser l'économie de carburant, appuyez sur le bouton A/C (CLIMATISATION) pour mettre hors fonction le climatiseur et pour régler manuellement le ventilateur et les réglages de mode de

débit d'air. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

NOTA :

- *Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur.*
- *Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyer, vaporisez un peu d'eau à partir de l'arrière du radiateur et à travers le condensateur. Les protecteurs de bouclier avant peuvent réduire le débit d'air au condensateur et diminuer ainsi le rendement de la climatisation.*

Climatisation maximale (MAX A/C)

Le mode de climatisation maximale permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) pour passer de la climatisation maximale aux réglages antérieurs. La touche à l'écran s'illumine lorsque la climatisation maximale est activée.

En mode de climatisation maximale, le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la climatisation maximale aux réglages précédents et le témoin de climatisation maximale s'éteindra.

Recirculation



Lorsque l'air extérieur contient de la fumée, des odeurs, un taux d'humidité élevé, ou que vous souhaitez refroidir rapidement l'habitacle, vous pouvez recycler l'air de l'habitacle en appuyant sur le bouton de commande de recirculation. Le témoin de recirculation s'allume lorsque vous sélectionnez ce bouton. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le mode de recirculation et laisser pénétrer l'air extérieur dans l'habitacle.

NOTA : Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation peut ne pas être disponible (touche à l'écran grisée) si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont

présentent. Sur les systèmes munis des commandes de chauffage-climatisation manuelles, le mode de recirculation n'est pas permis dans le mode de dégivrage pour améliorer le désembuage des glaces. La recirculation sera désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ce mode. Si vous tentez d'activer la fonction de recirculation dans ce mode, le voyant DEL du bouton de commande se met à clignoter, puis s'éteint.

Système de commande automatique de la température

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur la touche non-programmable AUTO (AUTOMATIQUE) ou sur la touche à l'écran (4) sur le panneau du système de commande automatique de la température.

2. Réglez ensuite la température voulue au moyen des boutons de commande ou des touches à l'écran pour la température du côté conducteur et du côté passager (8, 9, 14, 15). Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.

3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température,

le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.

- La température peut être affichée en unités anglo-saxonnes ou métriques, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur Uconnect^{MD}. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans cette section du guide.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Fonctionnement manuel

Le système permet de sélectionner manuellement la vitesse du ventilateur, le mode de répartition d'air, l'état du climatiseur et la commande de recirculation.

Vous pouvez définir la vitesse du ventilateur au régime voulu en réglant la commande du ventilateur. Le ventilateur fonctionne alors au régime choisi jusqu'à ce que vous choisissiez un autre réglage. Cette caractéristique permet aux occupants avant de commander le débit d'air circulant dans le véhicule et d'annuler le mode automatique.

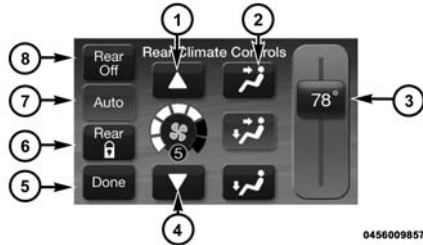
L'utilisateur peut aussi choisir la direction du débit d'air en sélectionnant un des réglages de mode disponibles. Le fonctionnement du climatiseur et la commande de recirculation peuvent aussi être

sélectionnés manuellement à partir du fonctionnement manuel.

Commande automatique de la température arrière – selon l'équipement

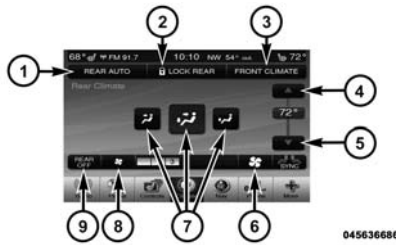
Le système de commande automatique de la température arrière comprend des bouches d'aération du plancher du côté arrière droit des sièges de troisième rangée et des bouches d'aération au pavillon de chaque place d'extrémité arrière. Il distribue l'air chauffé par les bouches d'aération du plancher ou l'air refroidi et déshumidifié par les bouches d'aération au pavillon.

Les touches à l'écran de commande de température du système arrière sont situées dans le système Uconnect^{MD} touch situé sur le tableau de bord.



Écran des commandes de touches à l'écran du système de chauffage-climatisation arrière automatique du système Uconnect^{MD} 5.0

- | | |
|---|---|
| 1 – Touche à l'écran d'augmentation de la ventilation | 2 – Touches à l'écran de mode |
| 3 – Touche à l'écran de température | 4 – Touche à l'écran de diminution de la ventilation |
| 5 – Touche à l'écran Done (Terminer) | 6 – Touche à l'écran Rear Lock (Verrouillage arrière) |
| 7 – Touche à l'écran Auto (Automatique) arrière | 8 – Touche à l'écran Rear Off (Arrière désactivé) |



Écran des commandes de touches à l'écran du système de chauffage-climatisation arrière automatique du système Uconnect^{MD} 8.4

- | | |
|--|---|
| 1 – Touche à l'écran Rear Auto (Arrière automatique) | 2 – Touche à l'écran Rear Lock (Verrouillage arrière) |
| 3 – Touche à l'écran Front Climate (Chauffage-climatisation avant) | 4 – Touche à l'écran d'augmentation de la température |
| 5 – Touche à l'écran de diminution de la température | 6 – Touche à l'écran d'augmentation de la ventilation |
| 7 – Touches à l'écran de mode | 8 – Touche à l'écran fléchée vers le bas du ventilateur |
| 9 – Touche à l'écran Rear Off (Arrière désactivé) | |

Contrôle des commandes du système de chauffage-climatisation arrière à partir du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant

Le système de chauffage-climatisation à commande automatique à trois zones permet de régler les commandes du système de chauffage-climatisation arrière à partir du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant.

Pour modifier les réglages du système arrière :

- Appuyez sur le bouton « REAR » (ARRIÈRE) pour modifier le mode de commande au mode de commande arrière; l'affichage arrière apparaît. Les fonctions de commande permettent alors d'actionner le système arrière.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

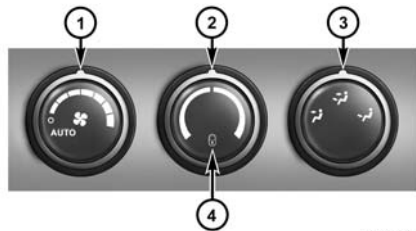
- Pour revenir à l'écran avant, appuyez de nouveau sur le bouton REAR (ARRIÈRE), ou l'affichage revient à l'écran avant après six secondes.

Verrouillage arrière

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Rear Temperature Lock (Verrouillage de la température arrière) à l'écran tactile du système Uconnect^{MD}, un pictogramme de verrouillage s'allume à l'affichage arrière. La température arrière et le débit d'air sont commandés depuis le système Uconnect^{MD}.

Les occupants des sièges de deuxième rangée arrière peuvent régler seulement le système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière lorsque la touche Rear Température Lock (Verrouillage de la température arrière) est désactivée.

Les commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière sont situées dans le pavillon, près du centre du véhicule.



045635064

Caractéristiques du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière

- | | |
|----------------------------|---|
| 1 – Vitesse du ventilateur | 3 – MODE arrière |
| 2 – Température arrière | 4 – Verrouillage de température arrière |

- Appuyez sur la touche Rear Temperature Lock (Verrouillage de la température arrière) à l'écran tactile du système Uconnect^{MD}. Le pictogramme de verrouillage de température arrière intégré au bouton de température arrière s'éteint.
- Tournez les boutons de commande du ventilateur arrière, de la température arrière et du mode arrière en fonction de vos préférences.
- Pour sélectionner le mode de chauffage-climatisation à commande automatique, tournez le bouton du ventilateur arrière dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à la position AUTO (AUTOMATIQUE).

Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système de chauffage-climatisation à

commande automatique atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA : *Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.*

Commande du ventilateur arrière

La commande prioritaire du ventilateur arrière se trouve sur le bloc de commande avant du système de chauffage-climatisation au tableau de bord.

Les passagers de deuxième rangée peuvent régler la vitesse du ventilateur arrière uniquement lorsque l'icône du système de chauffage-climatisation arrière est allumée.

La commande du ventilateur arrière est située sur la console arrière au pavillon et comporte une position d'arrêt ainsi que des positions de réglage de vitesse du ventilateur. Les occupants des sièges arrière peuvent ainsi régler la circulation de l'air à l'arrière du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le système de chauffage-climatisation à commande manuelle arrière prélève l'air de l'habitacle par une grille d'admission située sur le panneau de garnissage du côté droit, derrière les sièges de troisième rangée. Les bouches

d'air chaud sont situées dans le panneau de garnissage du côté droit, juste derrière la portière coulissante. Évitez de placer des objets directement devant la grille d'admission et les bouches d'air ou d'obstruer celles-ci de quelque autre façon. Vous risqueriez de causer une surcharge électrique susceptible d'endommager le moteur de ventilateur.

Commande de température arrière

Les passagers de deuxième rangée peuvent effectuer les réglages au moyen du bouton de commande de température arrière uniquement lorsque l'icône du système de chauffage-climatisation arrière est allumée.

Pour modifier la température à l'arrière de l'habitacle, tournez le bouton de commande de température dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour obtenir de l'air froid, ou dans le sens des aiguilles d'une montre pour obtenir de l'air chaud.

Commande de mode arrière

Mode automatique

Le système maintient automatiquement le mode le plus approprié et le niveau de confort choisi par les occupants arrière.

Mode pavillon



L'air provient des bouches d'air du pavillon. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Si vous déplacez les ailettes des bouches d'air d'un côté, le débit de l'air est coupé.

Mode deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du pavillon et du plancher.

NOTA : Dans plusieurs positions de la commande de température, le mode DEUX NIVEAUX produit de l'air plus frais provenant des bouches d'air du tableau de bord et de l'air plus chaud provenant des bouches d'aération.

Mode plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher.

Conseils utiles

NOTA : Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Une solution de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler, et de 50 % d'eau est recommandée. Pour la sélection d'un liquide de refroidissement adéquat, consultez le paragraphe « Directives d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule ».

Fonctionnement en hiver

Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recyclage de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Pour éliminer rapidement la buée sur la glace intérieure du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage. Vous pouvez utiliser le mode de dégivrage-plancher pour maintenir le pare-brise exempt de

buée et obtenir un niveau de chaleur suffisant. Si la formation de buée sur les glaces latérales pose problème, augmentez la vitesse du ventilateur. Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embruier de l'intérieur par temps doux mais pluvieux ou humide.

NOTA : *N'utilisez pas le mode de recirculation sans climatisation sur de longues périodes, car les glaces pourraient s'embruier.*

Arrivée d'air de l'extérieur












Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles mortes. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre

d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air du climatiseur

Le système de commande de chauffage-climatisation filtre la poussière, le pollen et certaines odeurs en suspension dans l'air. Les odeurs fortes ne peuvent pas toutes être filtrées. Consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour les instructions de remplacement du filtre.

Réglages suggérés pour diverses conditions météorologiques

TEMPS	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud 	Réglez la commande de mode à  , mettez la climatisation en marche et réglez le ventilateur à une vitesse élevée. Ouvrez les glaces pendant une minute pour faire sortir l'air chaud. Une fois la bonne température atteinte, ajustez les commandes pour plus de confort.
Temps chaud 	Mettez la climatisation en marche et réglez les commandes de mode à la position  .
Temps frais et ensoleillé 	Faites fonctionner le système dans la position  .
Temps frais et humide 	Réglez la commande de mode à  et mettez la climatisation en marche pour dégivrer les fenêtres.
Temps froid 	Réglez la commande de mode à la position  . Si de la buée se forme sur le pare-brise, déplacez la commande vers la position  .

0456001003

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- **PROCÉDURES DE DÉMARRAGE** 325
 - Transmission automatique 325
 - Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} 326
 - Démarrage normal 327
 - Températures extrêmement froides (inférieures à -20 °F ou -29 °C) 328
 - Si le moteur ne démarre pas 328
 - Après le démarrage 329
- **CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT** 330
- **TRANSMISSION AUTOMATIQUE** 330
 - Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 332
 - Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein 332
 - Mode d'économie de carburant (ECO) 332
 - Transmission automatique à huit rapports 333
- **FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE** 341
 - Directives et précautions d'utilisation de la boîte de transfert à une vitesse (moteur 3.6L) – selon l'équipement 341
 - Boîte de transfert à commande électronique (sélecteur à trois positions) (moteur 5.7L) – selon l'équipement 342
 - Procédure de changement de gamme 345
- **CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE** 348
- **CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE** 348
 - Conditions d'utilisation du mode LOW RANGE (GAMME BASSE) – selon l'équipement 348
 - Conduite dans l'eau 349
 - Conduite dans la neige, la boue et le sable. 350
 - Montée de pente 350

• Traction en descente	351	• Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)	368
• Après la conduite hors route	351	• RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS	369
• DIRECTION ASSISTÉE	353	• Inscriptions sur les pneus	369
• Moteur 3.6L	353	• Numéro d'identification du pneu (TIN)	373
• Moteur 5,7L	354	• Terminologie et définitions des pneus	374
• Vérification du liquide de la direction assistée	355	• Charge et pression des pneus	376
• MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEUR 5.7L SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT	355	• PNEUS – GÉNÉRALITÉS	380
• FREIN DE STATIONNEMENT	356	• Pression des pneus	380
• SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS	358	• Pressions de gonflage des pneus	381
• Système de freinage antiblocage (ABS)	358	• Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée	382
• Système antipatinage (TCS)	359	• Pneus radiaux	383
• Système d'assistance au freinage (BAS)	359	• Types de pneus	383
• Dispositif électronique antiroulis	360	• Pneus à affaissement limité – selon l'équipement.	385
• Commande de stabilité électronique (ESC)	361	• Roues de secours – selon l'équipement.	385
• Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)	364	• Patinage des roues	387
• Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente)	365	• Indicateurs d'usure des pneus	388
• Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)	367	• Durée de vie utile des pneus	388
• Système de freinage par temps de pluie.	367	• Pneus de rechange	389

- CHÂÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION) 391
- RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS 392
- SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS 393
 - Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus. 396
 - Avertissement « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS). 397
 - Généralités 399
- EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT 400
 - Moteur 3,6L – selon l'équipement 400
 - Moteur 5,7L – selon l'équipement 400
 - Essence reformulée 401
 - Essences à mélange oxygéné 401
 - Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte. 402
 - MMT dans l'essence 402
 - Additifs 403
 - Avertissements relatifs au circuit d'alimentation 403
- Mises en garde concernant le monoxyde de carbone 404
- CARBURANT MIXTE (MOTEUR 3,6 L UNIQUEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT 404
 - Renseignements généraux concernant le carburant E-85 404
 - Carburant à l'éthanol (E-85) 405
 - Exigences en matière de carburant 405
 - Choix de l'huile à moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence 406
 - Démarrage 406
 - Autonomie de route 407
 - Pièces de rechange 407
 - Entretien 407
- AJOUT DE CARBURANT 407
 - Ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant 409
- CHARGEMENT DU VÉHICULE 410
 - Étiquette d'homologation du véhicule 410
- TRACTAGE DE REMORQUE 412
 - Terminologie du remorquage 413
 - Classification des attelages de remorque 415

- Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) 416
- Poids de la remorque et poids sur l'attelage 418
- Exigences de remorquage 419
- Conseils pour le remorquage 423
- CHASSE-NEIGE 424
- REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.) . . . 425
 - Remorquage du véhicule derrière un autre 425
 - Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à propulsion arrière 426
 - Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à une vitesse) 426
 - Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à deux vitesses) 427

PROCÉDURES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, le cas échéant, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez

pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Transmission automatique

Le levier de vitesses doit être placé à la position N (point mort) ou à la position P (stationnement) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de vitesse.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez pas de la position R (MARCHE ARRIÈRE), P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à quelque position de marche avant que ce soit lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.**
- **Ne passez à la position P (STATIONNEMENT) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

Utilisation de la télécommande à clé intégrée (démarrage facilité)

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.*

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Utilisez la télécommande à clé intégrée pour tourner brièvement le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-la dès que le démarreur est engagé. Le moteur de démarreur continue de fonctionner et se désactive automatiquement lorsque le moteur est en marche. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.

Dans ce cas, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}



Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande du système de démarrage à distance ou

du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} se trouve dans l'habitacle.

Démarrage normal

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

1. La transmission doit être sur P (stationnement) ou au POINT MORT.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur).
3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.*

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu

enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le levier de vitesses passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton a été enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT). Si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois, l'EVIC (selon l'équipement) affiche le message « Vehicle Not In Park » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA : Si le commutateur d'allumage est laissé à la position ACC (ACCES-
SOIRES) ou RUN (MARCHE) (moteur
arrêté) et que la transmission est à la
position P (STATIONNEMENT), le système
s'arrêtera automatiquement après 30 mi-
nutes d'inactivité tandis que le commu-
tateur d'allumage passera à la position OFF
(ARRÊT).

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) – pédale de frein relâchée (levier de vitesses en position P [stationnement] ou N [point mort])

Le fonctionnement du bouton ENGINE
START/STOP (démarrage et arrêt du
moteur) est similaire à celui d'un commu-
tateur d'allumage. Le commutateur d'allu-
mage comporte quatre positions : OFF

(arrêt), ACC (accessoires), RUN (marche)
et START (démarrage). Pour changer les
positions du commutateur d'allumage
sans démarrer le véhicule et pour utiliser
les accessoires, suivez ces étapes.

- Démarrage avec le commutateur d'allu-
mage à la position OFF (arrêt) :
- Appuyez sur le bouton ENGINE START/
STOP (démarrage et arrêt du moteur)
une fois pour déplacer le commutateur
d'allumage à la position ACC (acces-
soires) (le centre d'information électro-
nique affichera « ACC »).
- Appuyez sur le bouton ENGINE START/
STOP (démarrage et arrêt du moteur)
une deuxième fois pour déplacer le com-
mutateur d'allumage à la position ON/
RUN (marche) (le centre d'information
électronique affichera « ON/RUN »).

- Appuyez sur le bouton ENGINE START/
STOP (démarrage et arrêt du moteur)
une troisième fois pour déplacer le
commutateur d'allumage à la position
OFF (arrêt) (le centre d'information
électronique affichera « OFF »).

Températures extrêmement froides (inférieures à -20 °F ou -29 °C)

Pour assurer le démarrage par temps
froid, nous vous recommandons l'utilisa-
tion d'un chauffe-moteur électrique à ali-
mentation extérieure (disponible auprès
de votre concessionnaire autorisé).

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- **N'essayez jamais de faire démarrer
le véhicule en versant du carburant
ou d'autres liquides inflammables**

dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.

- Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre vé-

hicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez suivi la procédure de démarrage normale ou la procédure de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant :

1. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

2. Appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et gardez-la dans cette position.

3. Appuyez brièvement une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur).

Le démarreur s'engagera automatiquement pendant 10 secondes et se désengagera. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-bloc réchauffe le moteur, permettant ainsi de démarrer plus rapidement par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise CA normale de 110-115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le chauffe-bloc doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

Le cordon du chauffe-bloc se trouve :

- Moteur 3.6L – enroulé et fixé au tube de la jauge d'huile moteur.
- Moteur 5.7L – groupé et fixé au faisceau de l'injecteur.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un fil électrique de 110 à 115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez à la position P (STATIONNEMENT) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**

- **Passez de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au régime de ralenti.**
- **Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

NOTA : *Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).*

MISE EN GARDE!

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), le levier de vitesses est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles.
- Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en

mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir couper le moteur. Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT).

Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée.

La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

Mode d'économie de carburant (ECO)

Le mode d'économie de carburant (ECO) peut améliorer la consommation de carburant dans des conditions de conduite normales. Appuyez sur le commutateur « ECO » (ÉCONOMIE DE CARBURANT) situé sur le bloc de commandes central du tableau de bord. Un témoin vert s'allume pour indiquer que le mode d'économie de carburant (ECO) est activé.



Commutateur de mode d'économie de carburant

Lorsque le mode d'économie de carburant (ECO) est engagé, les systèmes de maîtrise du véhicule effectuent les modifications suivantes :

- La transmission passera aux rapports supérieurs plus tôt et aux rapports inférieurs plus tard.
- Le rendement de conduite global sera plus conservatif.

- Il est possible que certaines fonctions d'économie de carburant (ECO) soient temporairement neutralisées en fonction de la température et d'autres facteurs.

Transmission automatique à huit rapports

Votre véhicule est équipé d'une transmission de pointe à huit rapports et à faible consommation de carburant. La commande électronique du levier de vitesses est située sur la console centrale. La plage de rapports de transmission (PRND) s'affiche au-dessus de la commande du levier de vitesses et à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC). Pour sélectionner une plage de rapports, tournez simplement la commande du levier de vitesses. Vous devez

appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) ou pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est à l'arrêt ou se déplace à basse vitesse. (Consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein » dans cette section.) Pour effectuer des passages de plage de rapports multiples simultanément (par exemple, le passage de la position P [STATIONNEMENT] à la position D [MARCHE AVANT]), tournez simplement la commande du levier de vitesses jusqu'au cran approprié. Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) pour la conduite normale.

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier entre les vitesses.

Le levier de vitesses de la transmission comporte seulement les positions de changement de vitesse P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) et D (MARCHE AVANT). Les changements de vitesse manuels peuvent être effectués à l'aide de la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick^{MD} (palettes de changement de vitesse montées sur le volant). Appuyez sur les palettes de changement de vitesse (-/+) lorsque le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT) pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport sélectionné dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « AutoStick^{MD} » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.



Commande électronique du levier de vitesses

Plage de rapports

N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA : *Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien*

s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

NOTA :

- *Sur les véhicules équipés d'une boîte de transfert électronique, assurez-vous que la boîte de transfert est à la position AWD AUTO (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE) ou à la position LOW RANGE (GAMME BASSE) sur le sélecteur de commande de la transmission intégrale. Assurez-vous que le témoin de la position N (POINT MORT) n'est PAS allumé.*

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), le levier de vitesses est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

AVERTISSEMENT!

- **N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.**

- **Avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez démarrer le moteur et serrer également la pédale de frein. Sinon, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.**

Pour vous assurer que le levier de vitesses de la transmission est en position P (STATIONNEMENT), procédez comme suit :

- Lorsque la pédale de frein est desserrée, observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Position N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation

et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et être impliqué dans une collision.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et d'optimiser l'économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick^{MD} (consultez le paragraphe « AutoStick^{MD} » dans cette section) pour sélectionner un

rapport inférieur. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple est neutralisé jusqu'à ce que l'huile de la transmission soit chaude. Le fonctionnement normal de la transmission reprend lorsque la température de la transmission atteint un niveau acceptable.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certaines gammes, ou peut ne pas effectuer le passage des vitesses. Le rendement du véhicule pourrait se dégrader considérablement et le moteur pourrait caler. Dans certaines situations, la transmission pourrait ne pas se réengager si le moteur est arrêté puis relancé. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Un message au groupe d'instruments informe le conducteur des conditions plus graves et indique les mesures qui peuvent être nécessaires.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

NOTA : *Dans les cas où le message de groupe d'instruments indique que la transmission ne peut pas se réengager après l'arrêt du moteur, exécutez cette procédure uniquement dans un emplacement désigné (préférentiellement, chez votre concessionnaire autorisé).*

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).

3. Maintenez enfoncé le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit coupé.

4. Attendez environ 30 secondes.

5. Redémarrez le moteur.

6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : *Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Votre concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire.*

Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

AutoStick^{MD}

La transmission interactive AutoStick^{MD} offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Le mode AutoStick^{MD} vous permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports ascendants ou descendants indésirables et d'améliorer le rendement général du véhicule. Ce système peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement

Lorsque la transmission est en position D (MARCHE AVANT), elle fonctionne automatiquement parmi les huit rapports disponibles. Pour activer le mode AutoStick^{MD}, appuyez légèrement sur une des palettes de changement de vitesse (+/-) montées sur le volant. Lorsque vous appuyez légèrement sur la touche (-) pour accéder au mode AutoStick^{MD}, la transmission rétrograde au prochain rapport inférieur tandis que lorsque vous appuyez sur la touche (+) pour accéder au mode AutoStick^{MD}, le rapport actuel est retenu. Lorsque le mode AutoStick^{MD} est activé, le rapport de transmission actuel s'affiche dans le groupe d'instruments.

En mode AutoStick^{MD}, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur sélectionne

manuellement la touche (+/-), à moins que ce passage fasse peiner le moteur ou entraîne un état de survitesse. Elle restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à un rapport supérieur ou inférieur soit sélectionné.

- La transmission rétrograde automatiquement à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher que le moteur ne peine) et affiche le rapport en cours.
- La transmission rétrograde automatiquement au premier rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur doit faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au premier ou au deuxième rapport à partir d'un arrêt. Appuyez légèrement sur le bouton (+) à

un arrêt pour permettre le démarrage au deuxième rapport. Le démarrage au deuxième rapport est utile lorsque les routes sont recouvertes de neige ou de glace.

- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l’emballement du moteur, cette rétrogradation n’a pas lieu.
- Le système ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Lorsque vous maintenez la palette (-) enfoncée, la transmission rétrograde au rapport le plus bas possible à la vitesse actuelle.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick^{MD} est en fonction.

- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

Pour désactiver le mode AutoStick^{MD}, maintenez la palette de changement de rapports (+) enfoncée jusqu’à ce que la position « D » (MARCHE AVANT) ou « S » (SPORT) soit indiquée de nouveau dans le groupe d’instruments. Vous pouvez passer au mode AutoStick^{MD} ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d’accélérateur.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre

leur adhérence et le véhicule pourrait dérapier et entraîner une collision ou de graves blessures.

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE

Directives et précautions d’utilisation de la boîte de transfert à une vitesse (moteur 3.6L) – selon l’équipement

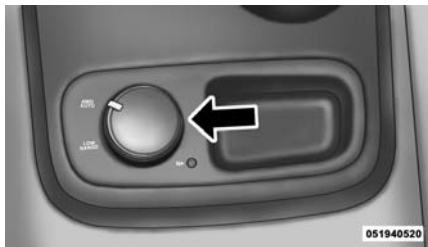
Ce système comprend une boîte de transfert à une vitesse (gamme haute seulement) qui assure une motricité pratique aux quatre roues en prise maintenue. Aucune intervention du conducteur n’est nécessaire. Le système antipatinage au

freinage, qui combine les freins antibloccage et le système antipatinage, procure une résistance à toute roue qui patine pour transmettre un couple additionnel aux roues motrices.

NOTA : *Ce système ne convient pas aux conditions de conduite qui exigent l'utilisation de la gamme basse. Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Boîte de transfert à commande électronique (sélecteur à trois positions) (moteur 5.7L) – selon l'équipement

La boîte de transfert à commande électronique est actionnée par le sélecteur de transmission intégrale, situé sur la console centrale.



**Sélecteur de transmission intégrale
(trois positions)**

Cette boîte de transfert à commande électronique offre trois positions de mode :

- Transmission intégrale gamme automatique (AWD AUTO)
- Transmission intégrale gamme basse (LOW RANGE)
- Mode NEUTRAL (point mort)

En conduite normale sur route et autoroute (chaussée pavée et sèche), la boîte de transfert à commande électronique est conçue pour fonctionner à la position de mode AWD AUTO (transmission intégrale gamme automatique).

Le mode AWD AUTO (transmission intégrale gamme automatique) peut être utilisé en présence de conditions de conduite variables. Dans ce mode, l'essieu avant est engagé, mais la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. La transmission intégrale s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte d'adhérence.

Lorsqu'une adhérence accrue est nécessaire, la position LOW RANGE (gamme basse) de la boîte de transfert peut être utilisée pour verrouiller les arbres de transmission avant et arrière et forcer les

roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Pour ce faire, il suffit de tourner le sélecteur de transmission intégrale à la position souhaitée. Consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » pour obtenir des directives précises de passage des rapports. La position LOW RANGE (gamme basse) est utilisée uniquement sur des surfaces instables ou glissantes. La conduite en mode LOW RANGE (gamme basse) sur des chaussées pavées et sèches peut augmenter l'usure des pneus et endommager les composants de la transmission.

Messages d'indicateur de position de la boîte de transfert

Les messages d'indicateur de position de la boîte de transfert « AWD AUTO » (transmission intégrale gamme automatique) et « LOW RANGE » (gamme basse) sont

situés dans le centre d'information électronique et indiquent la sélection actuelle et souhaitée de la boîte de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque vous sélectionnez une position différente de la boîte de transfert, le témoin procède comme suit :

Si toutes les conditions de changement de gamme sont respectées :

1. Le témoin de la position actuelle s'éteint.
2. Le témoin de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert ait effectué le changement.
3. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure allumé.

Si une ou plusieurs des conditions de changement de gamme ne sont pas respectées :

1. Le témoin de position actuelle demeure allumé.
2. Le témoin de la position sélectionnée continue de clignoter.
3. La boîte de transfert n'effectue **pas** le changement.

NOTA : *Avant d'effectuer une autre sélection, assurez-vous que toutes les exigences relatives à la position de la boîte de transfert ont été respectées. Pour procéder à une nouvelle tentative de changement de gamme, remettez le sélecteur à la position de gamme en cours, attendez cinq secondes et essayez de nouveau. Pour connaître les exigences relatives au changement de gamme, consultez le*

paragraphe « Procédure de changement de gamme » dans cette section du présent manuel, pour votre boîte de transfert.

Le témoin SERV AWD (réparer le système de transmission intégrale) contrôle le système de transmission intégrale à changement de vitesse électronique. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, cela signifie que le système de transmission intégrale ne fonctionne pas correctement et qu'il doit être réparé.

MISE EN GARDE!

Serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule si le témoin d'avertissement SERV AWD (RÉPARER LE SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE) est allumé. Si vous ne serrez pas le frein

de stationnement, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des blessures.

NOTA : *Ne tentez pas de changer de gamme alors que les roues avant ou arrière patinent indépendamment. Vous risquez ainsi d'endommager les composants de la transmission.*

En mode de conduite LOW RANGE (gamme basse), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé qu'en mode AWD AUTO (transmission intégrale gamme automatique). Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à transmission intégrale nécessite des pneus de même taille, type et circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans

la taille des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert.

Étant donné que la conduite en mode de transmission intégrale améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières.

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N

(POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer malgré la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation appropriée de chaque position de mode de la boîte de transfert, consultez les renseignements ci-dessous :

AWD AUTO (transmission intégrale gamme automatique)

Transmission intégrale gamme automatique – cette gamme transmet la puissance motrice aux roues arrière. Le système à transmission intégrale s'engage automati-

quement lorsque le véhicule détecte une perte d'adhérence. Il assure aussi une adhérence accrue en fonction des conditions de conduite variables.

LOW RANGE (gamme basse)

Transmission intégrale gamme basse – cette gamme assure une basse vitesse en mode de transmission intégrale. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité et couple additionnels pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne roulez pas à plus de 40 km/h (25 mi/h).

N

Point mort – cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Elle est utile pour remorquer le véhicule avec toutes les

roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédure de changement de gamme

NOTA :

- *Si une des conditions requises pour la sélection d'une nouvelle position de boîte de transfert n'est pas remplie, le changement de gamme n'est pas effectué. Le témoin de la position précédente demeure allumé et le témoin de la nouvelle position sélectionnée continue de clignoter jusqu'à ce que toutes les exigences de la position sélectionnée soient remplies. Pour tenter de nouveau d'effectuer un changement de gamme : remettez le sélecteur à sa position initiale, assurez-vous que*

toutes les conditions sont remplies, attendez cinq secondes et essayez de nouveau.

- Lorsque les conditions de sélection de la nouvelle position sont remplies, le témoin de la position actuelle s'éteint et celui de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert termine le changement de position. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure allumé.

PASSAGE DU MODE AWD AUTO (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE) AU MODE LOW RANGE (GAMME BASSE)

NOTA : Lorsque vous passez au mode LOW RANGE (GAMME BASSE) ou que vous quittez ce mode, un bruit provenant

des pignons peut se produire. Il s'agit d'un phénomène normal, qui n'a aucune incidence vis-à-vis du véhicule ou de ses occupants.

Vous pouvez changer de mode lorsque le véhicule roule à une vitesse comprise entre 3 et 5 km/h (2 et 3 mi/h) ou lorsqu'il est complètement immobilisé. Utilisez l'une des méthodes suivantes :

Méthode préférée

1. Lorsque le moteur est en marche, ralentissez le véhicule à une vitesse de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).
2. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
3. Tout en roulant, tournez le sélecteur de commande de la transmission intégrale à la position voulue.

4. Lorsque le témoin de la position voulue est allumé (il ne clignote pas), replacez la transmission en prise.

Autre méthode

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que le moteur est en marche, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Tournez le sélecteur de commande de la transmission intégrale à la position voulue.
4. Lorsque le témoin de la position voulue est allumé (il ne clignote pas), replacez la transmission en prise.

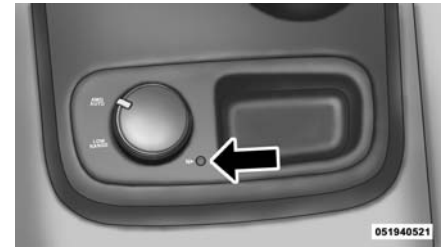
NOTA : Si les étapes 1 ou 2 de l'une ou l'autre des méthodes ne sont pas correctement effectuées ou s'il se produit une anomalie lors de la sélection, le témoin de position de mode choisie clignotera continuellement pendant que le témoin de position de mode de départ demeurera allumé tant que toutes les conditions ne sont pas présentes.

NOTA : Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.

Procédure de passage à la position N (POINT MORT)

1. Immobilisez complètement le véhicule pendant que le moteur est en marche.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
4. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin à côté du symbole N (POINT MORT) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé. Le message « 4WD System in Neutral » (Système 4WD (4 roues motrices) au point

mort) s'affiche à l'écran de l'EVIC (centre d'information électronique). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».



Commutateur de point mort (N)

5. Répétez les étapes 1 à 4 pour quitter le POINT MORT.

NOTA : *Si les conditions de changement de gamme ne sont pas présentes ou si les gammes sont verrouillées, le message « To Tow Vehicle Safely, Read Neutral Shift Procedure in Owners Manual » (Pour remorquer un véhicule de façon sécuritaire, lire la procédure de passage au point mort dans le guide de l'automobiliste) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».*

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions

de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leur confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures ordinaires.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules à 2 roues motrices conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Autant que possible, évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE

Conditions d'utilisation du mode LOW RANGE (GAMME BASSE) – selon l'équipement

En conduite hors route, passez au mode LOW (GAMME BASSE) pour obtenir une meilleure adhérence. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez de conduire à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) en mode LOW (GAMME BASSE).

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas dans la gamme 4WD-LOW (4 roues motrices gamme basse) sur une chaussée sèche, car

vous risqueriez d'endommager la transmission. Le gamme 4WD-LOW (4 roues motrices gamme basse) verrouille ensemble les transmissions avant et arrière et ne permet pas une réaction de différentiel entre les arbres de transmission avant et arrière. La conduite dans la gamme 4WD-LOW (4 roues motrices gamme basse) entraîne le grippage de la transmission; utilisez cette gamme uniquement sur les chaussées mouillées ou glissantes.

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule soit capable de traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau.

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obs-

tales) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 8 km/h (5 mi/h) dans l'eau profonde pour minimiser les vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez franchir une nappe d'eau, évitez les profondeurs supérieures à 23 cm (9 po). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 51 cm (20 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 51 cm (20 po) d'eau est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir roulé dans l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants (huile moteur, huile de la transmission, huile pour ponts, huile pour boîte de transfert) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Vidangez tout liquide contaminé (d'apparence laiteuse ou mousseuse) dès que possible pour prévenir les dommages aux composants.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Si la neige est abondante, si le véhicule tracte une remorque ou pour obtenir une meilleure maîtrise à basse vitesse, rétrogradez et placez la boîte de transfert à la gamme LOW (gamme basse) au besoin. Consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de transmission intégrale » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour ne pas ralentir outre mesure le véhicule. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise.

Montée de pente

NOTA : Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.

Avant de monter une pente abrupte, placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert à la gamme LOW (gamme basse). Utilisez le premier rapport et la gamme LOW (gamme basse) pour les pentes très abruptes.

Si le moteur cale ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente abrupte, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur les freins. Redémarrez le moteur et passez à la position R (marche arrière). Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse.

Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

MISE EN GARDE!

Si le moteur s'étouffe, que vous perdez votre élan ou que vous n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. Reculez toujours prudemment, tout droit vers le bas de la pente, en MARCHE ARRIÈRE (R). Ne reculez jamais dans une pente en plaçant la transmission en position N (POINT MORT) et en n'utilisant que les freins du véhicule.

N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à l'approche de la crête, relâchez légèrement la pédale d'accélérateur et continuez à avancer en tournant lentement les roues avant. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et assure généralement une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert à la gamme LOW (gamme basse). Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance

de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin au couple de serrage spécifié dans le manuel de réparation.

- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. De plus, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage

imprévisible. Vous pourriez ne pas bénéficier de la puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions de poussière et de saleté, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, vérifiez la présence de matières compactées sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues; dégagez donc celles-ci pour corriger la situation.

DIRECTION ASSISTÉE

Moteur 3.6L

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée électro-hydraulique qui améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. Le système varie son servofrein d'assistance pour les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une bonne sensation lors de la conduite. Si le système de direction assistée électro-hydraulique manifeste une anomalie qui l'empêche de fournir la direction assistée, la direction peut alors se faire mécaniquement.

AVERTISSEMENT!

Des manœuvres de direction extrêmes peuvent faire en sorte que la pompe commandée électriquement

réduise son activité ou cesse d'assister la direction pour éviter d'endommager le système. Le fonctionnement normal est rétabli une fois que le système est refroidi.



Si le message « SERVICE POWER STEERING » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE) et une icône clignotante s'affichent à l'écran de l'EVIC, cela indique que le véhicule doit être conduit chez le concessionnaire pour entretien. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la direction assistée. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « POWER STEERING HOT » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA DIRECTION ASSISTÉE) et une icône s'affichent à l'écran de l'EVIC, cela indique que des manœuvres extrêmes de direction pourraient s'être produites qui ont provoqué une température élevée dans le système de direction assistée. Une perte de puissance de la direction assistée se produira temporairement jusqu'à ce que l'état de surchauffe ne soit plus présent. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que l'icône s'éteigne. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.*
- *Si la condition persiste, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.*

Moteur 5,7L

La direction assistée normale améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. La direction peut également être utilisée mécaniquement en cas de panne de l'assistance électrique.

Si, pour une raison quelconque, la direction assistée tombe en panne, il est encore possible de manœuvrer votre véhi-

cule. Vous noterez cependant que l'effort à fournir pour tourner le volant augmente considérablement, surtout à très basse vitesse et dans les manœuvres de stationnement.

NOTA :

- *Vous noterez que le niveau de bruit augmente vers la fin de la course du volant. Cette augmentation de bruit est normale et n'indique aucunement qu'il y ait un problème avec le système de direction assistée.*
- *Après un démarrage par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre un bruit pendant un bref moment. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le circuit de la direction. Ce bruit est normal et ne signifie d'aucune façon que la direction est endommagée.*

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une direction assistée moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de vos passagers. Vous devez la faire réparer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Évitez autant que possible de maintenir trop longtemps le système de direction assistée en fin de course; cela pourrait faire augmenter la température du liquide de direction assistée. Des dommages à la pompe de direction assistée pourraient s'en suivre.

Vérification du liquide de la direction assistée

La vérification du liquide de direction assistée à un intervalle préconisé n'est pas nécessaire. Il faut vérifier le niveau de liquide si l'on suspecte une fuite, en cas de bruit anormal ou si le système ne semble pas fonctionner comme d'habitude. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans le système de direction assistée de votre véhicule, car cela risque d'endommager les composants de la direction assistée. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

Afin d'éviter de vous blesser avec des pièces en mouvement et favoriser une lecture précise du niveau de liquide, vérifiez ce dernier lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Ne remplissez pas trop le carter. N'utilisez que le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau d'huile approprié. À l'aide d'un chiffon propre, nettoyez le liquide renversé sur toutes les surfaces du réservoir. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEUR 5.7L SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure consommation de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA : *Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.*

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de quitter le véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position P (stationnement).

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour serrer le frein de stationnement, appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement. Pour relâcher le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein une deuxième fois, puis guidez la pédale vers sa position initiale en relevant le pied.



Frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est serré et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche), le témoin du circuit de freinage s'allume dans le groupe d'instruments.

NOTA :

- *Si le frein de stationnement est serré et la transmission est en prise, le témoin du circuit de freinage clignote. Si le*

véhicule se déplace, un carillon retentit pour en informer le conducteur. Le frein de stationnement doit toujours être relâché avant de déplacer le véhicule.

- *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

Lorsque vous stationnez en descente, braquez les roues avant contre le trottoir. En montée, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses à la position P (stationnement); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhi-

cule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode

ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous également de

laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin du système de freinage reste allumé lorsque le frein de stationnement est desserré, une anomalie est présente dans le système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est muni d'un système de commande électronique des freins évolué qui comprend le système de freinage antiblocage (ABS), le système antipatinage (TCS), le système d'assistance au freinage (BAS), le dispositif électronique antiroulis (ERM) et la commande de stabilité électronique (ESC). Les cinq systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule est également équipé d'un dispositif antilouvoisement de la remorque (TSC), d'un système d'assistance au départ en pente (HSA), d'un système d'anticipation au freinage d'urgence et d'un système de freinage par temps de pluie.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage est conçu pour aider le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en présence de conditions de freinage difficiles. Ce système contrôle la pression hydraulique du circuit de freinage pour prévenir le blocage des roues et les dérapages sur les chaussées glissantes pendant le freinage.

MISE EN GARDE!

Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état de la route. Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut prévenir

les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais se servir des capacités du système de freinage antiblocage (ABS) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique la pression de freinage aux roues en cause tout en diminuant la puissance du moteur qui leur est appliquée, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité.

Le différentiel électronique par action sur les freins est une fonction du système antipatinage, qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction demeure activée même si la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique » dans la présente section.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le système d'assistance au freinage est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres

de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le système d'assistance au freinage complète le dispositif de freinage antiblocage. L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage. Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression **uniforme** sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

- **Le système d'assistance au freinage ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état de la route.**
- **Le BAS ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée très glissante ou l'aquaplanage.**
- **Il ne faut jamais abuser des capacités du dispositif d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Dispositif électronique antiroulis

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Le dispositif électronique antiroulis est programmé pour n'intervenir que lors de manœuvres d'évitement ou de changements de trajectoire subits.

Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le

soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des obstacles ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de

conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- **Survirage** – Tendence de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- **Sous-virage** – Tendence du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système anti-patinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

MISE EN GARDE!

La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les

conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

La commande de stabilité électronique offre deux modes de fonctionnement dans le mode AWD AUTO (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE) et dans les véhicules à deux roues motrices et un mode de fonctionnement dans le mode AWD LOW (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME BASSE).

Gamme AUTOMATIQUE (Modèles à transmission intégrale) ou modèles à deux roues motrices

Activé

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique en mode AWD AUTO (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE) et dans les véhicules à deux roues motrices. Lors du démarrage du moteur ou lors du passage de la boîte de transfert (selon l'équipement) de la position AWD LOW (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME BASSE) ou N (POINT MORT) à la position AWD AUTO (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE), la commande de stabilité électronique est en mode d'activation. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. Le mode de désactivation

partielle de la commande de stabilité électronique ne doit être utilisé que dans certaines conditions telles qu'indiquées ci-dessous.

Désactivation partielle

Pour activer ce mode, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique. En mode de désactivation partielle, la partie antipatinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonction de différentiel électronique par action sur les freins décrite à la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique est allumé. Toutes les autres fonctions d'antidérapage de la commande de stabilité électronique fonctionnent normalement. Ce mode est conçu pour la conduite dans la neige profonde, le sable ou le gravier meuble,

lorsque les roues doivent patiner plus que ne le permet la commande de stabilité électronique en vue d'assurer la motricité du véhicule. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique. Le mode d'activation de la commande de stabilité électronique est alors rétabli.



Commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique

NOTA : Pour améliorer la traction d'un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer au mode de désactivation partielle en appuyant sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique. Lorsque les conditions qui justifiaient l'utilisation du mode de désactivation partielle de la commande de stabilité électronique ne sont plus présentes, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour réactiver la commande de stabilité électronique. Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.

MISE EN GARDE!

- **En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC Off » (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur du système antipatinage est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique est réduite.**

- **Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.**

Mode AWD LOW (transmission intégrale gamme basse)

Désactivation partielle

Il s'agit du mode de fonctionnement normal du système électronique d'antidérapage dans le mode AWD LOW (transmission intégrale gamme basse). Lors du démarrage du moteur en mode AWD LOW (transmission intégrale gamme basse) ou lors du passage de la boîte de transfert (selon l'équipement) du mode AWD AUTO (transmission intégrale gamme automatique) ou N (point mort) au mode AWD LOW

(transmission intégrale gamme basse), le système électronique d'antidérapage se trouve dans le mode de désactivation partielle.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoiement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoiement. Le dispositif peut réduire la puissance du moteur et appliquer le frein approprié pour éliminer le louvoiement de la remorque. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiement excessif de la remorque. Aucune intervention du conducteur n'est nécessaire. Notez que le dispositif antilouvoiement de la remorque

ne peut pas empêcher le louvoisement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence lorsque vous tirez une remorque et observez les recommandations concernant le poids au timon de la remorque. Consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le dispositif antilouvoisement de la remorque est en fonction, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le louvoisement. Le dispositif antilouvoisement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

MISE EN GARDE!

Si le dispositif antilouvoisement s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoisement.

Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) a été conçu pour aider le conducteur à effectuer des départs dans des pentes. Le système maintient brièvement la pression de freinage initialement commandée par le conducteur lorsque celui-ci relâche la pédale de frein. Si le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur pendant ce court intervalle, le sys-

tème relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente. Le système relâche la pression de freinage proportionnellement à l'accélération commandée dans la direction de l'accélération.

Critères d'activation du système d'assistance au départ en pente

Voici les critères d'activation du système d'assistance au départ en pente :

- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le véhicule doit se trouver dans une pente de 6 % (environ) ou plus.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (par exemple, un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en marche arrière).

Le système d'assistance au départ en pente fonctionne lorsque le véhicule est en marche arrière ou lorsque le levier de vitesses est dans une position de marche avant lorsque tous les critères d'activation du système sont satisfaits. Le système ne s'active pas si le levier de vitesses est à la position N (point mort) ou P (stationnement).

MISE EN GARDE!

Dans des pentes peu prononcées, lorsque le véhicule est chargé ou tire une remorque, le système risque de ne pas s'engager et il peut y avoir un léger roulis. Une telle situation peut provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. Rappelez-vous toujours que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Système d'assistance au départ en pente (HSA)

Le système d'assistance au départ en pente aide le conducteur à effectuer un départ facile en pente lorsque le véhicule tire une remorque.

MISE EN GARDE!

- **Si vous disposez d'un dispositif de commande des freins de remorque, ceux-ci peuvent être serrés et desserrés sous l'action du contacteur de freinage. Dans ce cas, quand la pédale de frein est relâchée, la pression de freinage risque d'être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque immobilisés dans la pente, ce qui pourrait provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet**

se trouvant derrière. Afin d'éviter de descendre la pente en accélérant, activez manuellement les freins de remorque avant de relâcher la pédale de frein. Rappelez-vous toujours que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

- **Le système d'assistance au départ en pente ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT). Si vous n'observez pas ces mises en garde, le véhicule pourrait entamer la descente de la pente et entrer en collision avec un autre véhicule, un**

objet ou une personne et provoquer des blessures graves ou la mort. Rappelez-vous toujours que le frein de stationnement doit être serré pour immobiliser le véhicule dans une pente et que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Désactivation du système d'assistance au départ en pente

Si vous souhaitez désactiver le système d'assistance au départ en pente, utilisez les réglages du système Uconnect^{MD} Access. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} Access » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher l'accélérateur. Lorsque l'accélérateur est relâché très rapidement, le système d'anticipation au freinage d'urgence applique une légère pression sur les freins. Cette pression de frein n'est pas perceptible par le conducteur. Le circuit de freinage utilise cette pression de frein pour permettre une réaction de freinage rapide si le conducteur serre les freins.

Système de freinage par temps de pluie

Le système de freinage par temps de pluie peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. Il ne fonctionne pas en mode de balayage intermittent. L'absence d'indication visuelle et sonore permet à ce système de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



« ESC Activation/Malfunction Indicator Light » (Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique) dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le

témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (situé dans le groupe d'instruments) commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabi-

lité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

NOTA :

- *Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE).*
- *Lorsque le contact est mis, la commande de stabilité électronique (ESC) est en fonction même si elle a été antérieurement mise hors fonction.*

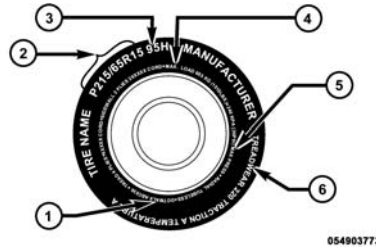
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.



Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique indique que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus



- | | |
|--|--|
| 1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (N° d'identification du pneu) | 4 – Charge maximale |
| 2 – Référence dimensionnelle | 5 – Pression maximale |
| 3 – Description d'entretien | 6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température |

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (Véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- Le classement par dimensions de pneu LT (Camion Léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours compactes temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :
Référence dimensionnelle :
P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines
« ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes
LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines

EXEMPLE :

T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire

31 = Diamètre extérieur en pouces (po)

215 = Largeur de section en millimètres (mm)

65 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)

– Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu

10,5 = Largeur de la section en pouces (po)

R = Code de construction

– « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale

– « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais

15 = Diamètre de jante en pouces (po)

Description d'entretien :

95 = Indice de charge

– Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu

EXEMPLE :

H = Symbole de vitesse

- Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement.
- La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées).

Identification de la charge :

« ...rien... » = L'absence de texte sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL)

Extra Load (XL) (charge supplémentaire) = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé)

Light Load (LL) (charge légère) = Pneu pouvant transporter une charge légère

C, D, E, F, G = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas

des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord

extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :

DOT MA L9 ABCD 0301

DOT = Department of Transportation (Département des Transports)

– Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route.

MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)

L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)

ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)

03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres).

– 03 signifie la troisième semaine.

EXEMPLE :

DOT MA L9 ABCD 0301

01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)

– 01 signifie l'année 2001.

– Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

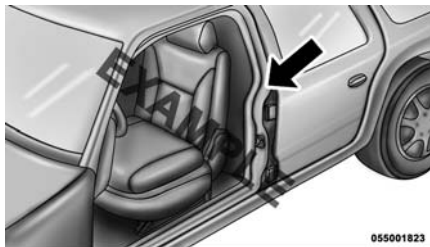
Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en Kpa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).

Terme	Définition
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette en papier apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

NOTA : La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.



Emplacement sur le pied milieu de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

INFORMATION - TIRE & LOADING/LES PNEUS & LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY/NOMBRE DE PLACES - TOTAL 5		FRONTIERS/AVANT 2	
REAR/ARRIÈRE 3		MAXIMUM VEHICLE CAPACITY/CAPACITÉ MAXIMALE DU VÉHICULE	
XXX kg OR XXX LB ←			
TIRE/PNEU	FRONTIERS/AVANT	REAR/ARRIÈRE	SPARE/PIEU SECOURS
ORIGINAL TIRE SIZE/ DIMENSIONS DU PNEU D'ORIGINE	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE/ PRESSION DE GONFLAGE (À FROID)	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI
SEE OWNER'S MANUAL/ CONSULTEZ LE GUIDE DE L'AUTOMOBILE			4N109268

054907701

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1) le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;

2) le poids total pouvant être transporté par le véhicule;

3) la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;

4) les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de ce guide.

NOTA : *Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » dans cette section.*

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed

XXX lbs or XXX kg » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si le montant « XXX » est égal à 1 400 lb (635 kg) et que cinq passagers de 150 lb (68 kg) chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb (295 kg). Calcul : $5 \times 150 \text{ lb (68 kg)} = 750 \text{ lb (340 kg)}$ et $1\ 400 \text{ lb (635 kg)} - 750 \text{ lb (340 kg)} = 650 \text{ lb (295 kg)}$.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

NOTA :

- *Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.*
- *Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).*

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
<u>EXAMPLE 1</u>			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
<u>EXAMPLE 2</u>			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
<u>EXAMPLE 3</u>			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

811a4d11

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule.

Voici les trois principaux problèmes qui découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

Sécurité

MISE EN GARDE!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une crevaison.
- Le gonflement excessif d'un pneu lui fait perdre sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.

- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Économie

Des pneus mal gonflés peuvent causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie peut réduire la durée de la bande de roulement et le pneu devra être remplacé plus tôt que prévu. Un pneu sous-gonflé offre également une plus forte résistance au roulement et peut contribuer à une plus forte consommation de carburant.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre un gonflement excessif rend la suspension trop ferme, ce qui nuit au confort. Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut influencer sur la stabilité du véhi-

cule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

NOTA :

- *Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.*
- *Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.*

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante.

Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression, sinon la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez votre marchand de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule procurera une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une colli-

sion. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat;
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas 6 mm (¼ po);

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (Indice de charge et Code de vitesse).

Types de pneus**Pneus toutes saisons – selon l'équipement**

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur

le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige peuvent être identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les

vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 psi). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à plat.

Consultez la section de surveillance de la pression des pneus pour plus d'informations.

Roues de secours – selon l'équipement

NOTA : *Dans le cas des véhicules équipés de l'appareil d'obturation TIREFIT au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « APPAREIL D'OBTURATION TIREFIT » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.*

AVERTISSEMENT!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto avec une roue compacte, pleine grandeur ou à

usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un marchand de pneus autorisé pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précèdent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. N'installez pas plus d'un pneu ou d'une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours compactes sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde relatives à la roue

de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

La roue de secours pleine grandeur sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours pleine grandeur temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou

réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Vous pourriez sinon perdre la maîtrise du véhicule.

Patinage des roues

Si le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Consultez le paragraphe « Pour dégager un véhicule coincé » dans la section « En cas d'urgence » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues

à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus d'origine de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



055007576

- 1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 2 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Consultez le paragraphe « Pneus de rechange » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- les habitudes de conduite;
- la pression des pneus;
- la distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. Une permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas de signes d'usure et que la pression de gonflage à froid est adéquate. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. (Consultez le paragraphe portant sur les « Indicateurs d'usure des pneus »). Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de

charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.

Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la maniabilité de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que les spécifications de la roue correspondent à celles de la roue d'origine.

Nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer

une collision entraînant des blessures graves ou la mort. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION)

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille appropriée pour le pneu, tel que recommandé par le fabricant du dispositif de traction.
- Ne posez des chaînes que sur les pneus arrière
- En raison du dégagement restreint, le dispositif de traction THULE XG-12 PRO ou l'équivalent est recommandé sur les pneus P265/60R18 ou 265/50R20.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- **En raison du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés**

peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.

- **Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi).**
- **Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).**
- **Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.**
- **Ne roulez pas pendant des périodes prolongées sur une chaussée sèche.**

- **Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).**
- **N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.**

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

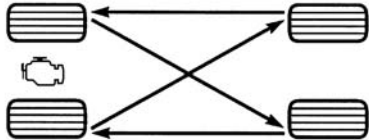
Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route ou hors route. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de rou-

lement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

NOTA : *Le système de surveillance de la pression des pneus de catégorie supérieure localise automatiquement les valeurs de pression affichées aux endroits appropriés du véhicule après une permutation des pneus.*

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée.



055703771

Permutation des pneus

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec des capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier régulièrement la pression de tous vos pneus et de les maintenir à une pression appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus se compose des éléments suivants :

- Un module récepteur
- Des capteurs de surveillance de la pression des pneus aux 4 roues
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'affichent à l'écran du centre d'information électronique, et un graphique qui indique la pression des pneus
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur si la pression d'un pneu est insuffisante en fonction de la pression à froid recommandée sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. **Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule.** La pression des pneus augmente pendant la conduite du véhicule; il s'agit d'un phénomène normal qui n'exige aucune mesure corrective.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système continue d'avertir le conducteur tant que la basse pression persiste et l'alarme n'est interrompue que lorsque la pression du pneu est égale ou supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée sur l'étiquette de pression des pneus. Une fois le témoin de basse pression allumé, la pression du pneu doit être augmentée et atteindre la valeur de pression de gonflage à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

La mise à jour du système est automatique et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint à la réception des nouvelles valeurs de pression. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression à froid recommandée sur l'étiquette des pneus (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), une chute de température jusqu'à -7 °C (20 °F) diminuera la pression des pneus jusqu'à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus. Si le véhicule roule, la pression des pneus peut

augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin du système de surveillance de la pression des pneus demeure allumé. Dans ce cas, le témoin ne s'éteint qu'une fois que les pneus ont été regonflés de façon à respecter la valeur de pression de gonflage à froid recommandée.

AVERTISSEMENT!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions du système de surveillance de la pression des pneus ont été établies pour la dimension des pneus montés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de**

dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. Si votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus, n'utilisez aucun scellant à pneu de marché secondaire ni masselottes d'équilibrage car cela risquerait d'endommager les capteurs.

- **Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

NOTA :

- *Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.*
- *Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.*
- *Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.*

- *Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*
- *Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.*

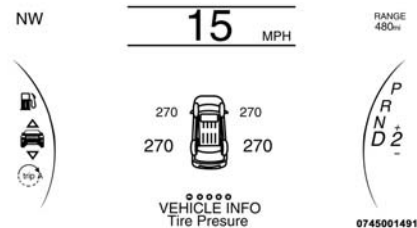
Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et le carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'EVIC affiche le message « LOW TIRE PRESSURE » (BASSE PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes ainsi que le message « Inflate Tire to XXX » (Gonfler le pneu à XXX), puis présente un affichage graphique des valeurs de pression avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente. Pour obtenir de plus

amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : *Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en kPa ou en lb/po².*

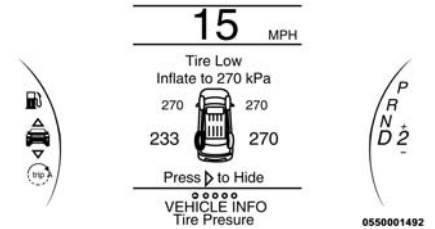


Si le système détecte que l'un des quatre pneus route est sous-gonflé, vous devez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler le pneu dont la valeur de pression est de couleur différente sur l'affichage graphique à la valeur de pression à froid recommandée affichée dans le message « Inflate Tire to XXX » (Gonfler le pneu à XXX). Le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les valeurs de pression, l'affichage graphique des valeurs de pression revient à sa couleur d'origine et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès que les valeurs de pression mises à jour sont reçues. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Avertissement « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS)

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. Le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) s'affiche à l'écran de l'EVIC pendant au moins cinq secondes. Ce message est suivi d'un affichage graphique présentant des tirets « - - » à la place de la valeur de pression, ce qui indique que le système ne reçoit pas de données des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

NOTA : Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en kPa ou en lb/po².



Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système est toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse

de clignoter, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et la valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radio-électriques.
3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
4. Utilisation de chaînes antidérapantes.

5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

Le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) s'affiche également à l'affichage de l'EVIC pendant au moins cinq secondes lorsqu'une anomalie du système liée à un défaut d'emplacement de capteur est détectée. Dans ce cas, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) est ensuite accompagné par un affichage graphique indiquant les valeurs de pression. Cela indique que les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus continuent à transmettre des valeurs de pression, mais les capteurs pourraient ne pas être situés à l'emplacement approprié

sur le véhicule. Toutefois, une réparation du système doit malgré tout être effectuée, tant que le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) s'affiche.

NOTA : *La roue de secours n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveillera pas la pression du pneu. Si vous installez la roue de secours à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé, un carillon retentit, l'affichage graphique de la valeur de pression continue de clignoter à l'écran de*

l'EVIC et le message « Inflate to XXX kPa » (Gonfler à XXX kPa) s'affiche. Après que vous avez roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, l'EVIC affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis affiche également des tirets (- -) à la place de la valeur de pression. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'EVIC affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant

cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu route d'origine, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données.

De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique de l'EVIC affiche une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus sont réglementés par l'une des licences suivantes :

États-Unis	MRXMERCCTX1
Canada	2546A-MERCCTX1

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteur 3,6L – selon l'équipement



Ce moteur est conçu en conformité avec les règlements antipollution et offre un rendement excellents avec de l'essence sans plomb ordinaire de haute qualité d'un indice d'octane de 87. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Moteur 5,7L – selon l'équipement



Ce moteur est conçu en conformité avec les règlements antipollution et offre une consommation et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 à 89. Pour vous assurer d'un rendement optimal, le constructeur recommande l'utilisation d'une essence à indice d'octane de 89. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Des cognements légers à bas régime ne présentent aucun danger pour votre moteur. Cependant, si ces cognements perdurent et s'amplifient à haut régime, votre moteur peut subir des dommages. Faites corriger le problème immédiatement. Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Plus de 40 constructeurs automobiles dans le monde ont participé à l'élaboration de la Charte universelle sur l'essence (World Wide Fuel Charter, WWFC) pour

définir les propriétés de carburant nécessaires à la réduction des émissions de même qu'à l'amélioration de la performance et de la durabilité de votre véhicule. Dans la mesure du possible, le constructeur recommande l'utilisation d'essences conformes aux spécifications de la WWFC.

Essence reformulée

L'emploi d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée », est obligatoire dans de nombreuses régions du pays. Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions des véhicules et à améliorer la qualité de l'air.

Le constructeur recommande l'utilisation d'essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent d'excellentes performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol. Ces mélanges peuvent être utilisés dans votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et

au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Les étiquettes apposées sur les pompes doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 10 % d'éthanol.

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser une essence contenant 10 % d'éthanol (E10). L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % d'éthanol pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 montrera un ou plusieurs symptômes tels que décrit ci-après :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);

- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

Lorsqu'un véhicule qui n'est pas à carburant mixte a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85, vous pouvez corriger la situation comme suit :

- Vidangez le réservoir de carburant (consultez votre concessionnaire autorisé).
- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
- Débranchez et rebranchez la batterie pour réinitialiser la mémoire du module de commande du moteur.

L'utilisation prolongée de carburant E-85 peut entraîner des dommages importants.

MMT dans l'essence

Le MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans

voiture. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

Additifs

Toutes les essences vendues aux États-Unis doivent contenir des additifs détergents. L'usage d'autres détergents ou additifs n'est donc pas nécessaire dans des conditions de conduite normale, et ne ferait qu'occasionner des frais supplémentaires. Vous ne devriez pas avoir à en ajouter au carburant.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence contenant du plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.**
- **Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des déficiences d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il**

nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.

- **Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif.**

NOTA : *La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.*

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement par monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant

que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité. Roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

CARBURANT MIXTE (MOTEUR 3,6 L UNIQUEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Renseignements généraux concernant le carburant E-85

Les renseignements contenus dans cette section ne concernent que les véhicules à carburant mixte. Ces véhicules peuvent être identifiés par une étiquette apposée sur la trappe du réservoir de carburant qui porte la mention **Ethanol (E-85) or Unleaded Gasoline Only** (Éthanol [E-85] ou essence sans plomb seulement). Cette section ne couvre que les sujets qui se rapportent à ces véhicules. Consultez les autres sections de ce guide pour obtenir des renseignements communs qui concernent autant les véhicules à carburant mixte que les véhicules à essence.

AVERTISSEMENT!

Seuls les véhicules dont la trappe du réservoir de carburant comporte l'étiquette mentionnée ci-dessus peuvent fonctionner à l'aide du carburant E-85.



056502430

Identification E-85

Carburant à l'éthanol (E-85)

Le carburant E-85 est un mélange composé d'environ 85 % de carburant à l'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb.

MISE EN GARDE!

Les vapeurs d'éthanol sont extrêmement inflammables et peuvent causer des blessures graves. Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage. N'utilisez pas le carburant E-85 comme agent de nettoyage et tenez-le à l'écart des flammes.

Exigences en matière de carburant

Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane de 87, du carburant E-85 ou un mélange de ces deux carburants dans votre véhicule s'il est compatible au carburant E-85.

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez une méthode de ravitaillement qui évite d'alterner entre le carburant E-85 et l'essence sans plomb.

Lorsque vous souhaitez passer d'un carburant à l'autre, nous vous recommandons de :

- ne pas ajouter une quantité de carburant inférieure à 5 gallons US (19 L) lors du ravitaillement;
- conduire votre véhicule immédiatement après le plein d'essence sur une distance d'au moins 8 km (5 milles).

En suivant ces directives, vous éviterez le risque de démarrage difficile ou d'instabilité significative du moteur pendant le réchauffement.

NOTA :

- *Utilisez du carburant E-85 formulé en fonction des saisons (ASTM D5798). L'utilisation d'un carburant E-85 non formulé pour la saison peut rendre le démarrage du moteur laborieux et le ralenti irrégulier une fois le moteur en marche, même si vous avez suivi les recommandations stipulées précédemment, surtout lorsque la température ambiante est inférieure à 32 °F (0 °C).*
- *Certains additifs utilisés dans l'essence régulière ne sont pas entièrement compatibles avec le carburant E-85 et peuvent former des dépôts dans votre mo-*

teur. Pour éliminer les problèmes de maniabilité qui pourraient être causés par ces dépôts, un additif d'essence supplémentaire comme le nettoyant pour injecteurs MOPAR^{MD} ou Techron peut être utilisé.

Choix de l'huile à moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence

Les véhicules à carburant mixte alimentés au carburant E-85 doivent utiliser une huile moteur spécialement formulée. Les huiles moteur Mopar^{MD} répondent à ces exigences, ainsi que les huiles équivalentes répondant à la norme MS-6395 de Chrysler. Le constructeur recommande d'utiliser exclusivement des huiles moteur certifiées par l'API conformes aux exigences de la norme MS-6395. La norme MS-

6395 comporte des exigences supplémentaires qui ont été définies dans le cadre d'essais de parc intensifs et qui offrent une protection supplémentaire aux moteurs de Chrysler Group LLC. Utilisez une huile Mopar^{MD} ou une huile équivalente conforme à la norme MS-6395.

Démarrage

En raison de ses caractéristiques, le carburant E-85 est inadapté aux températures extérieures inférieures à -18 °C (0 °F). Lorsque la température ambiante se situe entre -18 °C et 0 °C (0 °F et 32 °F), vous pouvez remarquer que le moteur est plus long à démarrer et qu'il fonctionne de façon instable (creux ou hésitations) pendant la période de réchauffage.

NOTA : L'utilisation d'un chauffe-bloc (selon l'équipement) facilite le démarrage d'un moteur alimenté au carburant E-85 lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F).

Autonomie de route

Du fait que le carburant E-85 est moins énergétique que l'essence pour un volume donné, la consommation peut être plus élevée avec du carburant E-85. Vous pouvez vous attendre à une consommation accrue et à une autonomie réduite de 30 % par rapport à l'essence.

Pièces de rechange

Plusieurs composants de votre véhicule à carburant mixte sont conçus pour s'adapter à l'utilisation d'éthanol. Assurez-vous que des pièces appropriées, compatibles

avec l'éthanol, sont installées sur votre véhicule lors de toute intervention.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des composants du circuit d'alimentation en carburant par des composants qui ne sont pas compatibles avec l'éthanol peut endommager votre véhicule.

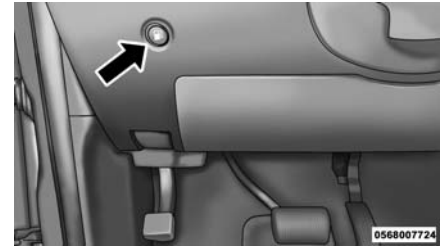
Entretien

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas un mélange d'éthanol à plus de 85 % dans votre véhicule. Un tel mélange nuit au démarrage par temps froid et peut compromettre la maniabilité du véhicule.

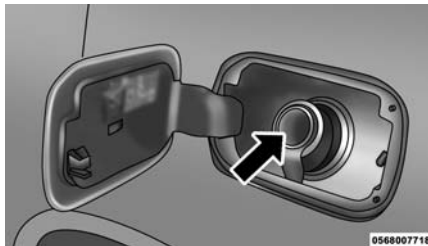
AJOUT DE CARBURANT

1. Appuyez sur le commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant (situé sous le commutateur des phares).



Commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant

2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.



Trappe du réservoir de carburant

NOTA : *Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez*

de nouveau la trappe de carburant au moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.

3. Il n'y a pas de bouchon du réservoir de carburant. Le système est scellé par un volet à battant à l'intérieur du tuyau.

4. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.

NOTA : *Seul le pistolet de taille appropriée ouvre les loquets permettant d'ouvrir le volet à battant.*

5. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.

6. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

Ravitaillement d'urgence au moyen d'une nourrice à essence

- La plupart des nourrices à essence n'ouvrent pas le volet à battant.
- Un entonnoir est fourni pour ouvrir le volet à battant afin de permettre le ravitaillement d'urgence au moyen d'une nourrice à essence.
- Retirez l'entonnoir de l'espace de rangement de la roue de secours.
- Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.
- Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir le volet à battant ouvert.
- Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.

- Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans l'espace de rangement de la roue de secours.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

MISE EN GARDE!

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**

- **N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'état ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.**
- **Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les bidons de carburant au sol lorsque vous les remplissez.**

Ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant

Si vous êtes incapable d'ouvrir la trappe du réservoir de carburant, utilisez l'ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant.

1. Ouvrez le hayon.
2. Appuyez sur le bord intérieur du bac de rangement gauche pour libérer le bord extérieur.
3. Saisissez le bord extérieur libéré de l'autre main pour désengager les rabats.
4. Retirez le bac de rangement.

5. Tirez le câble de déverrouillage pour ouvrir la trappe de carburant, poussez-le vers l'arrière à la position normale afin de replacer le loquet de la trappe de carburant à la position fermée.



Câble de déverrouillage

NOTA : Si la trappe de carburant ne se verrouille pas après l'activation du câble de déverrouillage manuel, le loquet d'actionneur doit être retourné manuellement à la position fermée.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied de la porte du conducteur ou sur la porte même.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités de poids maximales des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon que le PNBV des essieux avant et arrière ne dépasse pas le PNBE.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le

PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les essieux avant et arrière. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTAGE DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids sur l'attelage. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

MISE EN GARDE!

Si le poids brut de la remorque est de 1 587 kg (3 500 lb) ou plus, l'utilisation d'un attelage répartiteur de charge est obligatoire pour assurer la stabilité de votre véhicule. Vous

pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Pour obtenir de plus

amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Il est important que vous ne dépassiez pas le PNBE maximal avant ou arrière. Les conditions de conduite pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon de la remorque est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Dans la plupart des cas, le poids au timon ne doit pas être

inférieur à 10 % de la charge de la remorque. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif anti-louvoisement de la remorque

Le dispositif anti-louvoisement de la remorque consiste en une tige coulissante qui peut être installée entre le support de boule et l'attelage de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le louvoisement de la remorque sur la route.

Selon l'équipement, le dispositif anti-louvoisement de la remorque électronique détecte le louvoisement de la remorque et serre automatiquement les freins à la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoisement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau d'une boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids sur l'attelage de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et le ou les essieux de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du fabricant, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antilouvoiement hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents de travers et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque.

Le dispositif antilouvoiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids sur l'attelage supérieurs et peuvent être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

MISE EN GARDE!

- **Un mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge peut affecter les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même provoquer une collision.**

- **Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.**

Classification des attelages de remorque

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (Normes de l'industrie)
Classe I – service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – service intensif	2 268 kg (5 000 lb)

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (Normes de l'industrie)
Classe IV – service très intensif	4 540 kg (10 000 lb)
<p>Consultez le tableau des capacités de remorquage (Poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.</p>	
<p>L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.</p>	

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

Le tableau qui suit présente le poids maximal de la remorque admissible pour le groupe motopropulseur dont est doté votre véhicule.

Réservoir	Modèle	PNBC (poids nominal brut combiné)	Surface frontale	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximal sur l'attelage de la remorque (voir la remarque)
Moteur 3,6 L	Propulsion arrière	5 262 kg (11 600 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
Moteur 3,6 L	Transmission intégrale	5 262 kg (11 600 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
Moteur 5.7L	Propulsion arrière	5 942 kg (13 100 lb)	5,57 m ² (60 pi ²)	3 266 kg (7 200 lb)	327 kg (720 lb)
Moteur 5.7L	Transmission intégrale	5 942 kg (13 100 lb)	5,57 m ² (60 pi ²)	3 266 kg (7 200 lb)	327 kg (720 lb)
Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.					

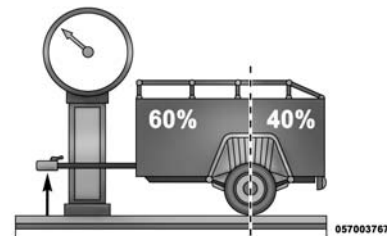
NOTA :

- Le poids sur l'attelage de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et de la charge; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Tire Safety Information » (information concernant la sécurité des pneus) dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsqu'on ajoute les passagers et le chargement, il est parfois nécessaire de réduire le poids au timon de la remorque et le poids brut de la remorque (PBR). Il est parfois nécessaire de répartir la charge (dans la remorque) pour ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu arrière (PNBE) qui est de 1 769 kg (3 900 lb).

- Les véhicules qui ne sont pas équipés d'un ensemble de remorquage d'origine sont limités à 1 600 kg (3 500 lb) (poids sur le timon de 160 kg [350 lb]).

Poids de la remorque et poids sur l'attelage

Chargez toujours une remorque avec 60 % à 65 % du poids sur l'avant de la remorque. Cela place entre 10 % et 15 % du PBR sur l'attelage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un **important** roulis de la remorque, ce qui risque de provoquer la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque. Ne dépassez jamais le poids maximum sur l'attelage indiqué sur l'attelage de remorque de votre véhicule.



Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- le poids sur l'attelage de la remorque;
- le poids de toute autre charge ou équipement à l'intérieur ou sur votre véhicule;
- le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : *N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette de renseignements sur les pneus et la charge » dans la section « Démarrage et fonctionnement ».*

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Ne tractez pas une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre nouveau véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.**
- **Donc, au cours des premiers 805 km (500 mi) parcourus, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.**

Effectuez l'entretien selon le Calendrier d'entretien. Consultez le paragraphe « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez ja-

mais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

MISE EN GARDE!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

- **Assurez-vous que la charge est correctement arrimée dans la remorque et qu'elle ne se déplacera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas arrimée solidement, les mouvements dynamiques possibles de la charge pourraient nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.**

- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous le timon de la remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.

- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez le levier de vitesses du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).

- Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :
 1. PNBV
 2. PBR
 3. PNBE
 4. Poids au timon de la remorque pour l'attelage de remorque utilisé.

Exigences de remorquage – Pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement

de votre véhicule. Pour savoir comment gonfler correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».

- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Pour savoir comment inspecter correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».
- Pour savoir comment remplacer correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » de

la section « Démarrage et conduite ». Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – Freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.

- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 454 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et la capacité de freinage de ceux-ci doit être adéquate. La non-observation de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale de frein et prolonger les distances de freinage.

MISE EN GARDE!

- **Ne raccordez jamais les freins de remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage. Cela pourrait donner lieu à une perte de la capacité de freinage et provoquer une collision.**
- **Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision.**

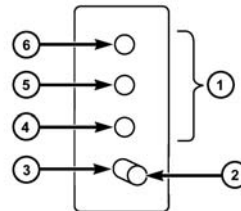
Exigences de remorquage – Feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le fabricant de votre véhicule.

NOTA : *Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.*

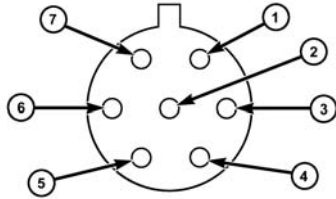
Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.



057003766

Connecteur à quatre broches

- | | |
|----------------------|--|
| 1 – Broches femelles | 4 – Feux de position |
| 2 – Broche mâle | 5 – Feu de freinage et clignotant gauche |
| 3 – Masse | 6 – Feu de freinage et clignotant droit |



057003765

Connecteur à sept broches

1 – Batterie	5 – Masse
2 – Feux de recul	6 – Feu de freinage et clignotant gauche
3 – Feu de freinage et clignotant droit	7 – Feux de jour
4 – Freins électriques	

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, les arrêts et les manœuvres de marche arrière dans un endroit à faible circulation.

Transmission automatique

La gamme D (MARCHE AVANT) peut être utilisée pour tracter une remorque. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si la transmission change trop souvent de rapport dans la gamme D (MARCHE AVANT), vous pouvez utiliser la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick^{MD} pour choisir manuellement un rapport inférieur.

NOTA : L'utilisation d'un rapport inférieur pour conduire le véhicule dans des conditions de lourdes charges permet d'améliorer la performance de la transmission et d'en prolonger la durée de vie utile, en réduisant les passages de rapports excessifs et en évitant la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

AutoStick^{MD}

- Lorsque vous utilisez la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick^{MD}, sélectionnez le rapport le plus élevé compte tenu des performances et évitez les rétrogradations fréquentes. Par exemple, sélectionnez le rapport « 5 » si la vitesse voulue peut être maintenue. Sélectionnez le rapport « 4 » ou « 3 » s'il est nécessaire de maintenir la vitesse voulue.

- Pour éviter la surchauffe, éviter la conduite continue à un régime élevé. Réduisez la vitesse du véhicule au besoin pour éviter la vitesse prolongée à un régime élevé. Revenez à un rapport plus élevé ou à une vitesse du véhicule plus rapide lorsque l'état de la route le permet.

Régulateur de vitesse électronique – Selon l'équipement

- N'utilisez pas le régulateur de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à vitesse de croisière pour le réactiver.

- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Système de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

Conduite urbaine

Lorsque le véhicule est temporairement immobilisé, placez la transmission en position N (point mort) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

Conduite sur route

Réduisez la vitesse.

Climatisation

Arrêtez-la temporairement.

CHASSE-NEIGE

Les chasse-neige, les treuils et les autres équipements du marché secondaire ne doivent **pas** être placés à l'avant de votre véhicule. En modifiant la structure de l'avant de votre véhicule, vous pouvez compromettre le fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables. Ceux-ci pourraient alors se déployer de façon inopinée ou ne pas se déployer du tout lors d'une collision.

MISE EN GARDE!

N'ajoutez pas de chasse-neige, de treuil ou tout autre équipement de marché secondaire à l'avant de votre véhicule. Cela pourrait altérer le fonctionnement du système de retenue à sac gonflable et vous occasionner des blessures.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

Conditions de remorquage	Roues soulevées du sol	Modèles à transmission arrière	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à une vitesse	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à deux vitesses
Remorquage à plat	AUCUNE	NON PERMIS	NON PERMIS	<ul style="list-style-type: none"> • Consultez les directives • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction vers l'avant
Chariot roulant	Avant	NON PERMIS	NON PERMIS	NON PERMIS
	Arrière	OK	NON PERMIS	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK	OK	OK

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à propulsion arrière

Ne remorquez PAS ce véhicule avec les quatre roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (pour les modèles à deux roues motrices) est permis **SEULEMENT** si les roues arrière sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du fabricant de chariot.
2. Placez les roues arrière sur le chariot roulant.

3. Serrez complètement le frein de stationnement. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

4. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.

5. Fixez solidement les roues arrière au chariot en suivant les directives du fabricant de chariot.

6. Installez un appareil de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant en position droite.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à une vitesse)

Le remorquage de loisir n'est pas permis. La boîte de transfert de ces modèles ne comporte pas la position N (POINT MORT).

NOTA : *Ce véhicule peut être remorqué sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent **PAS** le sol.*

AVERTISSEMENT!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un

remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à deux vitesses)

La boîte de transfert doit être à la position N (POINT MORT) et la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de sélection de la position N (POINT MORT) se trouve à proximité du sélecteur de boîte de transfert. Vous pouvez passer à la position N (POINT MORT) de la boîte de transfert, ou en sortir, quelle que soit la position de mode du sélecteur.

AVERTISSEMENT!

- **NE remorquez PAS un véhicule à transmission intégrale sur un chariot roulant. L'utilisation d'un chariot entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage derrière un véhicule de loisir.**
- **Le remorquage doit être effectué en direction vers l'avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.**
- **La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.**

- **Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (POINT MORT). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.**
- **La non-observation de ces directives peut entraîner de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**
- **N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.**

Passage à la position N (POINT MORT)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

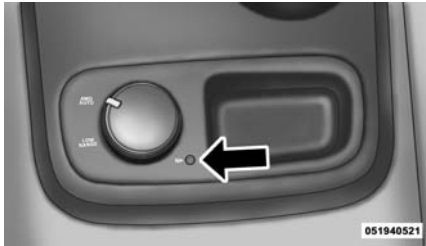
Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

AVERTISSEMENT!

Afin d'éviter d'endommager les pièces internes, vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement engagée à la position N (POINT MORT) avant le remorquage d'un véhicule de loisir.

1. Immobilisez complètement le véhicule pendant que le moteur est en marche.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Mettez la transmission au POINT MORT (N).

4. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (POINT MORT) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé. Le message « FOUR WHEEL DRIVE SYSTEM IN NEUTRAL » (SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES AU POINT MORT) s'affiche à l'écran de l'EVIC (centre d'information électronique). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».



Bouton N (POINT MORT)

5. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).
6. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
7. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.
8. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
9. Serrez complètement le frein de stationnement.
10. Avec la transmission et la boîte de transfert à la position N (POINT MORT), appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur arrête. Lorsque vous coupez le moteur, la transmission est automatiquement placée à la position P (STATIONNEMENT).
11. Au besoin, appuyez à nouveau sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) (sans appuyer sur la pédale de frein) pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

AVERTISSEMENT!

La transmission pourrait être endommagée si elle est placée en position P (STATIONNEMENT) lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT) et que le moteur tourne. Lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT), assurez-vous de couper le moteur avant de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).

12. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage appropriée.
13. Desserrez le frein de stationnement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 3 doivent être présentes avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).
- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHÉ) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position ON/

RUN (MARCHÉ), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.

- *Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.*

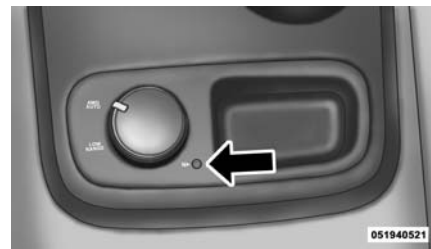
Passage hors de la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez complètement le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Serrez complètement le frein de stationnement.
3. Faites démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).

6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant une seconde.



Bouton N (POINT MORT)

7. Lorsque le témoin N (POINT MORT) s'éteint, relâchez le bouton N (POINT MORT).
8. Une fois le bouton N (POINT MORT) relâché, la boîte de transfert passe à la position indiquée par le sélecteur.
9. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis coupez le moteur.
10. Relâchez la pédale de frein.
11. Débrochez le véhicule du véhicule tracteur.
12. Faites démarrer le moteur.
13. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
14. Desserrez le frein de stationnement.

15. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position D (MARCHE AVANT), relâchez la pédale de frein, puis vérifiez si le véhicule fonctionne normalement.

NOTA :

- *Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).*

- *Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.*
- *Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.*

EN CAS D'URGENCE

- FEUX DE DÉTRESSE 434
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 434
- SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS 435
 - Spécifications relatives au couple de serrage 436
- MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU 437
 - Emplacement du cric 437
 - Rangement de la roue de secours 438
 - Retrait de la roue de secours 438
 - Préparatifs de levage sur cric 440
 - Directives de levage 441
 - Installation des pneus route. 446
- ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE CARBURANT SANS BOUCHON 447
- DÉMARRAGE D'APPOINT 447
 - Préparations pour un démarrage d'appoint. 448
 - Démarrage d'appoint 449
- DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ 451
- CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 453
- LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL 453
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 456
 - Modèles à propulsion arrière 457
 - Modèles à transmission intégrale 458

FEUX DE DÉTRESSE

Le clignotant de l'interrupteur des feux de détresse est situé sur le bloc de commande, juste au-dessus des commandes de climatisation.



Appuyez sur cet interrupteur pour que les feux de détresse clignent. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (arrêt).

NOTA : *L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.*

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – Ralentissez.
- En ville – Lorsque vous êtes arrêté, placez le levier de vitesses à la position N (point mort) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

NOTA : *Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :*

- Si le climatiseur est en fonction, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en mettant le climatiseur hors fonction, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et qu'un avertissement sonore continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

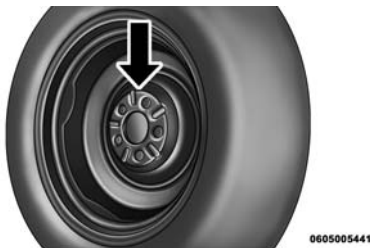
Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée.

Spécifications relatives au couple de serrage

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
176 N·m (130 lb-pi)	M14 x 1,50	22 mm

**Utilisez uniquement les écrous de roue/boulons recommandés par Chrysler et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particules desserrées.



Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois.

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue/boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue/boulons sont bien calés contre la roue.



0605006372

Modèles de couple de serrage

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

MISE EN GARDE!

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident lors de l'utilisation du cric ou du remplacement de la roue.
- Se glisser sous un véhicule soutenu par un cric est dangereux. Le cric pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un

véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.

- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Le cric ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

Emplacement du cric

Le cric articulé et les outils de changement de pneu se trouvent dans l'espace de chargement arrière, sous le plancher de chargement.



Emplacement de rangement du cric

EN CAS D'URGENCE

Tournez la vis à oreilles en plastique à l'extrémité du cric pour desserrer le cric et le retirer du support.

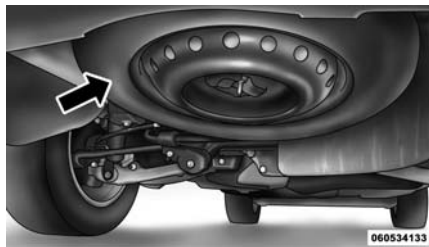


Emplacement de la vis à oreilles

Rangement de la roue de secours

La roue de secours est rangée sous l'arrière du véhicule au moyen d'un système de treuil à câble. Pour retirer ou ranger la roue de secours, utilisez le levier de

manœuvre du cric ou la clé à écrous raccordés à la rallonge de douille carrée pour faire tourner l'écrou de la roue de secours. L'écrou se trouve sous un couvercle de plastique au centre arrière du plancher de l'espace de chargement, juste à l'intérieur de l'ouverture du hayon.



Emplacement de la roue de secours

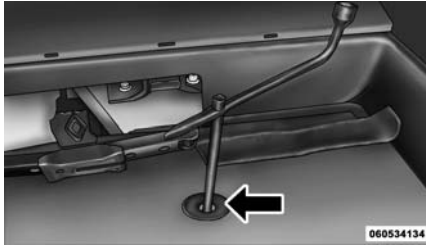
AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'outil électrique ni pneumatique pour relever ou abaisser le pneu. Les outils à percussion peuvent endommager le mécanisme de levage du pneu.

Retrait de la roue de secours

1. Retirez les outils de cric du sac.
2. Soulevez le tapis de caoutchouc et retirez le bouchon du plancher de compartiment de rangement.
3. Fixez le levier de manœuvre du cric sur l'écrou d'entraînement. Utilisez la poignée et la rallonge de clé à écrous pour abaisser complètement le pneu de secours.

Continuez à tourner la poignée jusqu'à ce que le mécanisme de treuil cesse de tourner.



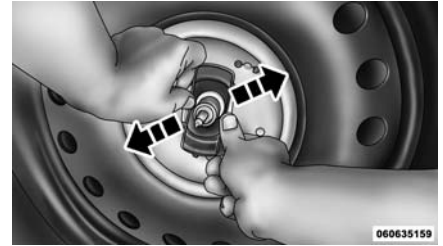
Abaissement ou levage de la roue de secours

4. Retirez la roue en la faisant glisser du dessous du véhicule et placez-la en position verticale derrière le pare-chocs arrière.



Roue de secours

5. Écartez les pattes de retenue sur la plaque en plastique et tirez la pièce métallique frappée vers vous afin de la dégager de la plaque en plastique.



Emplacement des pattes

EN CAS D'URGENCE

6. Faites glisser la pièce frappée le long de la rallonge en acier et du câble du treuil. Tournez la pièce métallique frappée et poussez-la à travers le trou dans la plaque en plastique et la roue.



Manchon et câble

7. Pincez les trois tubes courts et les deux tubes longs pour retirer la tôle de protection de la roue de secours en acier.



Relâchement de la plaque protectrice

Préparatifs de levage sur cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, loin de la circulation.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule près de la circulation en mouvement; éloignez-vous suffisamment de la route pour éviter d'être frappé en utilisant le cric ou lors d'un changement de pneu.

2. Placez la transmission à la position P (stationnement), serrez le frein de stationnement et activez les feux de détresse.



060505162

3. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.

NOTA : *Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.*

Directives de levage

MISE EN GARDE!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les feux de détresse.
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT).

- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé sur un cric.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.

- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.
- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



Étiquette d'avertissement du cric

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur

d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

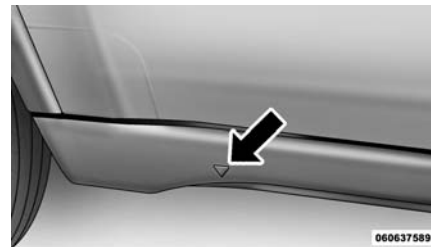
1. Desserrez (mais n'enlevez pas) les écrous de roue en les tournant d'un tour vers la gauche alors que la roue touche toujours au sol.
2. Montez le cric et ses outils.



060641337

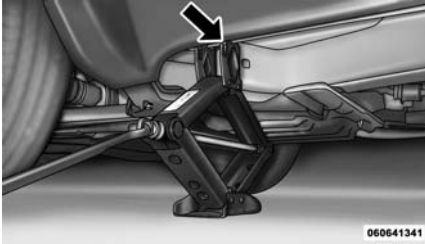
Montage du cric et des outils

3. Pour l'essieu avant, placez le cric sur le flasque de carrosserie juste derrière le pneu avant, comme il est indiqué par le pictogramme de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**



060637589

Pictogramme de point de levage sur la moulure de seuil

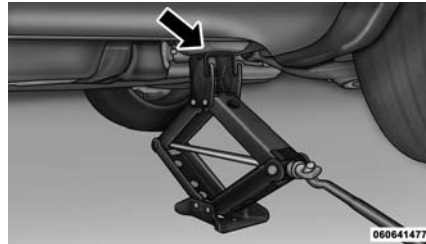


Emplacement de levage du cric avant

4. Pour un pneu arrière, placez le cric dans la fente du support d'arrimage arrière, juste devant le pneu arrière (comme il est indiqué par le pictogramme de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil). **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**



Point de levage sur la moulure de seuil



Emplacement de levage arrière

5. Levez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens horaire. Soulevez le véhicule juste assez pour pouvoir retirer le pneu crevé.

MISE EN GARDE!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Retirez les écrous de roue et la roue.
7. Installez la roue de secours sur le véhicule et installez les écrous de roue en orientant l'extrémité conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.



060633619

Montage de la roue de secours

MISE EN GARDE!

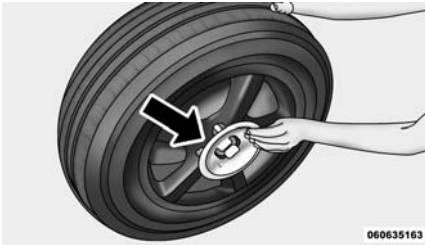
Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

8. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez le cric et les cales de roue.

9. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Reportez-vous au paragraphe « Spécifi-

cations relatives au couple de serrage » dans cette section pour obtenir un couple de serrage approprié des écrous de roue. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.

10. Retirez le petit capuchon central à l'aide de l'outil de cric à partir de l'intérieur de la roue de route en aluminium et placez la roue derrière le pare-chocs arrière en orientant le « côté enjoliveur » vers l'arrière.



« Côté enjoliveur »

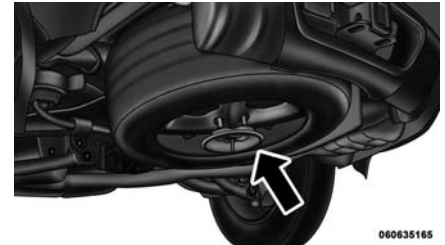
NOTA : La plaque en plastique empêche la roue de route d'être éraflée lorsque vous la glissez sous le véhicule.

11. Insérez les deux longs tubes de la plaque protectrice en plastique dans les trous de la roue de route. Poussez l'extrémité du câble de treuil, le ressort, le manchon en acier et le plateau de roue conique estampé à travers la roue de route et la plaque protectrice.



Installation du treuil

12. Faites glisser la roue de route au sol à l'aide de la plaque protectrice jusqu'à ce qu'elle soit directement sous le treuil et entre le pare-chocs arrière et les écrans thermiques du système d'échappement. Soulevez le pneu en tournant la clé à écrou sur la rallonge de treuil dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il émette trois fois un déclic ou un bruit d'enclenchement pour vous assurer que le câble est serré.



Roue de route installée dans l'emplacement de la roue de secours

NOTA : Revérifiez pour vous assurer que le pneu est bien ajusté contre le dessous du véhicule. Vous risquez d'endommager le câble du treuil si vous conduisez le véhicule lorsque le câble est lâche.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas d'outil électrique ni pneumatique pour relever ou abaisser le pneu. Les outils à percussion peuvent endommager le mécanisme de levage du pneu.

13. Abaissez le cric à la position entièrement fermée. Remplacez les outils aux positions appropriées dans le sac à outils. Repliez le rabat sur le sac à outils sous les outils et enrroulez les outils dans le sac sous les autres. Utilisez les courroies de Velcro pour fixer le sac à outils au cric lorsque la clé à écrou est à l'avant du cric. Déployez le cric sur le support en tournant la vis à oreilles dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il soit serré pour empêcher les cliquetis.

14. Réinstallez l'obturateur en plastique dans le plancher de l'espace de chargement. Enroulez et rangez le cric, la trousse d'outils et les instructions relatives au remplacement des pneus. Réinstallez le couvercle du cric dans le bac de rangement arrière.

15. Faites réparer la roue de route en aluminium et le pneu dès que possible et fixez solidement la roue de secours, le cric et la trousse d'outils.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

Installation des pneus route

1. Installez le pneu route sur l'essieu.
2. Installez les écrous de roue restants en orientant l'extrémité de l'écrou en forme de cône vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

3. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4. Reportez-vous au tableau relatif au couple de serrage pour obtenir un couple de serrage approprié des écrous de roue.
5. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique pour vous assurer que les écrous sont bien logés contre la roue.

ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE CARBURANT SANS BOUCHON

L'entonnoir du système de remplissage de carburant sans bouchon partage le même emplacement que le cric et les outils de changement de pneus. En cas d'épuisement de carburant et qu'il est nécessaire d'utiliser un bidon à carburant auxiliaire, insérez l'entonnoir dans le goulot de remplissage et faites le plein.

Pour plus d'informations sur le système d'alimentation en carburant sans bouchon, reportez-vous au paragraphe « Ajout de carburant » dans la section « Démarrage et conduite » dans ce manuel.



Entonnoir de carburant

0606009925

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA : *Si vous utilisez une batterie portative d'amorçage, suivez les instructions et les précautions d'utilisation du constructeur.*

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est supérieure à 12 V, vous risquez

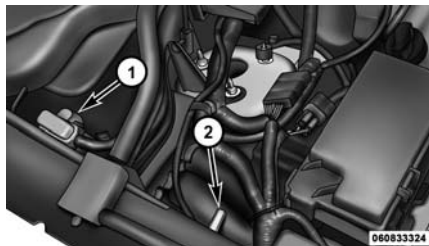
d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie dans votre véhicule est située sous le siège avant du passager. Pour faciliter le démarrage d'appoint, des emplacements éloignés sont situés sous le capot.



Bornes de batterie éloignées

- 1 – Borne positive (+) éloignée (recouverte d'un capuchon protecteur)
- 2 – Borne négative (-) éloignée

MISE EN GARDE!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.

- **Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.**

NOTA : *Assurez-vous que les extrémités débranchées des câbles ne se touchent pas lorsqu'elles sont encore branchées sur l'autre véhicule.*

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ).

2. Éteignez le chauffage, la radio et tous les accessoires électriques inutiles.
3. Retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive (+) éloignée. Tirez vers le haut sur le couvercle pour le retirer.
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est coupé.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Démarrage d'appoint

MISE EN GARDE!

Si vous ne respectez pas ces consignes, vous risquez des blessures ou des dommages à la propriété causés par l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

NOTA : *Durant le branchement, assurez-vous en tout temps que les extrémités non utilisées des câbles volants ne se touchent pas ou ne touchent pas l'un ou l'autre des véhicules.*

Branchement des câbles volants

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez le câble volant négatif (-) de la borne négative (-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez le câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant positif (+) de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
5. Réinstallez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de droite à gauche pour dégager la zone entourant les roues avant. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

NOTA : Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission

demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA : Appuyez sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour la placer en mode de désactivation partielle avant de faire osciller le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ». Une fois le

véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur « ESC Off » pour restaurer le mode de commande de stabilité électronique.

AVERTISSEMENT!

Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le

rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est doté de crochets de remorquage, un crochet se trouve à l'arrière et deux se trouvent à l'avant du véhicule. Le crochet arrière se trouve du côté conducteur du véhicule.

NOTA : *Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule.*

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.**

- **Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. Les sangles de remorquage peuvent se désengager et causer des blessures graves.**

AVERTISSEMENT!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL

MISE EN GARDE!

Immobilisez toujours le véhicule en serrant complètement le frein de stationnement avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule à l'aide du frein de stationnement ou en le reliant correctement à un véhicule tracteur, le véhicule se déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel et que le véhicule n'est

pas immobilisé complètement, vous risquez de provoquer des blessures graves ou mortelles aux personnes se trouvant dans le véhicule ou à proximité de celui-ci.

Pour permettre de déplacer le véhicule dans les cas où la transmission ne peut être déplacée hors de la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de déverrouillage de position de stationnement manuel est disponible.

Suivez ces étapes pour utiliser le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

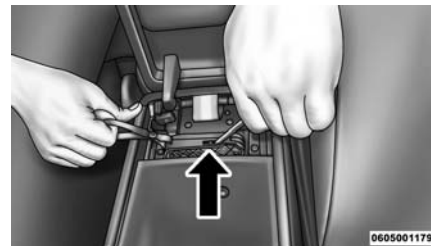
1. Serrez complètement le frein de stationnement.

2. Ouvrez la console centrale, repérez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, puis retirez-le en désenclenchant le couvercle des charnières de console.



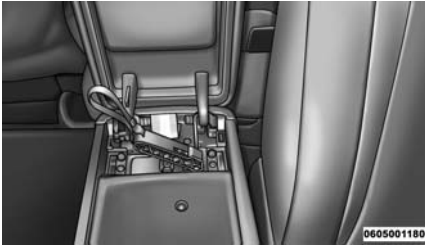
Couvercle du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

3. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, poussez le loquet en métal vers la courroie d'attache.



Loquet de déverrouillage

4. Lorsque le loquet en métal est en position ouverte, tirez simultanément vers le haut sur la courroie d'attache jusqu'à ce qu'elle émette un déclic et se dégage de la position de stationnement.



Position déagée

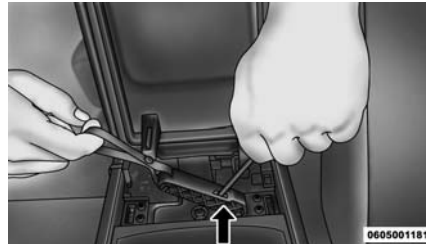
AVERTISSEMENT!

Le fait de fermer l'accoudoir pendant que le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel est activé peut endommager le mécanisme du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, la transmission et l'accoudoir.

NOTA : Pour empêcher le véhicule de rouler inopinément, serrez fermement le frein de stationnement.

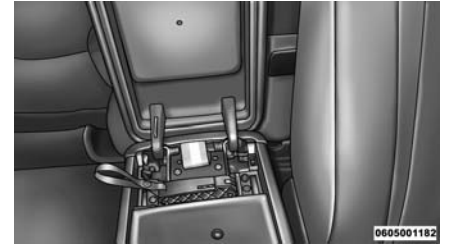
Pour désengager le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Pour désengager le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, exercez une tension vers le haut tout en poussant le loquet de déverrouillage vers la courroie pour déverrouiller le levier.



Loquet de déverrouillage

2. Une fois que la tension est relâchée et que le levier est déverrouillé, assurez-vous qu'il est rangé de façon appropriée et qu'il est verrouillé en place.



Position de rangement

NOTA : Assurez-vous de remplacer le couvercle en le réenclenchant en place.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Cette section contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au

moyen d'une dépanneuse lourde commerciale. Si la transmission et le groupe motopropulseur sont fonctionnels, les véhicules en panne peuvent aussi être

remorqués comme il est décrit au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».

Conditions de remorquage	Roues soulevées du sol	MODÈLES À PROPULSION ARRIÈRE	MODÈLES À TRANSMISSION INTÉGRALE
Remorquage à plat	AUCUNE	<p>Si la transmission est fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission à la position N (POINT MORT) • Vitesse maximale de 48 km/h (30 mi/h) • Distance maximale de 48 km (30 mi) 	<p>Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction vers l'avant
Lève-roues ou chariot roulant	Avant		NON PERMIS
	Arrière	OK	NON PERMIS
Camion à plateau	TOUTES	MEILLEURE MÉTHODE	MEILLEURE MÉTHODE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE), et non à la position ACC (ACCESSOIRES).

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie est déchargée, consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

Modèles à propulsion arrière

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion à plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (avec les roues arrière au sol) avec la transmission en position **N** (POINT MORT). La vitesse ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h) et la distance ne doit pas être supérieure à 48 km (30 mi).

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou sur plus de 48 km/h

(30 mi/h) peut endommager gravement la transmission. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Si la transmission n'est pas fonctionnelle ou si le véhicule doit être remorqué à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h) ou à une distance de plus de 48 km (30 mi), remorquez le véhicule avec les roues arrière **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateau, ou avec les roues avant soulevées et les roues arrière sur un chariot de remorquage, ou (lorsqu'un stabilisateur de volant approprié est utilisé pour maintenir les roues avant en position droite) avec les roues arrière soulevées et les roues avant au sol.

Modèles à transmission intégrale

Le fabricant recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion-plateau ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière en faisant reposer l'autre extrémité sur un chariot de remorquage.

Si un camion-plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, les véhicules **munis d'une boîte de transfert à deux vitesses** peuvent être remorqués (en direction vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **SI** la boîte de transfert est en position N (point mort) et que la transmission est en position **P** (stationnement). Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de

loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

Les véhicules munis d'une boîte de transfert à une vitesse ne sont pas dotés d'une position N (point mort) et **doivent** donc être remorqués avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

AVERTISSEMENT!

- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière. L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.**

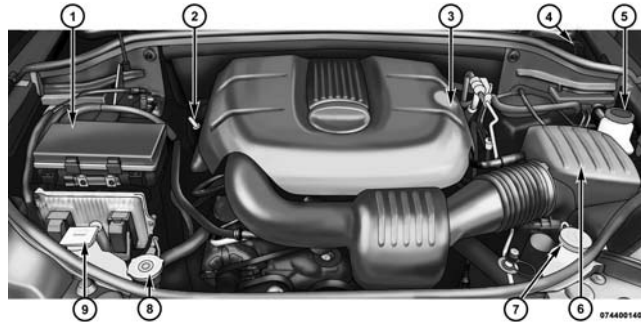
- **Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.6L 463
- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 5.7L 464
- SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II) . . . 465
 - Message de bouchon de réservoir de carburant desserré 465
- INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 466
- PIÈCES DE RECHANGE 467
- SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE . . . 467
- DIRECTIVES D'ENTRETIEN 468
 - Huile Moteur 469
 - Filtre à huile moteur 471
 - Filtre à air du moteur 472
 - Batterie sans entretien 472
 - Entretien du climatiseur 473
 - Graissage des articulations de la carrosserie . . . 475
 - Balais d'essuie-glace 476
- Ajout de liquide lave-glace 477
- Système d'échappement 478
- Circuit de refroidissement 480
- Système de freinage 486
- Liquide pour essieu avant et arrière 488
- Boîte de transfert 489
- Transmission automatique 490
- Entretien extérieur et protection contre la corrosion 492
- FUSIBLES 497
 - Centrale de servitudes 497
- ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 505
- REMPLACEMENT DES AMPOULES 505
- REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 508
 - Phares à décharge à haute intensité (au bi-xénon) – selon l'équipement 508
 - Phares à bi-halogène – selon l'équipement 508

- Clignotant avant 509
 - Phares antibrouillard avant 510
 - Feu arrière, feu d'arrêt et clignotants 510
 - Feux de recul montés sur le hayon arrière 510
 - Feu de freinage central surélevé 511
 - Éclairage de plaque d'immatriculation arrière 511
- LIQUIDES ET CONTENANCES 511
 - LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE . . . 513
 - Moteur 513
 - Châssis 515

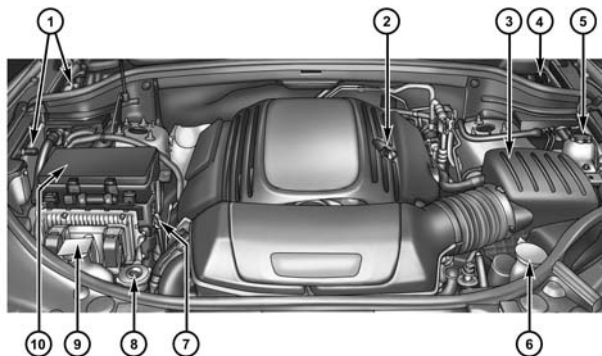
COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.6L



- 1 – Centrale de servitudes (fusibles)
- 2 – Jauge d'huile moteur
- 3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 4 – Réservoir de liquide pour freins
- 5 – Réservoir de liquide de direction assistée

- 6 – Filtre à air
- 7 – Réservoir de liquide lave-glace
- 8 – Bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement (radiateur)
- 9 – Réservoir de liquide de refroidissement

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 5.7L



0714007720

- 1 – Bornes de démarrage à distance par batterie d'appoint
- 2 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 3 – Filtre à air
- 4 – Réservoir de liquide pour freins
- 5 – Réservoir de liquide de direction assistée

- 6 – Réservoir de liquide lave-glace
- 7 – Jauge d'huile moteur
- 8 – Bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement
- 9 – Réservoir de liquide de refroidissement
- 10 – Centrale de servitudes (Fusibles)

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Lorsqu'un de ces systèmes nécessite une réparation, l'OBD II allume le témoin d'anomalie. Il enregistre également les codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aideront le technicien automobile à effectuer les réparations. Bien

que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**
- **Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le moteur tourne, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Message de bouchon de réservoir de carburant desserré



Si le système de diagnostic de bord détermine que le bouchon du réservoir est desserré, incorrectement installé ou endommagé, un icône de bouchon desserré s'affiche dans la zone d'affichage du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » de la section « Instruments du tableau de bord ». Serrez le bouchon de réservoir de carburant adéquatement, puis appuyez sur le bouton de sélection pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de réservoir de carburant desserré, incorrectement installé ou endommagé peut également allumer le témoin d'anomalie.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système

de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA : *Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.*

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.

3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.

- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il se révèle concluant.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est fortement recommandé, afin de garantir la performance prévue du véhicule, d'utiliser des pièces d'origine MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien régulier et les réparations. La garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas les dommages et les défaillances qui découlent de l'utilisation de pièces et de produits autres que MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le calendrier d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis ultérieurement.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composants ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter immédiatement les anomalies par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparations qualifié.**

- **Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui protègent le rendement et la durabilité de votre véhicule et permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car cela pourrait endommager le moteur, la transmission, la direction assistée ou la climatisation. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.**

Huile Moteur

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la lubrification adéquate du moteur de votre véhicule, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez toujours le niveau

d'huile dans la zone du repère SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) de la jauge d'huile. L'ajout d'un litre d'huile (une pinte US) lorsque le relevé se situe dans la partie inférieure de la zone du repère SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) entraînera un relevé dans la partie supérieure de la zone du repère sur ces moteurs.

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant du carter entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Consultez le « calendrier d'entretien » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois, selon la première éventualité.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API



Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API).

Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le

moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur – moteur 3.6L

L'huile moteur SAE 5W-20 de MOPAR^{MD} ou une huile équivalente Pennzoil^{MD} ou Shell Helix^{MD} est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, consultez l'illustration sous le paragraphe « Compariment moteur » dans cette section.

NOTA : L'huile moteur SAE 5W-30 peut être utilisée lorsque l'huile moteur SAE 5W-20 conforme à la norme MS-6395 n'est pas disponible.

Viscosité de l'huile moteur – moteur 5.7L

L'huile moteur SAE 5W-20 de MOPAR^{MD} ou une huile équivalente Pennzoil^{MD} ou Shell Helix^{MD} est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur,

consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

NOTA : *Les véhicules équipés d'un moteur 5.7L doivent utiliser l'huile SAE 5W-20. Sinon, le mode d'économie de carburant pourrait ne pas fonctionner correctement. Consultez le paragraphe « Mode d'économie de carburant » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Les lubrifiants dont l'étiquette n'indique pas l'indice correct de viscosité SAE et le symbole de certification ne doivent pas être utilisés.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gou-

vernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile moteur

Vous devez remplacer le filtre à huile à chaque vidange.

Choix du filtre à huile

Les moteurs Chrysler possèdent un filtre à huile à passage total. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. C'est pourquoi nous vous recommandons les filtres à huile de haute qualité MOPAR^{MD}.

Filtre à air du moteur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. Des blessures graves pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR^{MD} sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

MISE EN GARDE!

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau. Consultez le paragraphe « Procédures de démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.**

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie, situé sur le DVD.**

- **Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

Récupération et recyclage du fluide frigorigène

Le fluide frigorigène de climatisation, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entre-

tien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que des produits d'étanchéité pour système de climatisation, des produits antifuites, des conditionneurs de joints d'étanchéité, de l'huile pour compresseur et des fluides frigorigènes approuvés par le constructeur.*

Filtre à air du climatiseur

MISE EN GARDE!

Ne retirez pas le filtre à air du climatiseur pendant le fonctionnement du ventilateur afin d'éviter des blessures.

Le filtre à air du climatiseur se trouve dans l'arrivée d'air frais, à l'arrière de la boîte à gants. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

1. Ouvrez la boîte à gants et retirez-en tout le contenu.
2. Appuyez sur les côtés de la boîte à gants et abaissez le volet.
3. Faites pivoter la boîte à gants vers le bas.
4. Dégagez les deux pattes de retenue qui fixent le couvercle du filtre au boîtier du système de chauffage, ventilation et climatisation, puis retirez le couvercle.



Remplacement du filtre à air du climatiseur

5. Retirez le filtre à air du climatiseur en le tirant tout droit hors du boîtier.
6. Installez le filtre à air du climatiseur de sorte que la flèche sur le filtre pointe vers le plancher. Lors de l'installation du couvercle du filtre, assurez-vous que les onglets de retenue retiennent le couvercle solidement.

AVERTISSEMENT!

Une flèche est apposée sur le filtre à air du climatiseur pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

7. Refermez le volet de la boîte à gants.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portes, du hayon, des portes coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de MOPAR^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les

protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barilletts de serrure MOPAR^{MD}.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel et la saleté, ce qui réduira la formation de striures et de bavures sur le pare-brise.

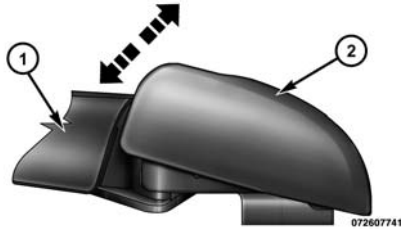
L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : *La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.*

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Levez le capuchon d'axe du bras de l'essuie-glace arrière vers le haut pour que le balai de l'essuie-glace arrière puisse être soulevé de la glace de hayon.

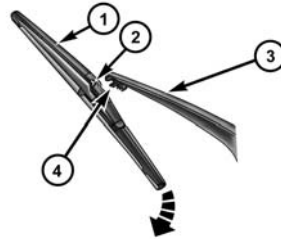


- 1 – Bras d'essuie-glace
2 – Capuchon d'axe

NOTA : Le bras de l'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement si le capuchon d'axe n'est pas d'abord levé.

2. Levez le bras de l'essuie-glace arrière vers le haut pour soulever le balai de l'essuie-glace arrière de la glace de hayon.

3. Saisissez le bas du balai d'essuie-glace et faites-le pivoter vers l'avant pour décrocher la goupille d'axe du balai du support de balai d'essuie-glace.



- 1 – Balai d'essuie-glace
2 – Goupille d'axe du balai
3 – Bras d'essuie-glace
4 – Support de balai d'essuie-glace

4. Installez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans le support de balai d'essuie-glace à l'extrémité du bras d'essuie-glace, puis appuyez fermement sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place.

5. Abaissez le balai d'essuie-glace et enclenchez le capuchon d'axe en place.

Ajout de liquide lave-glace

Les véhicules équipés du centre d'information électronique (EVIC) comportent un témoin qui s'allume quand le niveau de liquide lave-glace est bas. Si le niveau de liquide lave-glace détecté par le capteur est bas, le pictogramme de pare-brise et le message « WASHER FLUID LOW » (manque de liquide lave-glace) s'allument.

Le pare-brise et la lunette arrière partagent le même réservoir de liquide lave-glace. Le réservoir se trouve dans le compartiment moteur. Vérifiez régulièrement le niveau de liquide. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur). Quand vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbinez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité. Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Système d'échappement

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous

ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de**

ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » et « Gaz d'échappement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule », pour obtenir de plus amples renseignements.

- Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

AVERTISSEMENT!

- **Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.**
- **Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.**

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- n'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Circuit de refroidissement

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement (antigel) est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement OAT frais (conforme à la norme MS-12106) par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase d'expansion et au radiateur sont solides. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système.

Lorsque le moteur est à la température normale de fonctionnement (mais à l'arrêt), vérifiez l'étanchéité du bouchon à pression du circuit de refroidissement en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement (antigel) au moyen du robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement du moteur (antigel) devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. **NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON**

À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) (antigel) (conforme à la norme MS-12106).

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie**

de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-12106, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-12106) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-12106) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez les recommandations ci-après sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel MOPAR^{MD} 10 ans ou 241 000 km (150 000 mi) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler, et d'eau distillée. Utilisez des

concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues.

- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA : *Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit*

de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (Technologie de l'acide organique hybride) et de formule OAT (Technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS-12106, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Système de refroidissement bouchon de radiateur

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **La mention « DO NOT OPEN HOT » (NE PAS OUVRIR - CHAUD) apparaît sur le bouchon à pression du circuit de refroidissement par mesure de sécurité. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous**

ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.

- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des

déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, ne l'entrez pas dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement (antigel), vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.*

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.

- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-12106, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur qui comprend des composants en aluminium contre la corrosion.

- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le circuit de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot, ou immédiatement lorsque le témoin du circuit de freinage indique une défaillance du circuit.

Le maître-cylindre de frein est muni d'un réservoir en plastique. Les repères « MAX » (maximum) et « MIN » (minimum) se trouvent sur le côté extérieur du réservoir. Le niveau de liquide doit se situer entre ces deux repères. Ne dépassez pas le repère « MAX » (maximum), car le bouchon pourrait présenter une fuite.

Dans le cas des freins à disque, le niveau de liquide peut diminuer à mesure que s'usent les garnitures de frein. Toutefois, une diminution inopinée du niveau du liquide pourrait être causée par une fuite et vous devez alors procéder à une vérification.

Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.**

- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.**

- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**
- **Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait provoquer une collision.**

Liquide pour essieu avant et arrière

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. Lorsque, pour toute autre raison, une intervention est menée sur le véhicule, les surfaces extérieures de l'ensemble des essieux doivent faire l'objet d'une inspection. Si l'on suspecte une fuite d'huile à engrenages, vérifiez le niveau de liquide. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Vérification du niveau de liquide de l'essieu avant

Le niveau d'huile de l'essieu avant doit se situer entre 3 mm (1/8 po) sous la base de l'orifice de remplissage et le bord inférieur de celui-ci.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu avant doivent être serrés au couple de 30 à 40 N·m (22 à 29 lb-pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas excessivement les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu arrière

Le niveau d'huile de l'essieu arrière doit se situer entre 3 mm (1/8 po) sous la base de l'orifice de remplissage et le bord inférieur de celui-ci.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu arrière doivent être serrés au couple de 30 à 40 N·m (22 à 29 lb-pi) sur les essieux dotés de boîtiers en aluminium.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu arrière doivent être serrés au couple de 30 à 70 N·m (22 à 52 lb-pi) sur les essieux dotés de boîtiers en fonte.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas excessivement les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Boîte de transfert

Vérification du niveau de liquide

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. Lorsqu'un entretien du véhicule est effectué pour d'autres raisons, les surfaces extérieures de l'ensemble de boîte de transfert doivent faire l'objet d'une inspection. Si une fuite d'huile est soupçonnée, vérifiez le niveau de liquide. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Ajout de liquide

Lorsque le véhicule est sur une surface plane, versez le liquide par l'orifice de remplissage et jusqu'à ce que le liquide déborde.

Vidange

Retirez d'abord le bouchon de remplissage, puis retirez le bouchon de vidange. Le couple de serrage recommandé pour les bouchons de vidange et de remplissage est de 20 à 34 N·m (15 à 25 lb-pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas trop les bougies en les installant. Vous pourriez les endommager et elles pourraient alors présenter des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Transmission automatique

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission.

Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA : *Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.*

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile de transmission autre que celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité de passage des vitesses et de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Cela augmente également la fréquence de remplacement de l'huile de la transmission et du filtre. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et

pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission.

L'huile à transmission automatique est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites de liquide. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Votre concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés.

Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

Si l'huile de la transmission fuit, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, l'huile avec laquelle la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie utile du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto MOPAR^{MD} Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, utilisez le dissolvant pour goudron et insectes MOPAR^{MD} Super Kleen Bug and Tar Remover.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante MOPAR^{MD} Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.

- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.

- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des barettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche MOPAR^{MD} sur les rayures dès que possible. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

- Toutes les roues et tous les enjoliveurs, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être régulièrement nettoyés avec un savon doux et de l'eau pour prévenir la corrosion.
- Pour enlever la saleté tenace et la poussière de frein, utilisez le nettoyant pour roues MOPAR^{MD} Wheel Cleaner.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laines d'acier, de brosses en soies ni de produits d'entretien pour les métaux. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Évitez les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions aci-

des ou des brosses rugueuses qui peuvent endommager le fini protecteur des roues. Seul le nettoyant pour roues MOPAR^{MD} ou un produit équivalent est recommandé.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – Selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon

propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.

- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage MOPAR^{MD} Multi-Purpose Cleaner sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien de l'habitacle

Utilisez le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean pour nettoyer les garnitures en tissu et la moquette de votre véhicule.

Utilisez le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean pour nettoyer les garnitures en vinyle.

Le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean est précisément conçu pour les garnitures de cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir.

Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer les sièges en cuir, car vous risqueriez de les endommager.

Nettoyage Phares

Votre véhicule est équipé de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement), plus légères et plus résistantes aux projections de cailloux que les lentilles de phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de MOPAR^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Faites attention lors du nettoyage de l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou la glace de custode arrière droite dotée de l'antenne radio. N'utilisez pas de grattoir ni autre instrument pointu qui pourrait égratigner les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.
2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Pour nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean, une solution de savon doux ou de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

FUSIBLES

MISE EN GARDE!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.
- Avant de remplacer un fusible, assurez que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.

MISE EN GARDE!

Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

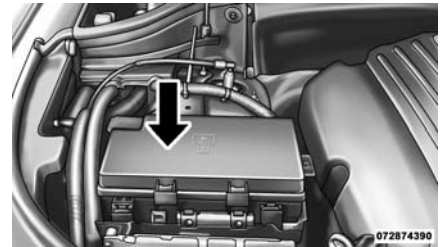
MISE EN GARDE!

Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de boîte de vitesses) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Centrale de servitudes

La centrale de servitudes se trouve dans le compartiment moteur, à proximité de la batterie. Cette centrale contient des fusi-

bles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-après.



Centrale de servitudes

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F03	60 A jaune		Ventilateur
F05	40 A vert		Compresseur de la suspension pneumatique – selon l'équipement
F06	40 A vert		Pompe du système de freinage antiblocage et commande de stabilité électronique
F07	40 A vert		Solénoïde du démarreur
F08	40 A vert		Capteurs du système antipollution (moteur diesel seulement)
F09	40 A vert		Appareil de réchauffage du carburant diesel (moteur diesel seulement)
F10	40 A vert		Contrôleur fonctionnel, éclairage extérieur n° 2
F11	30 A rose		Frein électrique de traction de remorque – selon l'équipement
F12	40 A vert		Contrôleur fonctionnel n° 3, éclairage intérieur
F13	40 A vert		Moteur de ventilateur avant
F14	40 A vert		Contrôleur fonctionnel n° 4, serrures électriques

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F17	30 A rose		Dispositif de déverrouillage de l'appuie-tête – selon l'équipement
F20	30 A rose		Module de portière passager
F22	20 A jaune		Module de commande du moteur
F23	30 A rose		Contrôleur fonctionnel n° 1
F24	30 A rose		Module de portière du conducteur
F25	30 A rose		Essuie-glaces avant
F26	30 A rose		Soupapes du système de freinage antiblocage et du module de commande de stabilité
F28	20 A jaune		Feux de recul de traction de remorque – selon l'équipement
F29	20 A jaune		Feux de stationnement de traction de remorque – selon l'équipement
F30	30 A rose		Prise de traction de remorque – selon l'équipement
F32	30 A rose		Module de commande de la transmission

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F34	30 A rose		Commande de différentiel à glissement limité
F35	30 A rose		Toit ouvrant – selon l'équipement
F36	30 A rose		Dégivreur de lunette
F37	30 A rose		Ventilateur arrière – selon l'équipement
F38	30 A rose		Onduleur d'alimentation de 115 V c.a. – selon l'équipement
F39	30 A rose		Hayon à commande électrique – selon l'équipement
F40	10 A rouge		Feux de jour
F42		20 A jaune	Avertisseur sonore
F44		10 A rouge	Port de diagnostic
F46		10 A rouge	Système de surveillance de la pression des pneus
F49		10 A rouge	Bloc de commandes central intégré, système de chauffage-climatisation
F50		20 A jaune	Module de commande de suspension pneumatique – selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F51		10 A rouge	Module d'allumage sans fil, allumage sans clé, verrouillage de la colonne de direction
F52		5 A Beige	Capteur de batterie
F53		20 A jaune	Traction de remorque – clignotants et feux d'arrêt gauches – selon l'équipement
F56		15 A bleu	Teneur supplémentaire (moteur diesel seulement)
F57		15 A bleu	Transmission
F59		10 A rouge	Pompe de purge (moteur diesel seulement)
F60		15 A bleu	Module de commande de la transmission
F62		10 A rouge	Embrayage de climatisation
F63		20 A jaune	Bobines d'allumage (essence), dispositif de chauffage d'urée (diesel)
F64		25 A naturel	Injecteurs de carburant, groupe motopropulseur
F66		10 A rouge	Toit ouvrant, commutateurs de glace de passager, capteur de pluie

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F67		15 A bleu	CD, DVD, module mains libres Bluetooth – selon l'équipement
F68		20 A jaune	Moteur d'essuie-glace arrière
F70		20 A jaune	Moteur de pompe à carburant
F71		30 A vert	Amplificateur audio
F73		15 A bleu	Phares à décharge à haute intensité droits
F74		20 A jaune	Pompe à dépression pour freins – selon l'équipement
F76		10 A rouge	Système de freinage antiblocage, commande de stabilité électronique
F77		10 A rouge	Module de commande de la transmission, module de débranchement de l'essieu avant
F78		10 A rouge	Module de commande du moteur, direction assistée électrique – selon l'équipement
F80		10 A rouge	Ouvre-porte de garage universel, boussole, module anti-intrusion
F81		20 A jaune	Clignotants ou feux d'arrêt droits de remorque

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F82		10 A rouge	Module de commande de colonne de direction, régulateur de vitesse
F83		10 A rouge	Trappe de carburant
F84		15 A bleu	Bloc de commandes, groupe d'instruments
F85		10 A rouge	Module de sac gonflable
F86		10 A rouge	Module de sac gonflable
F87		10 A rouge	Suspension pneumatique, traction de remorque, module de commande de colonne de direction
F88		15 A bleu	Groupe d'instruments du tableau de bord
F90 et F91		20 A jaune	Prise de courant (sièges arrière) sélectionnable
F92		10 A rouge	Éclairage de la console arrière – selon l'équipement
F93		20 A jaune	Allume-cigare
F94		10 A rouge	Levier de vitesses, module de la boîte de transfert
F95		10 A rouge	Caméra d'aide au recul, système d'aide au stationnement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F96		10 A rouge	Commutateur de siège chauffant arrière, chargeur de lampe de poche – selon l'équipement
F97		25 A naturel	Sièges chauffants arrière et volant chauffant – selon l'équipement
F98		25 A naturel	Sièges chauffants avant – selon l'équipement
F99		10 A rouge	Système de chauffage-climatisation, module des systèmes d'aide à la conduite
F100		10 A rouge	Système d'amortisseur actif – selon l'équipement
F101		15 A bleu	Rétroviseur électrochromatique, feux de route intelligents – selon l'équipement
F103		10 A rouge	Système de chauffage de l'habitacle (moteur diesel seulement)
F104		20 A jaune	Prises de courant (tableau de bord et console centrale)

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.**
- **Un fusible grillé doit être remplacé par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Un fusible d'intensité appropriée qui grille continuellement indique la présence d'une anomalie dans le circuit.**

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plus de 21 jours, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie. Vous pouvez procéder comme suit :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation au ralenti pendant cinq minutes environ à l'air frais de l'extérieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

REPLACEMENT DES AMPOULES**Ampoules d'éclairage intérieur**

	Numéro d'ampoule
Éclairage de la boîte à gants	194
Lampe de poignée de maintien	L002825W5W
Lampes de lecture de la console au pavillon	VT4976
Lampe de courtoisie de visière	V26377

	Numéro d'ampoule
Éclairage arrière de l'espace de chargement	214-2
Éclairage de courtoisie sous le tableau de bord	906
Éclairage du groupe d'instruments (éclairage général)	103
Témoin et feu de détresse	74

Ampoules d'éclairage extérieur

	Numéro d'ampoule
Feux de croisement, feux de route (au bi-xénon)	D3S (Entretien auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de croisement, feux de route, feux de jour (DRL) à bi-halogène (de base)	HIR2
Feux de croisement, feux de route (à bi-halogène) (haut de gamme)	HIR2

	Numéro d'ampoule
Feux de stationnement avant, clignotants avant (de base)	3157NAK
Clignotants avant (haut de gamme et qualité supérieure)	3157NAK
Feux de stationnement avant, feux de jour (haut de gamme et qualité supérieure)	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)

	Numéro d'ampoule
Feux de position latéraux	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Phares antibrouillard avant	H11
Feux arrière, feux de gabarit arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)

	Numéro d'ampoule
Feux d'arrêt, clignotants arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux arrière du hayon arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux de recul arrière	921 (W16W)

	Numéro d'ampoule
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

NOTA : *Certaines conditions atmosphériques peuvent causer l'embuage des lentilles. L'embuage s'évapore généralement lorsque les conditions changent de manière à permettre à la condensation de se transformer en vapeur. Allumez les feux pour accélérer le processus d'évaporation de l'embuage.*

Phares à décharge à haute intensité (au bi-xénon) – selon l'équipement

Ces phares sont composés d'un tube de décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte et que la clé est retirée du commutateur d'allumage. **Par conséquent, ne**

tentez jamais de remplacer vous-même ce type d'ampoule. Lorsqu'un phare est défectueux, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour le faire remplacer.

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est tourné à la position allumée, un courant transitoire de haute intensité se crée au niveau des douilles des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

NOTA : *Sur les véhicules dotés de phares à décharge à haute intensité (HID), notez que ces phares projettent un fais-*

ceau bleuté lorsque vous les allumez. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le projecteur se charge. L'ampoule devient alors blanche.

Phares à bi-halogène – selon l'équipement

1. Tournez le volant vers la gauche pour remplacer l'ampoule de la lampe droite, ou vers la droite pour remplacer l'ampoule de la lampe gauche.
2. Tournez le bouchon d'accès situé sur la garniture de passage de roue dans le sens antihoraire pour le retirer de la garniture.
3. Repérez le bouchon d'accès à l'ampoule du phare à travers l'ouverture dans la garniture de passage de roue.

4. Saisissez fermement le bouchon d'accès et tournez-le dans le sens antihoraire pour retirer le boîtier de la lampe.

5. Saisissez fermement l'ensemble d'ampoule et de connecteur des feux de croisement et des feux de route, puis tournez-le dans le sens antihoraire pour le retirer du boîtier.

6. Débranchez le connecteur électrique, puis branchez l'ampoule de rechange.

7. Installez l'ensemble d'ampoule et de connecteur dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens horaire pour le verrouiller en place.

8. Installez le bouchon d'accès à l'ampoule dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens horaire pour le verrouiller en place.

9. Installez le bouchon d'accès dans la garniture de passage de roue et tournez-le dans le sens horaire pour le verrouiller en place.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

Clignotant avant

1. Ouvrez le capot.

2. Tournez l'ampoule du clignotant d'un quart (1/4) de tour dans le sens antihoraire pour la retirer de son logement.

3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

Phares antibrouillard avant

1. Accédez-y par la coupure dans l'écran pare-boue et tournez le connecteur électrique de l'ampoule d'un quart de tour dans le sens antihoraire, puis retirez-le du boîtier de phare antibrouillard.
2. Retirez l'ampoule du connecteur, puis installez l'ampoule de rechange.
3. Installez l'ensemble d'ampoule et de connecteur dans le boîtier de phare antibrouillard, puis tournez le connecteur d'un quart de tour dans le sens horaire pour le verrouiller en place.

AVERTISSEMENT!

- **Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.**
- **Utilisez toujours une ampoule de remplacement de taille et de type appropriés. Une ampoule de taille ou de type inapproprié peut surchauffer et risque d'endommager le phare, la douille ou le câblage du phare.**

Feu arrière, feu d'arrêt et clignotants

Le feu arrière, le feu d'arrêt et les clignotants comportent un voyant DEL. Consultez votre concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Feux de recul montés sur le hayon arrière

1. Levez le hayon.
2. Utilisez une baguette en fibre ou un tournevis à lame plate pour déloger le garnissage inférieur du hayon.
3. Les feux de recul sont maintenant visibles. Tournez les douilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4. Retirez ou remplacez les ampoules.
5. Réinstallez les douilles.
6. Inversez la séquence précédente pour réinstaller le garnissage du hayon.

Feu de freinage central surélevé

Le feu de freinage central surélevé consiste en un ensemble à DEL. Consultez votre concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Éclairage de plaque d'immatriculation arrière

L'éclairage de plaque d'immatriculation arrière comporte un voyant DEL. Consultez votre concessionnaire autorisé pour le remplacement.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures américaines	Mesures métriques
Essence (quantité approximative)		
Moteurs 3.6L et 5.7L	25 gallons US	94 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 3.6L (SAE 5W-20, certifiée API)	6 pintes US	5,6 L
Moteur 5.7L (SAE 5W-20, certifiée API)	7 pintes US	6,6 L

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

	Mesures américaines	Mesures métriques
Circuit de refroidissement*		
Moteur 3.6L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR ^{MD} de formule 10 ans ou 241 000 km [150 000 mi] ou un produit équivalent)	10,4 pintes US	9,9 L
Moteur 5.7L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR ^{MD} de formule 10 ans ou 241 000 km [150 000 mi] ou un produit équivalent) – sans ensemble de remorquage	15,4 pintes US	14,6 L
Moteur 5.7L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR ^{MD} de formule 10 ans ou 241 000 km [150 000 mi] ou un produit équivalent) – avec ensemble de remorquage	16 pintes US	15,2 L
* Comprend le vase d'expansion du radiateur de chauffage et du liquide de refroidissement rempli jusqu'au repère MAX.		

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) MOPAR ^{MD} 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler.
Huile moteur – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 5W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler, telle que MOPAR, Pennzoil ^{MD} et Shell Helix ^{MD} . Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Huile moteur – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 5W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler, telle que MOPAR, Pennzoil ^{MD} et Shell Helix ^{MD} . Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Filtre à huile moteur	Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile moteur MOPAR ^{MD} .
Bougies d'allumage – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage MOPAR ^{MD} (écartement de 1,1 mm [0,043 po]).
Bougies d'allumage – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage MOPAR ^{MD} (écartement de 1,1 mm [0,043 po]).
Choix de carburant – moteur 3.6L	Indice d'octane 87
Choix de carburant – moteur 5.7L	Indice d'octane 87 acceptable – Indice d'octane 89 recommandé

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ^{MC} ZF 8 et 9 rapports de Mopar ^{MD} ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique de Shell.
Boîte de transfert – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique MOPAR ^{MD} ATF+4 ^{MD} .
Différentiel (avant-arrière)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de MOPAR ^{MD} .
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide de frein DOT 3, SAE J1703, de MOPAR ^{MD} . Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Réservoir de direction assistée – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation de liquide hydraulique de MOPAR ^{MD} .
Réservoir de direction assistée – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation du liquide de direction assistée MOPAR ^{MD} +4 ou l'huile à transmission automatique MOPAR ^{MD} ATF+4 ^{MD} .

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

- CALENDRIER D'ENTRETIEN 518
 - Tableau d'entretien..... 520

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affichera selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Le moment d'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque, les températures ambiantes très chaudes ou très froides ainsi que l'utilisation du carburant E85. Des conditions d'utilisation difficiles peuvent causer

l'affichage du message de vidanger l'huile plus tôt, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Vidange d'huile requise » sous « Centre d'information électronique (EVIC) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois, selon la première éventualité.*

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein, de direction assistée, puis ajoutez du liquide au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Entretien requis

Consultez les Calendriers d'entretien aux pages suivantes pour connaître l'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus. Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
- Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
- Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Vérifiez le système d'échappement.
- Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Tableau d'entretien

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifications supplémentaires														
Vérifiez les joints homocinétiques.		X			X			X			X			X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifiez le niveau de liquide des essieux avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Réglez le frein de stationnement.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le liquide de boîte de transfert.		X			X			X						X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre de climatisation.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez les bougies d'allumage (moteur 3.6L).**									X					
Remplacez les bougies d'allumage (moteur 5.7L).**									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur à 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vidangez le liquide de boîte de transfert.											X			
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin.									X					

** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

MISE EN GARDE!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**
- **La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- **POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 526**
 - Préparation pour la visite d'entretien 526
 - Préparation d'une liste 526
 - Faites des demandes raisonnables 526
- **SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 526**
 - Chrysler Group LLC Customer Center 527
 - Centre de service à la clientèle de Chrysler Canada Inc. 527
 - Au Mexique : 527
 - Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur) 528
 - Contrat de service 528
- **RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 529**
- **PIÈCES MOPAR^{MD} 529**
- **POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 529**
 - Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. 529
 - Au Canada 530
- **BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 530**
- **NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 531**
 - Indice d'usure de la bande de roulement 531
 - Indice d'adhérence 531
 - Résistance à la chaleur 532

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Chrysler Group LLC Customer Center

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : 1 800 465-2001 anglais/
1 800 387-9983 français

Centre de service à la clientèle de Chrysler Canada Inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : 1 800 465-2001 anglais/
1 800 387-9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma,
1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de la ville de Mexico :
1 800 505-1300

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le fabricant a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le fabricant au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada.

Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. Chrysler Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez

contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1-800-465-2001 anglais/1-800-387-9983 français.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de Chrysler Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

PIÈCES MOPAR^{MD}

Vous pouvez vous procurer les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires MOPAR^{MD} chez votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, communiquez avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus du constructeur de véhicules.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle

détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, votre concessionnaire autorisé et le constructeur.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez sans frais le numéro de la ligne directe au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de Chrysler. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1 800 333-0510 ou visiter le site Web <http://www.tc.gc.ca/roadsafety/>.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels

énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : *Une adresse municipale est nécessaire pour commander des publications (aucune case postale).*

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules Chrysler Group LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les sys-

tèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Guides de l'automobiliste

Préparés en collaboration avec les spécialistes de l'entretien et de l'ingénierie, ces manuels vous permettent de vous familiariser avec les groupes de véhicules particuliers à Chrysler Group LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- **1 800 890-4038 (É.-U.)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

Ou

Visitez notre site Web à l'adresse :

- **www.techauthority.com**

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des voitures de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur

une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour

d'essai intérieur soumis à des normes précises. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent au moins afficher l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

INDEX

SECTION

10

Additifs, Carburant	403	Assistance au départ en pente	365	Bouchon du réservoir de carburant (Bouchon de remplissage de carburant)	465
Ajout de carburant	407	Assistance, Démarrage en côte	365	Bouchons, Remplissage Carburant	447
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (Antigel)	482	Attelages Traction de remorque	415	Direction assistée	355
Alarme (alarme de sécurité)	18	Avertissement, Capotage	5	Huile (Moteur)	470
Alarme de sécurité (Système antivol)	18	Avertissement de capotage	5	Radiateur (Pression du liquide de refroidissement)	483
Alarme d'urgence	23	Balais d'essuie-glace	476	Cache-bagages escamotable	221
Alarme, Panique	23	Batterie	472	Calendrier d'entretien	518
Allumage Clé de contact	13	Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage	24	Caméra d'aide au recul	195
Altérations/Modifications, Véhicule	9	Batterie sans entretien	472	Caméra, Recul	195
Ampoules	100	Baudriers	47	Caractéristiques de la lunette arrière	224
Ampoules de remplacement	505	Boîte de transfert	489	Caractéristiques de l'espace de chargement	220
Ampoules, Éclairage	100	Électronique	342	Carburant	400
Animaux de compagnie	95	Entretien	489	Additifs	403
Animaux de compagnie, Transport	95	Boîte de transfert électronique	342	Ajout	407
Antidémarrreur (Sentry Key)	16	Bouchon de radiateur (Bouchon du circuit de liquide de refroidissement)	483	Antipollution	401
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur)	481	Bouchon du circuit de liquide de refroidissement (Bouchon de radiateur)	483		
Mise au rebut	484				
Appel de phares	149				
Assistance à la clientèle	526				

Contenance du réservoir de carburant	511	Prétendeurs	54	Contenance de liquide de refroidissement	511
Essence	400	Rallonge	58	Inspection	480
Éthanol	401	Rappel	237	Mise au rebut du liquide de refroidissement usé	484
Indice d'octane	400	Siège avant	47	Niveau du liquide de refroidissement	484
Jauge	242	Ceintures de sécurité, Siège	47	Points à ne pas oublier	485
Méthanol	401	Centre d'information électronique (EVIC)	244	Vidange, rinçage et remplissage	481
Mode d'économie	332	Centre d'information, Véhicule	246	Classification uniformisée des pneus	531
Spécifications	400	Chaînes antidérapantes (Chaînes pour pneus)	391	Clé, Programmation	17
Carburant E-85	404	Chaînes, Pneus	391	Clé, Remplacement	17
Carburant, Véhicules polycarburants	404	Changement de voie	148	Clés	13
Ceintures à trois points d'ancrage	47	Chargement du véhicule.	377	Clés de rechange.	17
Ceintures de sécurité	47	Pneus	376	Clignotants	100
Ancrage de baudrier	51	Chauffe-moteur	330	Feux de détresse	434
Ancrage supérieur du baudrier réglable	51	Circuit de refroidissement	480	Feux de direction	100
Ensemble de retenue pour enfants	73	Ajout de liquide de refroidissement (Antigel)	482	Clignotants d'urgence, Danger.	434
Femmes enceintes	58	Bouchon à pression	483	Climatisation à l'arrière.	314
Inspection	98	Bouchon de radiateur	483	Climatisation, Conseils d'utilisation	320
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité	51	Choix du liquide de refroidissement (Antigel)	481	Climatisation, Zone arrière.	314
				Colonne de direction inclinable	153

Colonne de direction télescopique . . .153	Commandes du système audio montées sur le volant304	Défauts reliés à la sécurité, Signalement529
Commande automatique de la température313	Compartiment pour lunettes de soleil199	Dégagement d'un véhicule enlisé . . .451
Commande de réglage automatique de la température313	Compte-tours237	Dégivreur de pare-brise98
Commande de stabilité électronique (ESC)361	Compteur de vitesse238	Dégivreur électrique de lunette arrière225
Commande électrique	Compteur kilométrique244	Dégivreur, Lunette arrière225
Centre de distribution électrique	Trajet244	Dégivreur, Pare-brise98
(Fusibles)497	Conduite348	Démarrage25
Colonne de direction	Conseils de sécurité96	Chauffe-moteur330
télescopique et inclinable154	Console au pavillon198	Par temps froid328
Direction assistée353	Console, Pavillon198	Si le moteur ne démarre pas . . .328
Glaces37	Contenance en liquides511	Système de démarrage à distance25
Hayon41	Contenance, Liquide511	Transmission automatique325
Onduleur214	Contrat de service528	Démarrage d'appoint447
Prise de courant	Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de vitesse)158	Démarrage d'un moteur noyé328
(Prise électrique auxiliaire)210	Contrôleur, Pression des pneus . . .393	Démarrage et conduite325
Rétroviseurs109	Couvre-bagages221	Démarrage sans clé13
Sièges118	Crochets d'arrimage de l'espace de chargement222	Déneigeuse424
Toit ouvrant207	Crochets de remorquage d'urgence453	Déploiement du sac gonflable69
Verrouillage des portières30		Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission332
Commandes audio sur le volant . . .304		

Direction		Éclairage et témoins		Phares	508
Assistée	353	Alarme de sécurité		Phares allumés avec les	
Colonne de direction inclinable	153	(Système antivol)	245	essuie-glaces	143
Volant, Réglage de l'inclinaison	153	Appel de phares	149	Phares antibrouillard	238
Directives de levage	441	Clignotants	100	Phares automatiques	143
Directives d'entretien	468	Commutateur route-croisement	142	Remplacement d'ampoule	508
Dispositif antilouvoisement de la		Éclairage d'accueil	20	Sac gonflable	66
remorque	364	Éclairage du miroir de courtoisie	110	Système antipatinage	368
Dispositif d'ouverture des glaces à		Entretien	508	Système de surveillance de la	
commande électrique	37	Entretien des feux arrière	510	pression des pneus	242
Dispositif électronique antiroulis	360	Entretien du moteur à prévoir		Témoin d'anomalie	
Dispositifs de retenue des		(Témoin d'anomalie)	238	(Vérification du moteur)	238
occupants	43	Espace de chargement	221	Témoin de rappel de ceinture	
Dispositifs de retenue des		Feu d'arrêt central surélevé	511	de sécurité	237
occupants (Berline)	62	Feux arrière	510	Témoin des feux de route	237
Dispositifs de retenue, Enfant	73	Feux de détresse	434	Témoin des freins	240
Dispositifs de retenue, Occupants	43	Feux de gabarit	510	Témoin du système d'assistance	
Durée utile des pneus	388	Feux de jour	144	au freinage	368
ÉBMT/ÉÉTB	401	Feux extérieurs	100	Témoin du système électronique	
Éclairage d'accueil	20	Feux intelligents SmartBeams	143	d'antidérapage	368
Éclairage de l'espace de		Freins antiblocage	237	Éclairage extérieur	100
chargement	221	Lampe de lecture	147	Écrous de roue	435
		Lampes de lecture	147		

Embuage des glaces	319	Espace de chargement	220	Esthétique	492
Emplacement du cric	437	Éclairage	221	Éthanol	401
Emplacement du pied milieu	376	Porte-bagages	226	Étiquette d'homologation du véhicule	410
Enregistreur de données d'événement	72	Essence antipollution	401	Étiquette d'information sur les pneus et la charge	376
Enregistreur de données, Événement	72	Essence, Antipollution	401	Étiquette, Informations sur les pneus et la charge	376
Enregistreur, Données d'événement	72	Essence (Carburant)	400		
Ensemble de retenue pour bébé	73	Essence reformulée	401		
Ensemble de retenue pour enfants	73	Essence, Reformulée	401		
Entreposage du véhicule	319	Essence sans plomb	400		
Entretien, Calendrier	518	Essieu arrière (Différentiel)	488	Feu de freinage central surélevé	511
Entretien de la peinture	492	Essieu avant (Différentiel)	488	Feux	100
Entretien des ceintures de sécurité	496	Essuie-glace et lave-glace arrière	224	Feux de détresse	434
Entretien des phares antibrouillard	510	Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon	224	Feux de jour	144
Entretien des roues et des enjôleurs de roue	494	Essuie-glaces	149	Feux intelligents SmartBeams	143
Entretien des sacs gonflables	71	Essuie-glaces à balayage intermittent (Essuie-glaces à cadence variable)	150	Filter à air, Moteur (Filter à air du moteur)	472
Entretien du climatiseur	473	Essuie-glaces, Balayage intermittent	150	Filter à huile, Choix	471
Entretien du fini intérieur	494	Essuie-glaces, Pare-brise	149	Filter de climatisation	319
Entretien du lecteur de disque compact (CD)	305	Essuie-glaces sensibles à la pluie	152	Filtres Climatisation	319
Entretien du système antipollution	466	Essuie-glaces, Sensibles à la pluie	152	Filter à air	472
				Huile moteur	471

Mise au rebut des huiles à moteur usées	471	Hayon	40	Indicateurs d'usure	388
Fluide frigorigène	474	HomeLink ^{MD} (Ouvre-porte de garage).	199	Indice d'octane de l'essence (Carburant)	400
Fluide frigorigène de climatisation.	473	Huile, Moteur	469	Inscriptions sur les pneus	369
Fonction de mémoire (Siège à mémoire).	135	Additifs	471	Introduction	4
Fonction de réaction améliorée en cas d'accident	69	Conseils pour le choix	469	iSerrures Portière	29
Fonctionnement de la radio	306	Contenance	511	Jauges d'huile Direction assistée	355
Fonctionnement par temps froid	328	Filtre	471	Huile (Moteur)	469
Frein de stationnement.	356	Intervalle entre les vidanges	469	Key, Sentry (Antidémarrreur)	16
Fuites de liquide.	100	Jauge d'huile	469	Lavage du véhicule.	492
Fuites, Liquides	100	Mise au rebut	471	Lave-auto	492
Fusibles	497	Mise au rebut du filtre	471	Lave-glace Liquide	477
Généralités	18	Symbole d'identification	470	Le numéro d'identification du véhicule (NIV).	8
Glaces.	37	Viscosité	470	Levier multifonction	142
Commande électrique	37	Indicateur de température, Liquide de refroidissement du moteur	239	Liquide de frein	486
Groupe d'instruments	237	Indicateurs Carburant	242	Liquide lave-glace	149
Guide de l'automobiliste	6	Compte-tours	237		
Guide de traction de remorque	416	Compteur de vitesse	238		
		Température de liquide de refroidissement	239		

INDEX

Liquides, Lubrifiants et pièces d'origine	513	Modifications/Altérations, Véhicule	9	Nettoyage	
Lubrification, Carrosserie	475	Moteur		Roues	494
Lubrification des mécanismes de carrosserie.	475	Bouchon de remplissage d'huile	470	Nettoyage des lentilles du tableau de bord	496
Manuel d'entretien	530	Chauffe-moteur	330	Nettoyage des surfaces vitrées	496
Manuels d'entretien	530	Choix de carburant	400	Onduleur, Alimentation	214
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité.	51	Choix de l'huile	469	Ouverture du capot	141
Mémoire de position de siège et de réglage de la radio	135	Compartiment	463	Ouvre-porte de garage (HomeLink ^{MD}).	199
Méthanol	401	Démarrage	325	Ouvre-porte, Garage	199
Miroirs de courtoisie	110	Démarrage d'appoint	447	Passage des rapports	330
Mise au rebut		Filtre à air	472	Transmission automatique	330
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur)	484	Huile	469	Période de rodage d'un nouveau véhicule	95
Mise en garde concernant le monoxyde de carbone	97	Identification du compartiment	463	Permutation, Pneus	392
Mises en garde et avertissements	8	Indicateur de température	239	Phares	508
Mode d'économie (Carburant)	332	Noyé, Démarrage	328	Allumage avec les essuie-glaces	143
Modifications/Altérations du véhicule . .	9	Précautions concernant les gaz d'échappement	43	Appel de phares	149
		Recommandations pour le rodage	95	Automatiques	143
		Si le moteur ne démarre pas	328	Nettoyage	495
		Surchauffe	434		
		Système de refroidissement	480		

Remplacement	508	Roue de secours	438	Porte-bagages de toit	226
Remplacement d'ampoule	508	Roue de secours compacte	386	Porte-gobelet	215
Phares antibrouillard	238	Sécurité	369	Porte-gobelet arrière	215
Phares automatiques	143	Système de surveillance de la		Pour signaler un défaut relié à la	
Pièces de rechange	467	pression des pneus	393	sécurité.	529
Pièces Mopar	467	Tailles	370	Précautions concernant les gaz	
Plage de rapports.	334	Témoin d'avertissement de		d'échappement	43
PNBV.	410	pression	242	Précautions d'utilisation	465
Pneus	100	Traction de remorque	420	Préparation pour la mise sur cric	440
Capacité de charge	376	Vieillessement		Pression de gonflage, Pneus	381
Chaînes	391	(Durée utile des pneus)	388	Prétendeurs	
Classe de qualité	531	Pneus de rechange.	389	Ceintures de sécurité	54
Durée utile des pneus	388	Pneus d'hiver.	384	Prise de courant auxiliaire.	210
Généralités	380	Pneus radiaux	383	Prise électrique auxiliaire	
Haute vitesse	382	Poids au timon/Poids de la		(Prise de courant)	210
Indicateurs d'usure des pneus	388	remorque	418	Prise électrique, Auxiliaire	
Mise sur cric	437	Poids de remorque	416	(Prise de courant)	210
Patinage	387	Poids nominal brut du véhicule		Procédures de démarrage	325
Permutation des roues	392	(PNBV)	413	Programmation de l'antidémarrreur	
Pneus d'hiver	384	Poids nominal brut sur l'essieu		Sentry Key	17
Pression de gonflage	380	(PNBE)	413	Programmation de la télécommande	
Radiaux	383	Port de la ceinture de sécurité par		(Télédéverrouillage).	21
Remplacement	389	les femmes enceintes	58		

Programmation des télécommandes (Télédéverrouillage)	21	Remorquage de loisir	425	Rétroviseurs commandés à distance	109
Protection contre la corrosion.	492	Passage au point mort (N) de boîte de transfert	428	Rétroviseurs et miroirs	
Protection contre le vol	18	Passage hors du point mort (N) de boîte de transfert	430	Chauffants	109
Quadra-Trac	341	Remorquage d'un véhicule en panne.	456	Commande électrique	109
Rallonge de pare-soleil	110	Remplacement de l'antidémarreur Sentry Key	17	Commandés à distance	109
Rangement	505	Remplacement des ampoules	505	Extérieurs	106
Rappel, Ceinture de sécurité.	57	Remplacement des balais d'essuie-glaces.	476	Extérieurs rabattables	108
Rappel de ceinture de sécurité	57	Remplacement des piles de la télé- commande (Télédéverrouillage)	24	Intérieur	106
Rappel de clé de contact.	14	Remplacement d'un pneu crevé	437	Miroirs de courtoisie	110
Ravitaillement	407	Renseignements concernant la garantie	529	Rétroviseurs extérieurs.	106
Régulateur de vitesse	158	Renseignements concernant la sécurité des pneus	369	Rétroviseurs extérieurs chauffants.	109
Régulateur de vitesse adaptatif (Régulateur de vitesse).	161	Renseignements concernant la sécurité, Pneus.	369	Roue de secours	386
Régulateur de vitesse (Contrôle de la vitesse).	161	Rétroviseur intérieur.	106	Roue de secours compacte	386
Remorquage	412	Rétroviseurs	106	Roue et enjoliveur de roue	494
Guide	416			Sac gonflable	59
Loisirs	425			Sac gonflable, Fenêtre (Rideau latéral).	62
Poids	416			Sac gonflable latéral	62
Véhicule en panne	456			Sangles d'arrimage de l'espace de chargement.	222
				Sécurité, Gaz d'échappement	43

Sentry Key (Antidémarrage)	16	Système antivol	245	Système de freinage antiblocage (ABS)	358
Serrures	29	Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go	32	Système de retenue complémentaire – Sac gonflable	59
Portières à commande électrique	30	Système d'assistance au freinage	359	Système de surveillance de circulation en marche arrière	114
Sécurité-enfants	31	Système d'avertissement de collision frontale	182	Système ParkSense arrière	187
Service à la clientèle	526	Système d'échappement	97	Système ParkSense, Arrière	187
Service offert par le concessionnaire	467	Système de chauffage-climatisation	306		
Siège à mémoire	135	Système de climatisation	313	Tableau de bord et commandes	235
Siège arrière à dossiers rabattables	131	Système de commande des freins, Électronique	358	Tableau de référence, Dimension des pneus	370
Sièges	117	Système de commande électronique des freins	358	Tableau de viscosité de l'huile moteur	470
Accès facile	139	Système d'assistance au freinage	359	Télécommande Système de démarrage à distance	25
Arrière à dossier rabattable	131	Système de démarrage à distance	25	Télécommande de la radio	304
Commande électrique	120	Système de diagnostic de bord	465	Télécommande du système audio (Radio)	304
Inclinables	122	Système de freinage	486	Télécommande, Ouvre-porte de garage (HomeLink ^{MD})	199
Mémoire	135	Antiblocage des roues (ABS)	358	Télécommande, Télédéverrouillage	21
Réglage	121	Frein de stationnement	356		
Sièges arrière, Dossiers rabattables	131	Maître-cylindre	486		
Sièges avant inclinables	122	Témoin d'avertissement	240		
Surchauffe, Moteur	240	Vérification du liquide	486		
Surveillance des angles morts	111				
Système antipatinage	359				

INDEX

Télédévrouillage21	Transmission automatique333	Démarrage406
Téléphone cellulaire306	Additifs spéciaux490	Entretien407
Témoin d'anomalie du moteur (Témoin d'anomalie).466	Ajout d'huile491	Huile moteur406
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur).238	Plage de rapports334	Pièces de rechange407
Témoin d'avertissement de freinage antiblocage237	Remplacement de l'huile et du filtre491	Vérifications de la sécurité de votre véhicule96
Témoin des feux de route237	Type de liquide490	Vérifications de niveau de liquide Direction assistée355
Témoin des sacs gonflables66	Vérification du niveau de liquide .	.490	Freins486
Toit ouvrant207	Vidange de liquide491	Huile moteur469
Traction de remorque.412	Transmission intégrale341	Transmission automatique491
Attelages415	Tremblement dû au vent.39	Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule100
Câblage422	Urgence		Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule98
Conseils concernant le circuit de refroidissement424	Crochets de remorquage453	Vérifications, Sécurité96
Exigences minimales419	Dégagement d'un véhicule enlisé .	.451	Verrouillage des portières.29
Poids de la remorque et au timon .	.418	Démarrage d'appoint447	Verrouillage des portières arrière à l'épreuve des enfants.31
Transmetteur universel199	Feux de détresse434	Verrous100
Transmission333	Utilisation du cric437	Viscosité de l'huile moteur.470
Automatique333	Utilisation du cric437	Viscosité, Huile moteur.470
Entretien490	Véhicules polycarburants			
Passage des rapports330	Autonomie de route407		
		Choix de carburant404		

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.



Chrysler Canada Inc.

14WD01-126-BA



Première impression

Imprimé aux États-Unis